

bulletin de l'
association des
naturalistes de la
vallée du
Loing et du massif de Fontainebleau

anvl

association loi 1901 fondée le 20 juin 1913 agréée au titre de la protection de la nature



Imago de Sphinx gazé *Hemaris fuciformis* sur une fleur de Vipérine. Cliché : Ph. GOURDAIN.



Membre fondateur de l'
UICN
Union mondiale pour la Nature

2020
volume 93 1-2
revue trimestrielle
ISSN 0296 - 3086

Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau

SIRET 389 605 122 00016

code APE 9104Z

Crédit coopératif - IBAN : FR76 4255 9100 0008 0121 5382 376

agrée au titre de la protection de l'environnement dans le département de la Seine-et-Marne
membre fondateur de l'UICN (union mondiale pour la nature)
membre de la Fédération française des sociétés de sciences naturelles
membre de Pro Natura Ile-de-France (conservatoire régional des espaces naturels)
membre de France Nature Environnement (fédération nationale des associations de protection de la nature)

Siège social

ANVL

Station d'écologie forestière

Route de la Tour Denecourt

F-77300 Fontainebleau

Téléphone et télécopie : 33 (0)1 64 22 61 17

Site internet : www.anvl.fr

Adresse courriel : anvl@anvl.fr

Bureau directeur

Président : Jean-Philippe SIBLET

Vice-président : Philippe GOURDAIN

Trésorier : Martine WEBER

Secrétaire général : Louis ALBESA

Secrétaire aux publications et Bibliothécaire : Michel ARLUISON

Bibliothécaire adjoint : Jean GIRAUD

Trésorier adjoint : Jacqueline DESCOTILS

Secrétaire adjoint : Pierre MIGUET

Conseil d'administration

Jacques COMOLET-TIRMAN

Lucile FERRIOT

Jean-Pierre MÉRAL

Gilles NAUDET

Pierre QUENTIN

Antoine SZADÉCZKI

Membres d'honneur

Présidents d'honneur : Jean-Claude BOISSIÈRE, Jorge VIERA DA SILVA

L'association des naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau a pour vocation de promouvoir le goût et l'étude des **sciences naturelles** et de contribuer par les observations, les recherches et les travaux de ses membres à l'élargissement des **connaissances scientifiques** sur son terrain d'étude. Elle est tout particulièrement attachée à la **protection de la nature** et utilise les travaux de ses membres ou sympathisants pour la mise en place de mesures de protection.

Le terrain d'étude de l'ANVL, centré sur le massif de Fontainebleau, s'étend sur **cinq départements** (Seine-et-Marne, Essonne, Yonne, Loiret, Aube) avec, comme limites, à l'est Romilly-su-Seine, à l'ouest la vallée de l'Essonne, au sud les sources du Loing et au nord l'agglomération melunaise.

L'ANVL organise de nombreuses **excursions** naturalistes pluridisciplinaires tout au long des saisons, ouvertes à tous, et dans des paysages divers ; des **expositions** thématiques, généralement en automne ; des **conférences** sur notre patrimoine naturel et culturel ; des **chantiers de gestion** de secteurs protégés ; des **animations** pour le grand public et les scolaires ; des projets pédagogiques pour les écoles.

L'ANVL élabore des **dossiers de protection** et de gestion pour les sites sensibles et participe à diverses **commissions départementales** de protection et de gestion de la nature.

Le local (même adresse que le siège social) est situé en lisière de la forêt domaniale, à cinq minutes de la gare SNCF de Fontainebleau-Avon, à la naissance de la route forestière de la Tour Denecourt, accessible depuis l'avenue du Général de Gaulle à Avon. Il abrite une bibliothèque d'ouvrages et de revues concernant toutes les disciplines naturalistes sur une grande partie du territoire français, ainsi que des herbiers et collections d'insectes.

Tous les travaux de sciences naturelles et autres disciplines scientifiques relatifs à l'aire d'étude de l'ANVL, peuvent faire l'objet d'une **publication dans ce bulletin**. Les manuscrits doivent être envoyés aux contacts précisés. La reproduction des articles, notes et documents sans indication de sources ni de nom d'auteur, est interdite.

Le prix de vente à l'unité de ce bulletin est de 12 euros, son **abonnement annuel** est de 40 euros. La cotisation ANVL, couvrant l'abonnement annuel, en qualité de **membre actif** est de 50 euros ; l'**adhésion familiale** de 60 euros. Le paiement des cotisations est exigible au 31 mars. Toute adhésion nouvelle, prise à partir de septembre, est valable jusqu'à la fin de l'année suivante.

La **surcotisation volontaire**, pour promouvoir l'action de Pro Natura Ile-de-France dans l'acquisition de terrains au profit de la sauvegarde de la nature, reste selon votre souhait. Sa répartition s'effectue selon les précisions que vous voudrez bien transmettre à notre trésorier.

Coordination et mise en page du bulletin

Frédéric ASARA

SOMMAIRE

HOMMAGE

Quelques souvenirs d'Yves DELANGE. 26 mai 1929 - 26 novembre 2019 par Ph. BRUNEAU DE MIRÉ, p. 2.

ÉCOLOGIE

Diagnostic de la biodiversité de la forêt domaniale de la Commanderie (77) Juin 2017, par Ph. GOURDAIN, O. ROQUINARC'H, F. BARNIER, L. LÉONARD, F. ASARA, L. FERRIOT & A. GARCIA, p. 5.

CONSERVATION DE LA NATURE

Propositions pour une meilleure prise en considération de la biodiversité en forêt domaniale de la Commanderie, par F. ASARA, A. GARCIA, Ph. GOURDAIN, L. ALBESA, J.-Ph. SIBLET, G. CARLIER, J. COMOLET-TIRMAN & O. ROQUINARC'H, p.66.



Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*). Cliché : J.-Ph. SIBLET.

HOMMAGE

QUELQUES SOUVENIRS D'YVES DELANGE

26 MAI 1929 - 26 NOVEMBRE 2019

Par PH. BRUNEAU DE MIRÉ.

Citation proposée : BRUNEAU DE MIRÉ Ph., 2020. Quelques souvenirs d'Yves DELANGE 26 mai 1929 - 26 novembre 2019. Bull. Ass. Natur. Vallée Loing, 93 (1-2) : 2-4.

Mots-clés : Hommage, Yves DELANGE, Naturaliste.

Résumé : Hommage à monsieur Yves DELANGE, naturaliste épicurien.

Il est des rapprochements qui peuvent sembler incongrus. Dominant la plaine languedocienne, le Pic Saint-Loup est visible de loin. Au-delà ce sont les Cévennes ou les grands Causses. Il concentre en son axe les puissances telluriques de la plaine. Pour moi, chaque pas qui m'en approche évoque le souvenir d'Yves DELANGE pour ce qu'il a aimé. Né à Rouen en 1929, Normand comme je suis, le Midi a exercé sur nous un incontrôlable attrait. Féru de Nature, de Botanique et d'Entomologie, son gourou fut de suite J. H. FABRE, quelque peu oublié chez nous mais heureusement encore bien vivant chez nos amis japonais de l'autre bout de la Terre. C'est dans ce Midi qu'il émigra très tôt, dès la fin de ses études, en tant que directeur adjoint du Jardin des Plantes de Montpellier, le plus ancien de France et mis à mal sous l'occupation, qu'il s'employa passionnément durant près de vingt ans à restaurer et enrichir sous la houlette précieuse d'Hervé HARANT. On trouvera aux archives de l'A.N.V.L. les différentes étapes de sa carrière dans le bref hommage que lui a consacré le MNHN.

Ce point de départ marque son implantation en Languedoc. Il y fonda un premier foyer qui fut un échec puis rencontra une compagne de cœur au pied du Pic Saint-Loup en la personne de Geneviève, sœur du peintre Constant IDOUX qui immortalisa entre autres le fameux Pic. C'est là



Fig. 1 : Le Pic Saint-Loup.

Cliché : ANONYME.

qu'il a trouvé ses racines. Je le revois encore des années plus tard marchant avec elle la main dans la main, en amoureux, dans une complicité restée intacte. Hélas cette union heureuse prit fin avec le décès prématuré de Geneviève.

Son action dans le Sud ne se borne pas à la réhabilitation du Jardin Botanique de Montpellier. Grâce à ses connaissances en entomologie et en botanique il fut aussi responsable dans l'esprit du grand naturaliste de la restauration du jardin de l'Harmas de J. H. FABRE à Sérignan-du-Comtat. Point d'espèces spectaculaires, mais des plantes courantes dans les enclos du Languedoc (*harmas* ne veut-il pas dire friche en languedocien ?) avec



Fig. 2 : L'Harmas. Cliché : ANONYME.

une touche de rudérales, favorables aux insectes et à la poursuite de ses recherches.

Il intégra le M.N.H.N. en 1971 où il fut nommé successivement Conservateur des Serres du Muséum puis de l'Arboretum de Chèvreloup et du Jardin botanique de Menton. C'est là qu'il m'a été donné de faire sa connaissance, mais ce n'est vraiment qu'à sa retraite que je me suis lié d'amitié avec lui. Comme pour beaucoup de fervents de la Nature, Fontainebleau mon lieu de résidence n'était qu'un éclat du Midi, miraculeusement enroché près des brumes parisiennes. Le grand LINNÉ lui-même qualifiait les lieux de *montosis parisiensum*, ignorant sans doute qu'ils n'atteignaient même pas les 150 mètres ! C'est tout naturellement, dans ce conservatoire de la nature, qu'il se fixa définitivement dès la retraite en 1994.



Fig. 3 : Dédicaces lors du centenaire de J. H. FABRE à Saint-Léons (2015). Cliché : M. VITOU.

Mais Fontainebleau n'était pas un havre de paix mais une terre de combats, attisés par une gamme d'utilisateurs aux intérêts souvent divergents, depuis la filière bois et toutes ses composantes jusqu'aux rochassiers, cavaliers et sportifs, champignonneux du dimanche ou simplement amoureux de la nature. A cette occasion il rejoignit l'A.N.V.L., mais son état de santé, fragile depuis l'enfance, ne lui permit pas toujours de participer à toutes ses actions.

Il se consacra davantage à la réalisation de nombreux ouvrages où se concilient l'art et la nature, d'où le choix d'éditeurs tels qu'Actes Sud et l'Harmattan. Ce dernier en a donné une liste sur internet qu'on trouvera aussi sur le site de *tela-botanica*. Il fut aidé en cela par sa dernière épouse, Chansoethony HEAN, Ingénieur de l'Institut de technologie de Phnom Penh, Cambodge, et spécialiste de l'illustration des végétaux qui l'accompagna dans ses voyages et ses écrits. Cette collaboration, toujours à l'Harmattan, fut couronnée par « *Mémoires d'un cauchemar* » (2019), témoignage du martyr Cambodgien.

Il assura aussi la présidence et l'animation de l'Association et la revue *Terra seca* avec le concours de Michel VITOU, son rédacteur, consacrées à la connaissance des plantes grasses. Parmi les engagements qu'il a assumés durant cette période il faut citer la défense des Serres d'Auteuil, menacées par l'extension du stade Roland-Garros. Il tenta avec son ami Pierre JOLIVET de



Fig. 4 : Y. DELANGE, en compagnie de son épouse C. DELANGE-HEAN à St-Léons - Lévézou. Cliché : ANONYME

remettre à l'honneur un pionnier tel que LAMARCK, récemment et injustement oublié par le Muséum lui-même au bénéfice de DARWIN ou de quelque autre anglo-saxon. La revalorisation des travaux de J. H. FABRE lui-même fit partie de ses activités. Il participa aux festivités de son centenaire célébrées à Saint-Léons sa ville natale sans que le Muséum, pourtant propriétaire de l'hermas, crut devoir s'y associer. Une soif incessante de connaître, de découvertes, son amour des succulentes dont les formes insolites varient à l'infini, l'ont amené à parcourir le Monde de l'Inde jusqu'en Australie. Il serait fastidieux de reconstituer ses voyages dont on trouvera les reflets dans l'une ou l'autre de ses œuvres. Il n'en négligea pas pour autant la botanique « ordinaire », des arbres plantés dans les villes à ceux de la forêt de Fontainebleau dont sa dernière épouse Chansoethony sut si bien dégager le charme et l'harmonie.

Un autre aspect, moins connu celui-là, de sa personnalité, est son implication en peinture. Il participa à ce titre à plusieurs expositions en France et en Italie. Le vol de la plupart de ses toiles en Italie l'obligea à céder celles qui restaient pour payer les frais de la galerie ce qui mit un terme définitif à cette activité. Plus discrets encore furent



Fig. 5 : Yves DELANGE, à l'occasion d'une exposition Terra seca (2011). Cliché : M. VITOU.

ses dons en gastronomie, réservés à quelques intimes. Il faut avoir vécu avec quels soins et quelle délicatesse il élaborait les plats les plus savoureux pour comprendre que pour lui la table était un art à part entière.

Yves DELANGE, naturaliste épicurien, qui mieux que lui pourrait prétendre à cette distinction ?

Ph. BRUNEAU DE MIRÉ
<bilimir@aol.com>



Yves DELANGE en forêt de Fontainebleau. Cliché : C. DELANGE-HEAN.

ÉCOLOGIE

DIAGNOSTIC DE LA BIODIVERSITÉ DE LA FORÊT DOMANIALE DE LA COMMANDERIE (77) JUIN 2017

Par Ph. GOURDAIN, O. ROQUINARC'H, F. BARNIER,
L. LÉONARD, F. ASARA, L. FERRIOT & A. GARCIA.

Citation proposée : GOURDAIN Ph., ROQUINARC'H O., BARNIER F., LÉONARD L., ASARA F., FERRIOT L. & GARCIA A., 2020. Diagnostic de la biodiversité de la forêt domaniale de la Commanderie (77). *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 93 (1-2) : 5-65.

Mots-clés : Inventaires naturalistes, Forêt domaniale de la Commanderie, Plan d'aménagement forestier, UMS PatriNat, Muséum national d'Histoire naturelle, ANVL, Recommandations de gestion.

Résumé : Présentation des observations naturalistes réalisées en forêt domaniale de la Commanderie par l'UMS PatriNat du Muséum National d'Histoire Naturelle les 24 et 28 juin 2017.

INTRODUCTION

L'Unité mixte de service « PatriNat » (OFB-CNRS-MNHN) organise chaque année une session d'inventaires de la biodiversité en France avec deux objectifs principaux :

- contribuer à améliorer les connaissances naturalistes pour, *in fine*, assurer la conservation des enjeux identifiés et une meilleure gestion de la biodiversité sur un territoire ou un site donné ;
- favoriser la cohésion de son équipe qui regroupe des personnels aux compétences multiples sur la biodiversité française.

La forêt domaniale de la Commanderie a été retenue pour mener des inventaires le 28 juin 2017, inventaires venant renforcer les connaissances existantes. L'Office National des Forêts (ONF) a en effet prévu un plan d'aménagement forestier pour le massif de la Commanderie, lequel devait voir le jour en fin d'année 2018 et entrer en vigueur en 2020. Pour tenir compte au mieux des enjeux liés à la biodiversité, il était nécessaire de renforcer les connaissances, encore lacunaires sur ce secteur, pour espérer disposer d'une vision plus fine de la richesse écologique du massif. Notons que les prospections du 28 juin ont été précédées d'une journée d'étude conduite par l'ANVL, le 24 juin 2017.

Une déclaration d'utilité publique (DUP), initiée

en 2004, a permis à l'État d'acquérir, au cours des ans, des parcelles privées. Ces acquisitions ont porté, en 2019, la surface de la forêt de la Commanderie à 2500 ha. En 2017, les agents de l'ONF ont identifié, décrit et mesuré les arbres sur 180 placettes d'inventaires de cette forêt : espèce, diamètre, hauteur, état sanitaire ; la végétation basse a également été déterminée, ainsi que les caractéristiques du sol et la capacité de la forêt à se renouveler. Enfin, l'existence ou non de bois mort, qui peut notamment avoir une influence sur le développement des communautés saproxyliques, a contribué à l'évaluation de la richesse biologique.

INFORMATIONS ET DONNÉES HISTORIQUES SUR LA FORÊT DOMANIALE DE LA COMMANDERIE

La bibliographie relative à la forêt de la Commanderie nous informe sur la connaissance historique de la biodiversité du secteur, mais aussi sur certains incidents ou projets qui ont pu, par le passé, menacer ou modifier en partie sa biodiversité. Sans pour autant effectuer une revue complète de la bibliographie du secteur, quelques descriptions et résultats d'études sont synthétisés ci-après et pourront être comparés, toute proportion gardée, aux relevés de 2017.

Ainsi, par exemple apprend-t-on dans le bulletin de l'ANVL n°3 de 1926 (BOUEX, 1926) qu'

« utilisant le crédit ouvert spécialement au budget pour l'agrandissement et la conservation des bois menacés de destruction, le Service forestier vint d'annexer à la forêt de Fontainebleau, environ 244 hectares de bois, dits de la Commanderie, situés sur la commune de Grez-sur-Loing, entre ce village et celui de Larchant [...]. De grandes routes de chasse, tracées au XVIII^{ème} siècle, reliaient ces bois à la forêt : chemin de Puiset à Fontainebleau, chemin du Bois-Brulé ou Bois-Carré, se reliant à d'autres chemins passant à travers la garenne de Bourron. » On peut lire dans ce même article que ces boisements étaient « soumis à une exploitation intensive pendant et après la dernière guerre » et « ont été de plus presque complètement dévastés par des incendies en 1919, et surtout le 29 juillet 1921, jour où le feu les parcourut du S.-O au N.-E., de Bailly à la tranchée d'Hulay. Le Service des forêts va procéder, paraît-il, à la replantation en pins, malgré le très grand inconvénient qu'ils présentent lors de ces sinistres et aussi en feuillus. Il ne resterait plus que dix hectares en acacias (*Robinia pseudacacia*). [...] La plus grande partie des bois acquis était complantée de pins sylvestres, quelques pins maritimes, dont les « Trois Sapins » qui ont dénommé le principal carrefour : le reste était taillis de chênes, coudriers, châtaigniers, avec quelques hêtres et charmes. Souhaitons le boisement bien conduit : il ne reste rien ; tout est à faire, et à bien faire ! » Plus loin enfin dans l'article de BOUËX on pourra lire « Le sous-bois se ressent de la nature du sol : genêts (*Genista*), bruyère (*Erica* ou *Calluna*), fougère (*Pteris aquilina*), ajonc marin (*Ulex nanus*), quelques touffes de muguet, très rare aux environs de Nemours ! Le gros gibier, depuis la clôture du grand parc de Bourron et de la ligne ferrée de Malesherbes, ne s'aventure plus dans ces parages, qui n'étaient surtout fréquentés durant la belle saison, que par les chercheurs de champignons : pézizes, girolles, cèpes, couamelles poussaient à ravir dans les taillis détruits. »

Il faut attendre ensuite la fin des années 1950 pour que la forêt de la Commanderie soit de nouveau évoquée dans le bulletin de l'ANVL. Le numéro d'avril-mai 1959 (MARTELLI-CHAUTARD M., 1959) évoque alors qu'un projet immobilier visait l'installation d'une « cité industrielle de la Commanderie » sur pas moins de 600 ha. Ce projet sera finalement abandonné. Mais en cette même année le projet de la future Autoroute A6 est affiné. Celui-ci coupera en deux le massif des Trois-Pignons puis se poursuivra plus au sud « dans les Bois particuliers de Villiers-sous-Grèz et la forêt domaniale de la Commanderie. » (MARTELLI-CHAUTARD M., 1959). La prise de conscience de la nécessité de limiter les dommages sur la nature ne sera concrétisée par des lois qu'à partir des années 1970, notamment avec la loi du 10 juillet 1976 sur

la protection de la nature. En conséquence, aucune donnée ne permettra d'évaluer précisément les impacts de la création de l'autoroute A6 sur les espaces précités.

Parmi les articles informatifs sur la flore de la Commanderie, on peut citer celui de ARLUISON, AICARDI. & FESOLOWICZ (1995). Ce compte-rendu fait état des observations lors des sorties botaniques de l'ANVL et des Naturalistes Parisiens des 27/08/1988 et 28/11/1993. Les secteurs prospectés étaient St-Pierre-lès-Nemours, Puiset et la forêt de la Commanderie. Plusieurs stations d'étude se focalisent sur la Commanderie, dont la station 10 au nord de la route de Larchant (à la jonction des parcelles 20, 21, 25, 32, 33, 34, 37 et 38), sur des cailloutis de moyenne terrasse. La flore décrite est une flore de lande acidiphile ou de milieux secs (*Calluna vulgaris*, *Dianthus carthusianorum*), mais aussi d'espèces plantées comme *Quercus rubra*, ou encore des espèces de sous-bois et landes siliceux comme *Oreoselinum nigrum* (cité comme *Peucedanum oreoselinum*), aujourd'hui quasi-menacé en Île-de-France. Est également mentionné *Ulex minor* (cité *Ulex nanus*), noté comme abondant et aujourd'hui déterminant de ZNIEFF en Île-de-France. Enfin, quatre espèces de mousses sont citées : *Aulacomnium androgynum*, *Campylopus introflexus*, *Dicranella heteromalla* puis *Orthotrichum lyellii*. D'autres stations de relevés (9, 10, 11, 12, 13, 14, 15) ont été effectués lors de cette sortie botanique en marge immédiate de la forêt domaniale de la Commanderie et méritent d'être mentionnés. Ces stations s'étendent sur la commune du Puiset le long du GR13 (stations 9, 10, 11, 12 à proximité de la parcelle 44) puis au niveau du Mont Sarrasin (stations 13, 14, 15). La végétation en station 9 est décrite comme une « chênaie sessiliflore passant au bois de pins (*Podzol sur sables de Fontainebleau, en bas de pente*) ». La station 10 décrit une « Chênaie pédonculée (*Quercion-robori-petraea*) sur sable de Fontainebleau. » On y retrouve *Oreoselinum nigrum* parmi les espèces citées. Sur la station 11 est mentionnée la présence d'une « Pelouse sur sables siliceux fixés (*Thero-Airion*) sur colluvions de sables de Fontainebleau. » On y retrouve des espèces typiques de ces milieux comme *Jasione montana*, *Corynephorus canescens*, *Mibora minima*, *Filago gallica*, etc. Une « Pelouse sur sables calcaires (*Koelerion*) sur colluvions mixtes de sables de Fontainebleau et de calcaires d'Etampes, au nord du chemin » est décrite en station 12. Des espèces comme l'Armérie faux-plantain (*Armeria plantaginea*) et l'Armoise champêtre (*Artemisia campestris*) y ont été identifiées, de même que le Silène cure-oreille (*Silene otites*). Pour finir, les

stations 13, 14 et 15 au Mont Sarrasin accueillent respectivement : 1. Une lande et chaos rocheux (sables et grès de Fontainebleau) ; 2. Un bord de chemin (en bordure de Chênaie-Frênaie) ; 3. Un bord de chemin en Chênaie-Charmaie passant à la Chênaie acidophile. A été notée sur la station 13 la présence d'*Erica cinerea* et d'*Ulex minor*. Les rochers gréseux portent de nombreuses espèces de mousses et lichens. Pour finir, la station 17 décrite dans cet article, distante de quelques centaines de mètres des parcelles 80, 81 et 42 de la forêt domaniale de la Commanderie, mentionne la présence du Corydale solide (*Corydalis solida*), une espèce considérée comme menacée (EN) en Île-de-France, et la présence en abondance de la Chondrilla à tiges de jonc (*Chondrilla juncea*).

Un article, rédigé par Jean VIVIEN (1975), s'avère particulièrement précieux pour la description des cortèges floristiques sur la limite nord de la Commanderie : « Compte-rendu floristique de l'excursion du 15 juin 1975 à Villiers-sous-Grèz, Episy et Moret-sur-Loing. » Cette excursion, organisée au cours d'un colloque naturaliste regroupant environ 125 personnes, a permis de prospecter le lieu-dit Les Rochers de la Vignette et le Golet : « Sur les bermes de la Route de Recloses et sur le talus de l'ancienne voie ferrée : *Lactuca virosa*, [...], *Muscari comosum* ; *Geranium purpureum*, très abondant. Dans les pinèdes à *Pinus pinaster* et *P. silvestris* : parmi la callunaie assise sur une épaisse couche de *Pleurozium Schreberi* où végètent quelques chênes souffreteux (*Quercus pedunculata* et *Q. sessiliflora*), *Betula verrucosa* et *B. pubescens* : *Aira praecox*, *Rumex tenuifolius* [...] ; sur les rochers ou dans leurs anfractuosités : *Amelanchier rotundifolia* portant ses fruits, et, outre *Polypodium vulgare*, *Polystichum spinulosum*. » Toujours sur la commune de Villiers-sous-Grèz : « Le Brillet : Sur les bermes et le talus herbeux de la route : de nombreuses espèces de graminées parmi lesquelles : *Bromus maximus*, *Koeleria cristata*, var. *pyramidata*, *Festuca ovina*, *Avena pubescens*, *Phleum boehmeri*, *Silene otites*, *Dianthus prolifer*, *D. carthusianorum*, *Rosa agrestis*, *R. canina*, *Galium erectum*, *Geranium sanguineum* ; une belle station de *Vicia pannonica* non encore signalée à cet endroit [...], *Medicago minima*, *Ervum hirsutum*, *Hippocrepis comosa*, le rare *Ononis pusilla* (= *O. columnae*), *Sanguisorba minor*, *Calamintha acinos*, *Hieracium pilosella*, *Stachis recta*, *Loroglossum hircinum* – Le long du sentier montant à la grande sablière et sous-bois, on a noté *Ulmus campestris*, un *Fagus silvatica*, des Pins sylvestres, quelques *Lonicera xylosteum* fructifiés et, dans la strate herbacée : *Hieracium maculatum*, *Monotropa hypophegea*, *Asplenium trichomanes* ; dans le sous-bois, la curieuse orchidée *Limodorum*

abortivum ; en abondance dans les sables : *Logfia* = *Filago minima*, *Ophrys apifera* sous diverses formes, *Camptothecium lutescens*, *Brachytecium albicans*. » Ces éléments pourront être en partie comparés aux résultats obtenus au cours des prospections de juin 2017.

L'excursion du 1^{er} septembre 2013 organisée par J. GIRAUD & M. ARLUISON de Bourron-Marlotte à Villiers-sous-Grèz, apporte également quelques informations notables sur la biodiversité du nord de la Commanderie. Leur itinéraire est passé « au bord de la courte portion de route asphaltée de Recloses à Grez-sur-Loing conduisant au pont sous l'ancienne voie ferrée. » (au sud de la parcelle 577 de la forêt de Fontainebleau, dans les parcelles 207 et 208). Ici, une « petite zone fraîche » y accueillait notamment « un très haut pied de Houblon (*Humulus lupulus*) et la Stellaire aquatique (*Myosoton aquaticum*). Sous le pont du chemin de fer, notons *Equisetum arvense* stérile et *Homalothecium lutescens*, une mousse des endroits calcaires secs. A la sortie du pont sous la voie ferrée désaffectée, nous tournons immédiatement à droite pour suivre le GR13 dont aucune barrière n'interdit l'accès depuis la route. Le résultat en est une succession honteuse de dépôts d'ordures jusque dans la grande excavation qui constitue pourtant un remarquable site à fougères rares pour la région, découvert par G. CARLIER au début des années 2000. Au bas du talus de la voie ferrée, s'y trouve *Dryopteris carthusiana* et *D. filix mas* stérile, accompagnée de l'« inévitable » *Galeopsis tetrahit*. [...] La pente de colluvions sableuses sur calcaires de Brie, exposée au nord, est couverte de grandes touffes de *Dryopteris dilatata* [...] et de *D. filix mas* (stérile) accompagnée de plusieurs espèces de *Polystichum* [...]. L'espèce la plus abondante est *Polystichum setiferum* (dét. ZNIEFF) [...] *Polystichum aculeatum* 'est présente à raison de quelques pieds isolés'. L'hybride des deux espèces est aussi présent. De l'autre côté du chemin, nous avons le plaisir de revoir *Rhytidadelphus loreus* (dét. ZNIEFF), non loin de *Thuidium tamariscinum* sur le talus de colluvions sableuses au pied du Rocher de la Vignette.»

Bien sûr, nous ne pouvons omettre de citer parmi les articles de référence sur la flore de la commune de Larchant, celui d'Alain FONTAINE (2009) : *Inventaires et étude floristiques sur la commune de Larchant (Seine-et-Marne)*. De nombreuses indications présentes dans cette étude seront reprises plus loin dans le présent article.

Les inventaires de la flore et surtout de la faune du secteur sont pour beaucoup focalisés sur la réserve naturelle régionale du marais de Larchant plus que sur la forêt domaniale de la Commanderie (voir par exemple DUCLOS, 1933 ; DOIGNON, LASNIER &

LEFEBVRE, 1951 ; DU RETAIL. & FANICA, 1983). Un article de 1963 fait aussi état de quelques données malacologiques dans le « Gouffre de Larchant » : *Mollusques des tufs de La Celle, de Darvault et de Larchant* (QUIDEAU, 1963). Une espèce comme *Stagnicola palustris* (O.F. Müller, 1774) témoigne ici de la présence d'eau stagnante. *Planorbarius corneus* (Linnaeus, 1758) (citée *Coretus corneus*), qui affectionnerait plutôt les eaux vives et enfin *Lymnaea stagnalis* (Linnaeus, 1758) (citée *Limnea stagnalis*), sont également mentionnées comme des espèces très ubiquistes.

Il faut enfin citer dans les études entomologiques celle de Rémi COUTIN sur les « Insectes capturés dans la région de Larchant » (1972). Les localisations des observations ne sont toutefois pas toujours très précises. Ainsi « Au cours d'une excursion entomologique effectuée le 20 juin 1971 dans la région de Larchant [...] par la société versaillaise des sciences naturelles, son président a consigné les captures suivantes : [...] – Orthoptères : *Tettigonia viridissima*. – Héteroïptères : *Coptosoma globus*, *Aelia acuminata*, *Lygus pratensis*, *Naucoris maculata* [...], *Tettigella viridis* – Névroptères : *Notochrysa* sp. ». Pour les coléoptères : « *Carabus purpurascens*, *Melolontha hippocastani*, *Anomalina dubia*, *Phyllopertha horticola*, *Tillus elongatus*, *Dasytes plumbeus*, *Athous hirtus*, *Adelocera murina*, *Crypticus quisquilius*, *Lagria atripes*, *Oedemera flavipes*, *O. viredescens*, *Chrysanthia viridissima*, *Cerambyx scopoli*, *Leptura cerambyciformis*, *L. maculata*, *Strangalia melanura*, *Stenopterus rufus*, *Cryptocephalus bipunctatus*, *Clythra laeviuscula*, *Phyllobius betulae*, *P. parvulus*, *Polydrosus prasinus*, *Mononychus punctum-album*.

Lépidoptères : *Arctia caja*, *Limnitis camilla*. – Diptères : *Thomasiella eryngii*, *Rhagiotringarius*, *Dioctria atricapilla*, *Dysmachus trigonus*, *Thereva nobilata*, *Argyramoeba anthrax*, *Cerocera ceratocera*, *Trypoptera punctulata*, *Eristalis sepulchralis*, *Ischysossirphus glaucus*, *Epistrophe balteata*, *Syrphus vitripennis*, *S. corollae*, *Chilosia variabilis*.

Hyménoptères : *Cephus pygmaeus*, *Pachyprotasis antennata*, *Macrophya montana*, *M. rufipes*, *Tenthredo mesomelas*, *T. ferruginea*, *T. temula*, *Campoplex* sp., *Enicospilus* sp., *Odynerus callosus*, *Ammophila pubescens*, *Argyrogorites mystaceus*, *Formica sanguinea*, *Clisodon furcatus*, *Halictus xanthopus*, *H. nitidus*, *Andrena bimaculata*, *A. chrysoscelis*, *A. proxima*, *Osmia coerulea*, *O. papaveris*.

- Acariens : *Trombidium holosericeum*.

Remarques particulières sur ces captures déterminées par Rémi COUTIN, Roch DESMIER de CHENON et Véronique GAULLIER : 1. Sur les ombelles des clairières

ou les bordures des chemins, nombreuses espèces et individus de Cérámbycides et de Tenthredinidés ; 2. Sur les Composées en fleurs, de nombreux Syrphidés ; 3. C'est dans les biotopes sableux d'une sablière à Larchant qu'ont été capturées les Ammophiles et l'*Anomala* ; et dans les falaises calcaires du Calcaire de Beauce au sommet de la sablière qu'on a observé les *Osmia* et probablement leur parasite le Bombylide *Argyramoeba* ; 4. C'est sur les fleurs et les jeunes fruits des *Iris pseudacorus* du Marais de Larchant qu'ont été observés les nombreux Charançons spécifiques de cette plante : *Mononychus punctum-album* ; 5. Enfin, dans les clairières du massif boisé, nous avons trouvé de nombreux cadavres de Hanneton des bois : *Melolontha hippocastani* ; 6. La Cécidomyie de l'*Eryngium* ou *Panicaut* qui fut trouvée à l'état larvaire dans les galles de tige qu'elle provoque ; conservées en élevage, ces galles ont permis de recueillir des adultes deux semaines plus tard, ce qui confirme l'existence de plusieurs générations annuelles. »

Ces données historiques permettent de se représenter quelques pièces du « paysage écologique » du secteur d'étude au cours des 70 dernières années. Nous noterons toutefois que la partie centrale de la forêt domaniale de la Commanderie semble avoir été peu prospectée et ce sont finalement surtout des descriptions du secteur oriental (Rocher de Dame Jouanne, Rocher de la Justice), de l'extrême sud (Mont Sarrasin, Roche du Paradis) et du nord du massif (Rochers de la Vignette), qui sont disponibles. Sans prétendre pouvoir effectuer une analyse diachronique fine, ces informations historiques pourront toutefois, comparées aux données récentes, permettre de comprendre certaines évolutions de ce territoire.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

La forêt domaniale de la Commanderie est située au sud du département de la Seine-et-Marne, sur les communes de Grez-sur-Loing, Larchant, Saint-Pierre-lès-Nemours, Villiers-sous-Grez et Recluses.

Cette forêt jouxte la forêt domaniale de Fontainebleau sur sa partie sud (Fig. 1). Elle en partage certaines caractéristiques écologiques et géologiques, notamment sur sa face ouest qui laisse apparaître des chaos gréseux et des landes à callune étendus aux lieux-dits la Dame Jouanne, Le Rocher de la Justice, l'Éléphant, (etc.). Ce secteur de la Commanderie est bien connu de nombreux acteurs du territoire, notamment pour les activités de loisir (escalade, randonnée, etc.).



Fig. 1 : Cartographie localisant la Forêt de la Commanderie. Source : ONF, 2014

SECTEURS D'ÉTUDE PRIVILÉGIÉS

Les deux journées de prospections conduites par les équipes de PatriNat et de l'ANVL ne pouvaient prétendre couvrir l'ensemble du massif (près de 2 500 hectares). La forêt domaniale de la Commanderie ayant déjà fait l'objet d'inventaires partiels au fil du temps, l'objectif était ici de focaliser l'attention sur des secteurs moins connus et potentiellement porteurs d'enjeux pour la biodiversité.

Des secteurs ont donc été préalablement identifiés avec les équipes de l'ANVL pour conduire des groupes pluridisciplinaires le jour de la sortie annuelle de PatriNat le 28 juin 2017. Ces secteurs s'étendent sur le périmètre de la forêt domaniale de la Commanderie proprement dite ainsi que les boisements périphériques avec lesquels elle forme une unité écologique plus ou moins cohérente (Bois de l'Hermitage, Bois de la Noël, etc.).

La zone d'étude s'est donc étendue sur quatre communes : Larchant, Villiers-sous-Grez, Grez-

sur-Loing et Saint-Pierre-lès-Nemours. Les boisements plus au nord, sur les communes de Recloses et de Bourron-Marlotte, historiquement mieux prospectés par les naturalistes, n'ont pas été intégrés à l'étude.

Six secteurs ont ainsi été désignés en fonction des lacunes de connaissances et des intérêts potentiels pour la biodiversité :

1. Les Pâtures
2. Mare aux Cailloux
3. Trémainville
4. Rochers de la Vignette
5. Grotte du Curé
6. Chalumeau

Les périmètres relatifs à la « Grotte du Curé » puis aux « Rochers de la Vignette », ne sont pas inclus dans le périmètre de la forêt domaniale de la Commanderie. Toutefois, les données collectées sur ces espaces s'avéreront utiles pour

comprendre l'ensemble écologique et effectuer des recommandations pour la préservation des plus grands enjeux de biodiversité.

Une sortie a préalablement été conduite le 24 juin 2017 avec 9 naturalistes de l'ANVL pour repérer quelques secteurs et initier des relevés faunistiques

et floristiques. Les lieux-dits qui ont fait l'objet de relevés à cette date sont la Prairie de la Motte, les Pâtures, le Chemin de Puisélet à Fontainebleau, les bordures nord et nord-ouest du marais de Larchant et la Route de Bois d'Hyver (cf. Fig. 2).

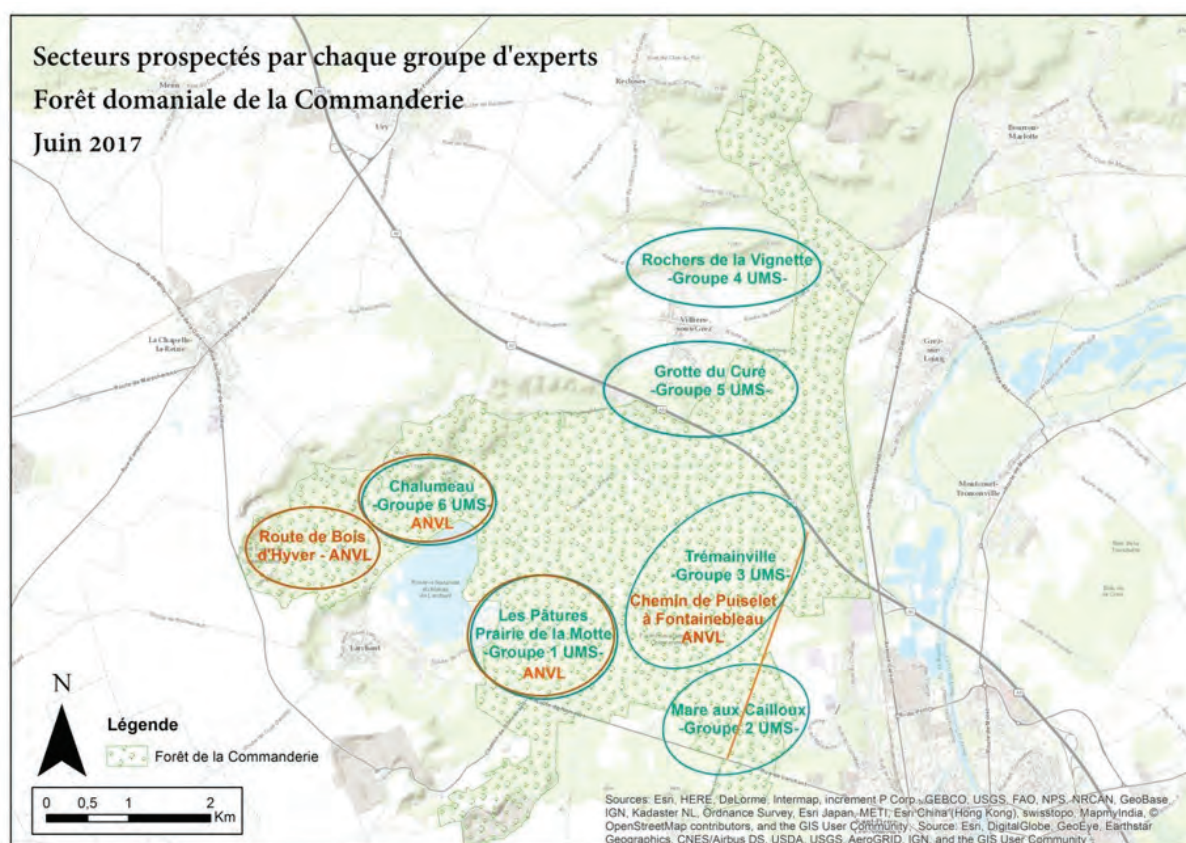


Fig. 2 : Secteurs prospectés le 24 juin 2017 par les équipes de l'ANVL (en orange) puis par les équipes de l'UMS PatriNat le 28 juin 2017 (en vert) : Prairie de la Motte, Les Pâtures, Chemin de Puisélet à Fontainebleau, Trémainville, Bordures nord et nord-ouest du marais de Larchant, Route de Bois d'Hyver, Grotte du Curé puis Rochers de la Vignette. Source : UMS PatriNat.

GÉOLOGIE ET PÉDOLOGIE

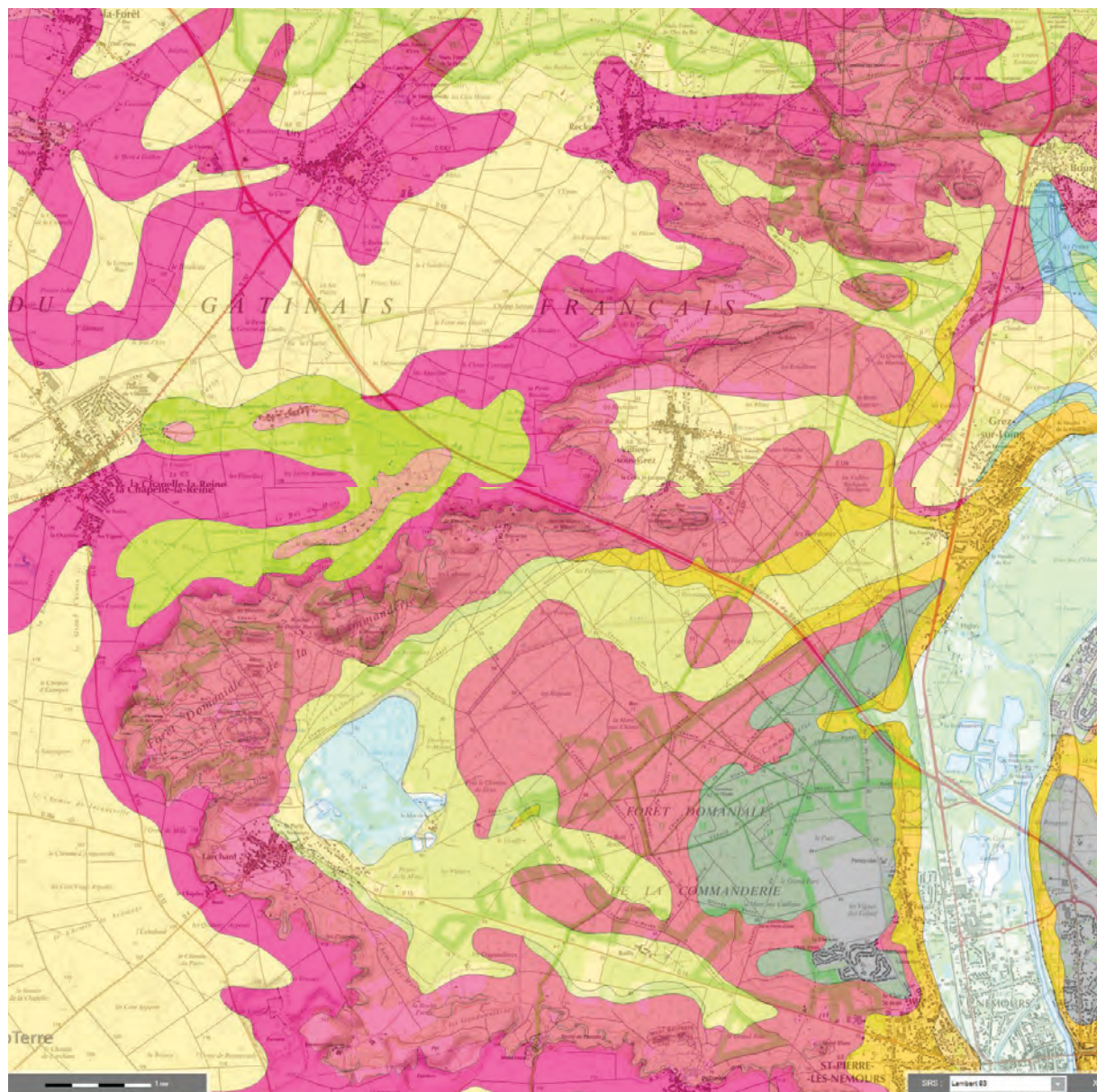
Les informations déclinées dans ce paragraphe sont reprises de FONTAINE (2009), qui a dressé un portrait précis de la géologie et de la pédologie sur la commune de Larchant.

L'histoire géologique du lieu est marquée par deux époques que sont l'Oligocène, avec le Stampien caractérisé par ses sables et grès de Fontainebleau surmontés du calcaire du Gâtinais et, d'autre part, le Miocène avec l'Aquitainien pendant lequel se déposent des séries marneuses (marne de Neuville) (cf. Fig 3.).

Le Stampien expose deux formations aux conséquences floristiques déterminantes. Apparents sur les coteaux et le fond du golf de

Larchant, les sables et grès de Fontainebleau sont essentiellement composés de quartz (>90% de SiO₂). Les sols qui en dérivent ne permettent que l'expression d'une flore acidiphile ou acidiline. Sur la partie sommitale des sables et au-dessus de la platière de grès se trouve une mince couche de calcaire d'Etampes. Les sols limoneux, nettement calcaires développés sur ce banc ne permettent qu'à une flore calciligne ou calcicole d'y croître.

L'Aquitainien formant la Butte du Moulin à Vent, s'étale doucement en direction de la Dame-Jouanne sur le calcaire du Gâtinais. Il est constitué d'une alternance de calcaires marneux, marnes, calcaires tendres (molasses du Gâtinais) à forte rétention en eau et offre un paysage



LÉGENDES

	g1SP Sable à galets de silex, poudingues, localement faciès molassique		g1AR Argile verte, Glaises à Cyrènes et/ou Marnes vertes et blanches (Argile verte de Romainville)
	Fz Alluvions récentes : limons, argiles, sables, tourbes localement		m1CPi Calcaire de Beauce, Calcaire de Pithiviers (Loiret)
	e4AP Argile plastique, sables et grès		Fw Alluvions anciennes de haute terrasse (terrasse de 20-30 m) : sables et graviers
	e4PP Poudingue à chailles, conglomérat à silex, Formation de Pars-en-Gâtinais (Loiret)		m1MG Molasse du Gâtinais, Marnes vertes de Neuville-sur-Essonne (Loiret)
	g1GF Grès de Fontainebleau en place ou remaniés (grésification quaternaire de sables stampiens dunaires)		LF Limon des plateaux
	g1SF Sables de Fontainebleau, accessoirement grès en place ou peu remanié (versant)		e7C Calcaire de Champigny, Calcaire de Château-Landon, Marnes de Nemours
	g1CE Calcaire d'Etampes (Essonne), meulière, marnes, Calcaires du Gâtinais		Fy Alluvions anciennes (basse terrasse de 0-10 m) : sables et graviers, colluvions, alluvions et apports éoliens
	g1CB Calcaire de Brie stampien et meulière plio-quaternaire indifférenciés		Hydro Réseau hydrographique, étangs, lacs, gravières inondées

Fig.3: Carte géologique au 1/50.000^{ème} du secteur de la Forêt domaniale de la Commanderie.
Source : <http://infoterre.brgm.fr/>

particulier ainsi qu'une flore également originale.

Les sols de la bordure du golf de Larchant sont très complexes. Les limites géographiques et physiques sont difficiles à définir. Exception faite dans les conditions agricoles, il règne une grande confusion visible à l'intérieur même des formations floristiques étudiées. Les limons de plateaux colluvionnent avec les sables de Fontainebleau et dans ces nombreux cas, il est difficile de les délimiter précisément. Les apports de matériaux étrangers sont également importants sur certaines zones comme les renforcements des chemins ou anciens campements (carrières). L'exploitation des carrières ajoute d'autres perturbations : en premier lieu le dégagement des couches superficielles non exploitables et des déblais inexploitable qui en découlent.

Dans les landes, entre les buttes et sur les platières gréseuses se trouvent des sables podzoliques. Mais là aussi quelques grès alvéolés démontrent la présence ancienne de calcaires, ce qui se traduit par la présence de plantes à tendance calcicole. Ces sols sont profonds mais n'ont aucun pouvoir de rétention. La flore installée sur de tels substrats doit être particulièrement résistante à la sécheresse ou alors aller chercher l'eau en profondeur.

Lorsque le sol est limoneux, il s'agit le plus souvent de sols faiblement argileux et fortement enrichis de sables avec en plus une couche de débris organiques de végétaux. C'est à l'approche de la butte marneuse du Moulin à Vent que ce sol s'enrichit en argile. Cette couche de débris (mulch) n'est jamais très importante, ce qui se traduit par une bonne activité des micro-organismes.

A la limite du plateau agricole apparaissent les grès. Dans ces situations, la roche ralentit la percolation de l'eau et la végétation se modifie en conséquence. Les sols marneux sont constitués de particules fines, argile et calcaire.

Dans les flaques de roulement (engins agricoles ou passage de roues sur et hors chemin), on peut trouver quelques plantes de zones humides (Saules, Joncs, etc.).

En règle générale, les sols formés sur de tels substrats sont biologiquement peu actifs (sol de type mor) et la matière organique se décompose très lentement. Le taux important de carbonate de calcium permet à une flore calcicole de se développer et d'offrir un cortège floristique original.

DONNÉES CLIMATIQUES

Les données climatiques les plus proches de la commune de Larchant enregistrées par Météo France sont celles de la station de Melun (77000). Cette station donne pour la période 1981-2010 des températures moyennes minimales de 6,8°C et des maximales de 15,7°C. La hauteur des précipitations moyennes enregistrées est de 676,9 mm par an avec 117,2 jours de précipitations. Enfin, la durée d'ensoleillement est de 1752,5 heures par an (cf. annexe IV pour les normales annuelles sur la station de Melun).

Sur l'année 2017, on compte des précipitations accrues avec 702,8 mm sur 99 jours de pluies. La température moyenne annuelle minimale était de 7,4°C et la moyenne maximale de 16,7°C. La durée d'ensoleillement a été quant à elle de 1811,7 heures. Cette année relativement pluvieuse a donc permis une bonne expression de la flore alors que pour l'année 1998 et la période 2003-2006, FONTAINE (2009) mentionnait cinq années sèches. Il concluait alors que les pluviométries déficitaires, surtout au printemps, se traduisent au niveau de la flore par une sélection des espèces les mieux adaptées et la création d'espaces favorisant les groupements thérophytiques des milieux pionniers.

Nous pouvons, comme l'avait fait FONTAINE, calculer l'indice d'aridité de DE MARTONNE. Celui-ci est utile pour exprimer les conditions climatiques du milieu.

Indice de DE MARTONNE : $ia = P/t^{\circ} + 10$, P étant les précipitations annuelles et t° la température moyenne annuelle.

Par comparaison, l'indice annuel moyen à Brest est de 38 (région humide) et à Oran, en Algérie, de 15,3 (région semi-aride). Il était de 18,4 en 1976 (année de grande sécheresse) dans le Gâtinais et de 29,8 pour l'année 2000, année la plus humide étudiée par A. FONTAINE. En 2017, la t° moyenne calculée est de 12,05°C et les précipitations de 702,8 soit un indice de DE MARTONNE $ia = 702,8 / 12,05 + 10 = 31,87$. Le même indice calculé sur les moyennes de 1981 à 2010 donne une valeur de 30,42. L'indice moyen donne donc une valeur relative à une région plutôt humide, juste au-dessus de la référence pour une région semi-humide (région semi-humide : $20 < I < 30$; région humide : $30 < I < 55$).

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

La météorologie est particulièrement importante dans l'observation de nombreux groupes taxonomiques. Les conditions généralement recherchées étant l'absence de pluie et de vents forts. De ces conditions dépendent notamment les observations d'une grande partie de l'entomofaune : papillons de jours, orthoptères, hyménoptères, odonates (etc.). L'avifaune peut aussi être sensible à certaines conditions. Les vents violents limitent en particulier l'activité de chant.

Le bulletin Météo France du 24 juin 2017 pour la commune de Larchant fait état de conditions « très nuageuses », avec des températures minimales de 13,1°C et des maximales de 25,2°C. (cf. Annexe III & IV). Finalement, quelques belles éclaircies ont permis à l'entomofaune de s'exprimer et aux naturalistes de faire de belles observations.

Le bulletin Météo France du 28 juin 2017 fait aussi état de conditions « très nuageuses », avec

des températures minimales de 16,5°C et des maximales de 24,6°C (Fig. 4). Quelques fortes averses ont ponctué la journée, notamment en fin de matinée et début d'après-midi. Mais des éclaircies ont aussi permis un réchauffement ponctuel suffisant pour que l'entomofaune s'active.



Fig. 4 : Des inventaires dans la joie et la bonne humeur malgré quelques averses. Cliché : Ph. GOURDAIN.

MÉTHODOLOGIE

Méthodologie des relevés naturalistes

Lors de la sortie du 24 juin 2017 conduite par l'ANVL, trois groupes, aux compétences naturalistes complémentaires, ont été constitués. Ces groupes se sont répartis sur les lieux-dits « prairie de la Motte / Les Pâtures » d'une part, « Les Perpignans - Le Chalumeau » d'autre part, et « Le Rocher de la Justice - Carrefour de Bois d'Hyver » concernant le dernier groupe, en charge d'un inventaire des papillons de nuit. Ces données ont été obtenues au moyen d'un piège lumineux de type drap blanc. Le piège lumineux a été installé entre les Lieux-dits « Carrefour de Bois d'Hyver » et « Rocher de la Justice ».

Les groupes formés pour la journée « PatriNat » du 28 juin 2017 ont été volontairement très hétéroclites, avec des compétences et des spécialités naturalistes variées. Les observations, relevées de manière opportuniste, se sont ainsi avérées très hétérogènes d'un secteur à l'autre. Peu de comparaisons entre les secteurs sont donc possibles sur cette journée d'inventaire ; par conséquent, seules l'analyse des enjeux propres à chaque secteur ainsi que la comparaison avec les données historiquement connues ont pu être réalisées.

Gestion des données et analyses statistiques

L'ensemble des données a été intégré à l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) via

l'outil de gestion en ligne de données naturalistes CardObs, et via l'application de saisie des données naturalistes CarNat, disponible sur smartphone. Le référentiel taxonomique utilisé pour l'ensemble des données produites et analysées dans cet article est TAXREF version 12 (GARGOMINY *et al.* 2018).

Les relevés phytosociologiques, réalisés dans le secteur de Larchant par le botaniste Alain FONTAINE entre les années 1970 et 2000, ont également été mobilisés dans le cadre de ce travail. Ces données, compilées dans des fichiers Excel, ont été reformatées et ont fait l'objet d'une réconciliation taxonomique avec la version 12 de TAXREF, afin d'être analysées.

L'ensemble des données faune, flore, fonge collectées dans le cadre des prospections des 24 et 28 juin 2017 ainsi que les relevés phytosociologiques d'Alain FONTAINE ont été analysés avec le logiciel R (R CORE TEAM, 2019).

Ce travail a ainsi permis de remobiliser les données floristiques sur la commune de Larchant, qui n'étaient pas disponibles dans les bases de données naturalistes (Cettia Île-de-France, INPN). Les premières notifications de ces données datent de 1971 ; elles ont ensuite été publiées en 2009 dans le bulletin de l'ANVL. Ces données précieuses ont permis d'une part une analyse comparative, somme toute relative avec les observations de 2017. Mais elles ont aussi été très utiles pour mettre en exergue les secteurs de grand intérêt floristique en vue d'actions de préservation ou de gestion conservatoire.

STATISTIQUES GÉNÉRALES

Les données produites en 2017 ont volontairement été traitées par journée de prospection pour plus de lisibilité. La figure 5 ci-dessous illustre le nombre de données produites pour chacune des journées de prospections. **207 taxons en commun** ont été enregistrés entre la journée du 24 juin et celle du 28 juin 2017.

Prospections ANVL - 24 juin 2017

La figure 6 ci-après référence le nombre d'espèces observées et le nombre de données produites lors de la sortie de repérage du 24 juin 2017, sur 15 stations de collecte. **10 observateurs / déterminateurs** ont renseigné **382 taxons** (genres, espèces et sous-espèces), pour **555 données**.

Prospections PatriNat - 28 juin 2017

Lors de la sortie du 28 juin 2017, **156 stations** de collecte de données ont été créées et renseignées dans la plateforme de saisie en ligne CardObs,

permettant le versement des données dans l'INPN (Fig. 9). **63 observateurs/déterminateurs** ont renseigné **1824 données** pour **725 taxons**, dont **648 espèces**.

La plupart des déterminations ont été faites jusqu'à l'espèce, seul un faible nombre de ces déterminations a été assuré jusqu'au genre. Les groupes ayant identifié le plus de sous-espèces sont ceux ayant inventorié la flore et les insectes (Coléoptères notamment) (Fig. 7 & 8).

299 espèces animales, **377** espèces végétales, **51** espèces de champignons ont ainsi pu être identifiées

La liste complète des espèces identifiées les 24 et 28 juin 2017 est disponible en Annexe I.

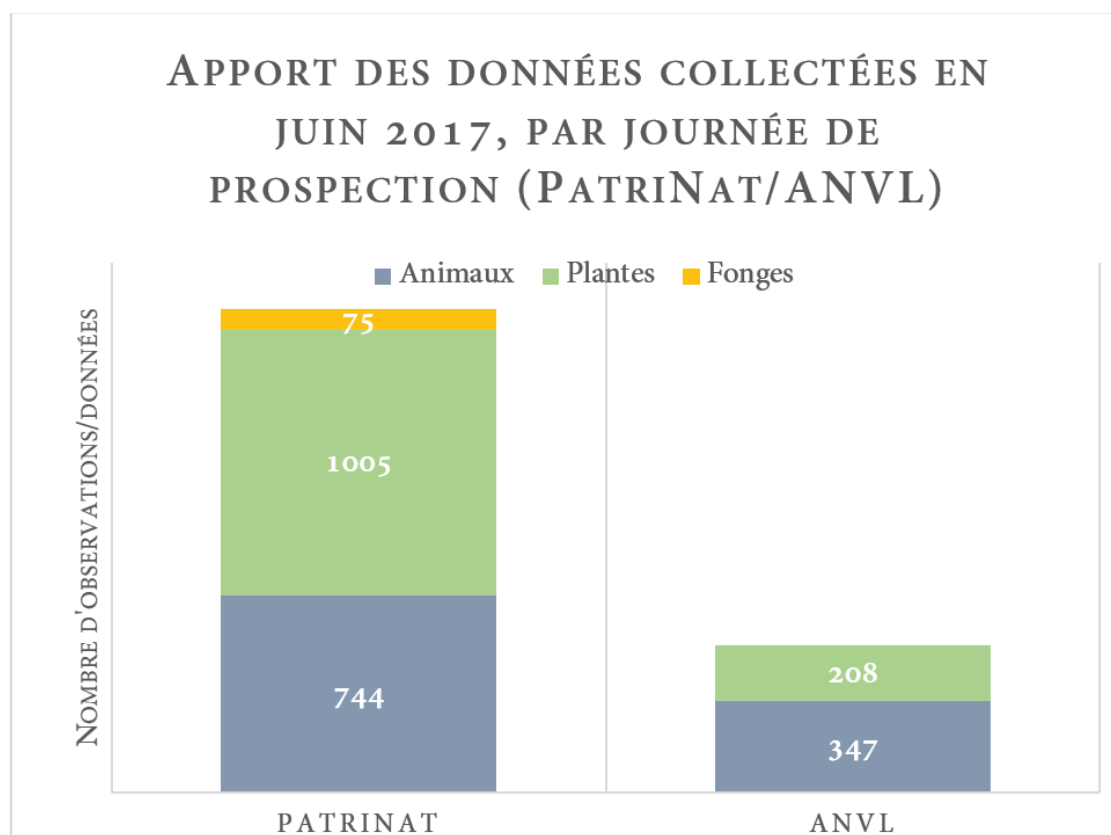


Fig. 5 : Nombre de données faune, flore et fonge produites par journée de prospection.
Source : UMS PatriNat.

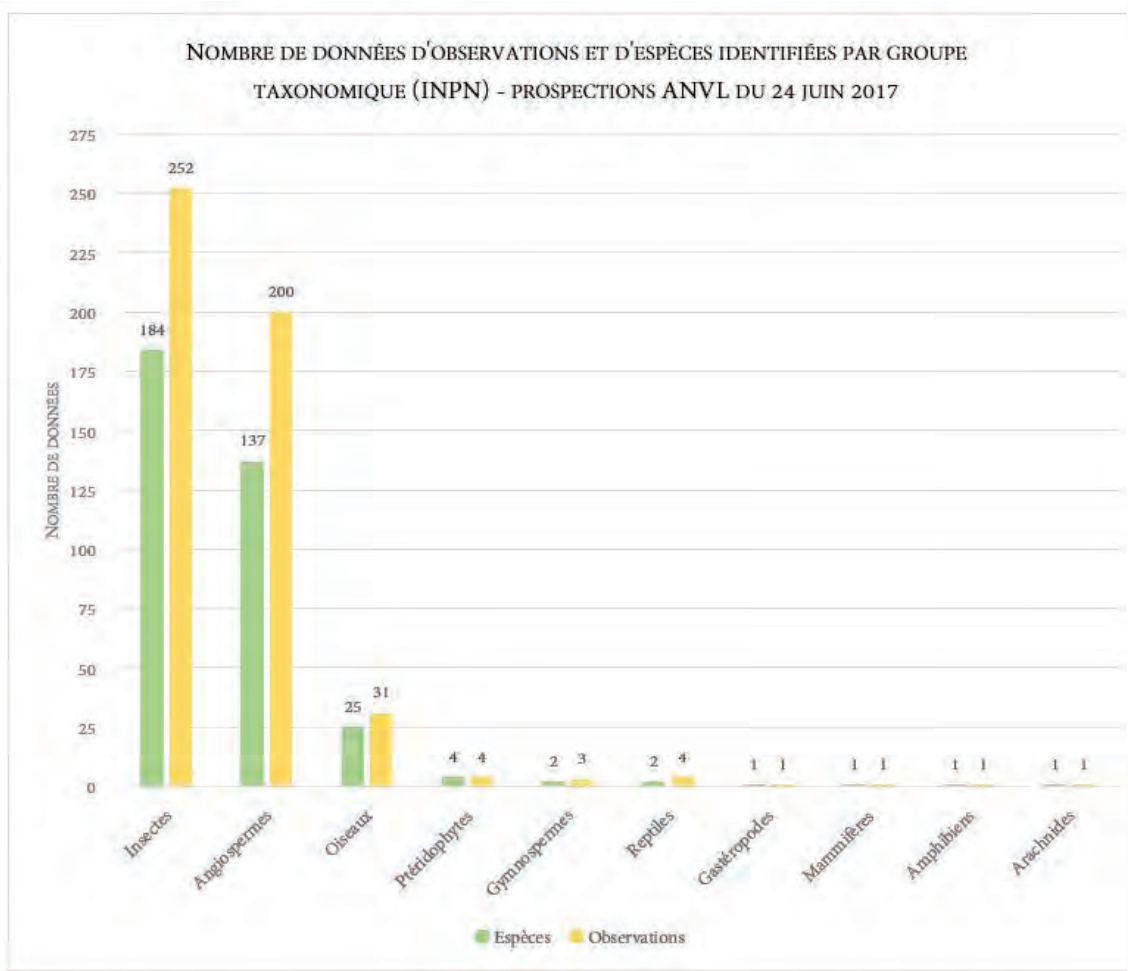


Fig. 6 : Nombre de données d'observations et d'espèces identifiées par principaux groupes taxonomiques - prospection ANVL du 24 juin 2017. Source : UMS PatriNat.

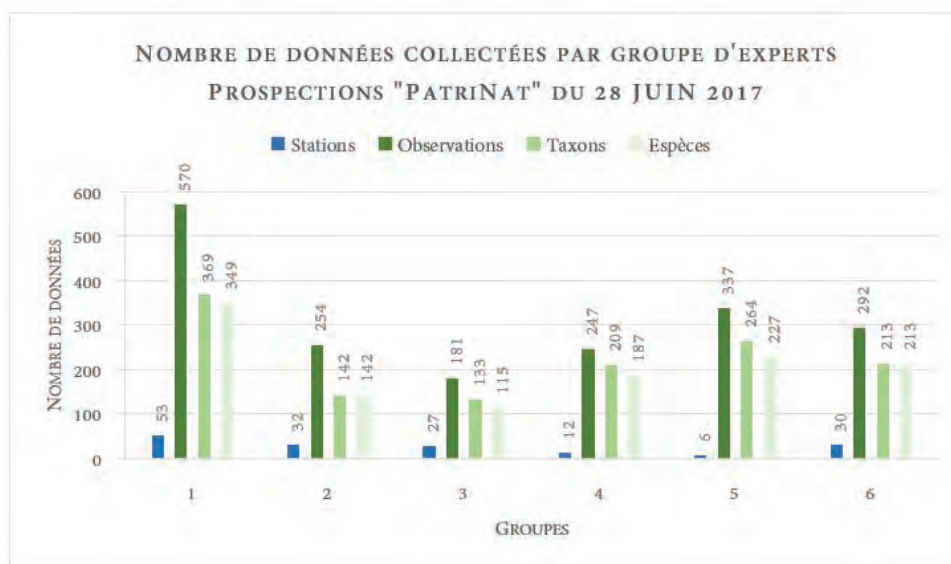


Fig. 7 : Nombre de données collectées par groupe d'experts - prospections PatriNat du 28 juin 2017. Source : UMS PatriNat.

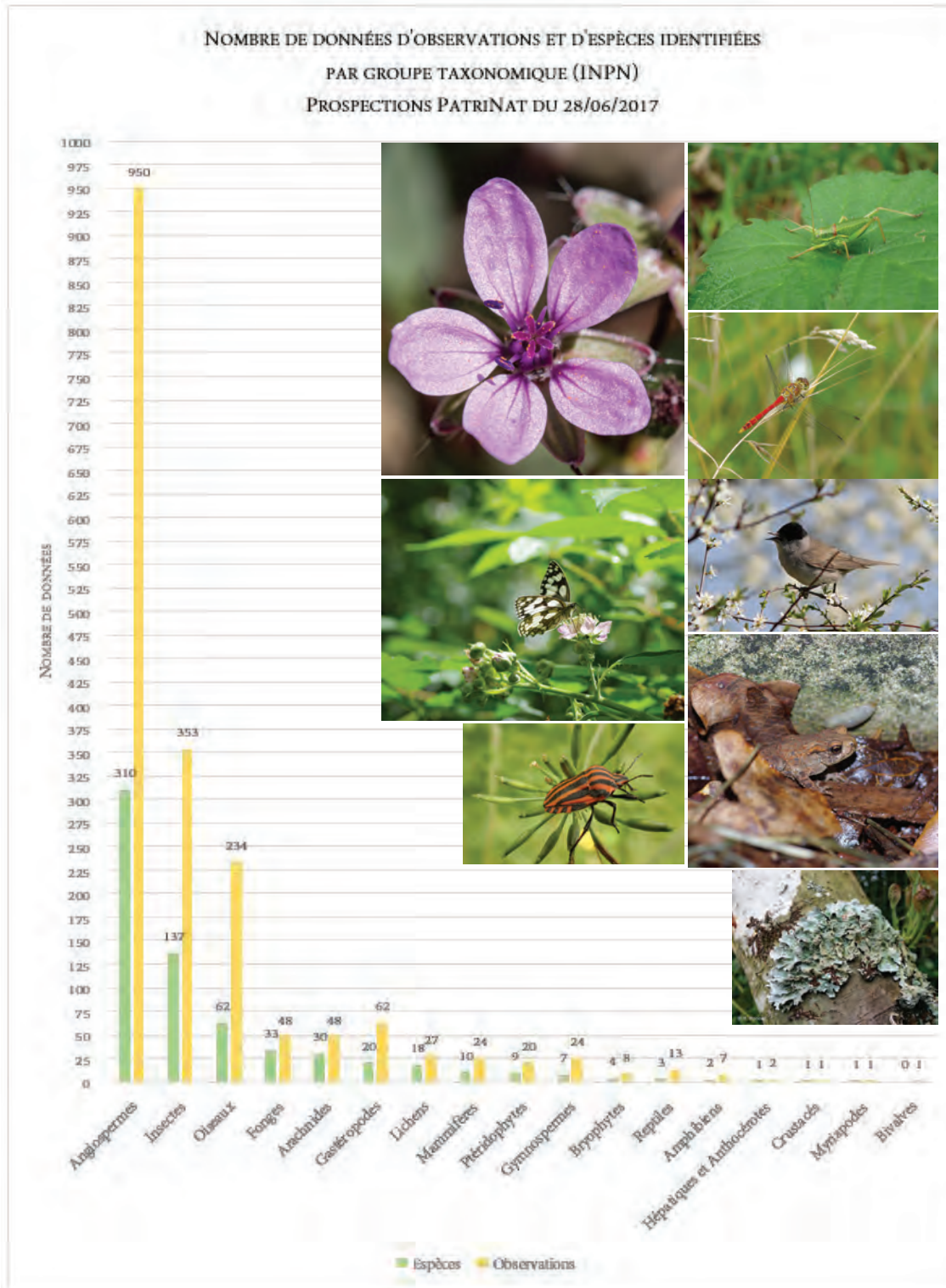


Fig. 8 : Nombre de données d'observations et d'espèces identifiées par groupe taxonomique - prospection PatriNat du 28 juin 2017. Source : UMS PatriNat.

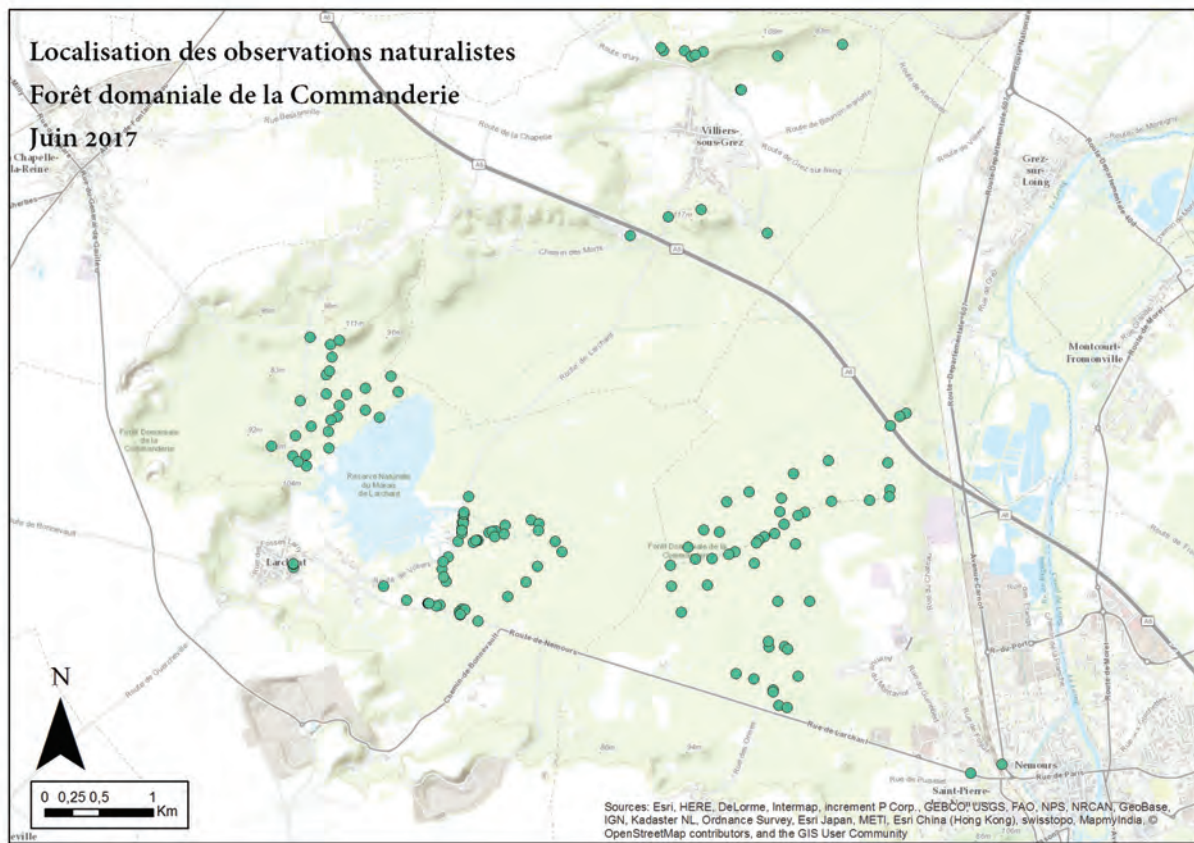


Fig. 9 : Localisation des stations d'observations naturalistes en forêt domaniale de la Commanderie - juin 2017. Source : UMS PatriNat.

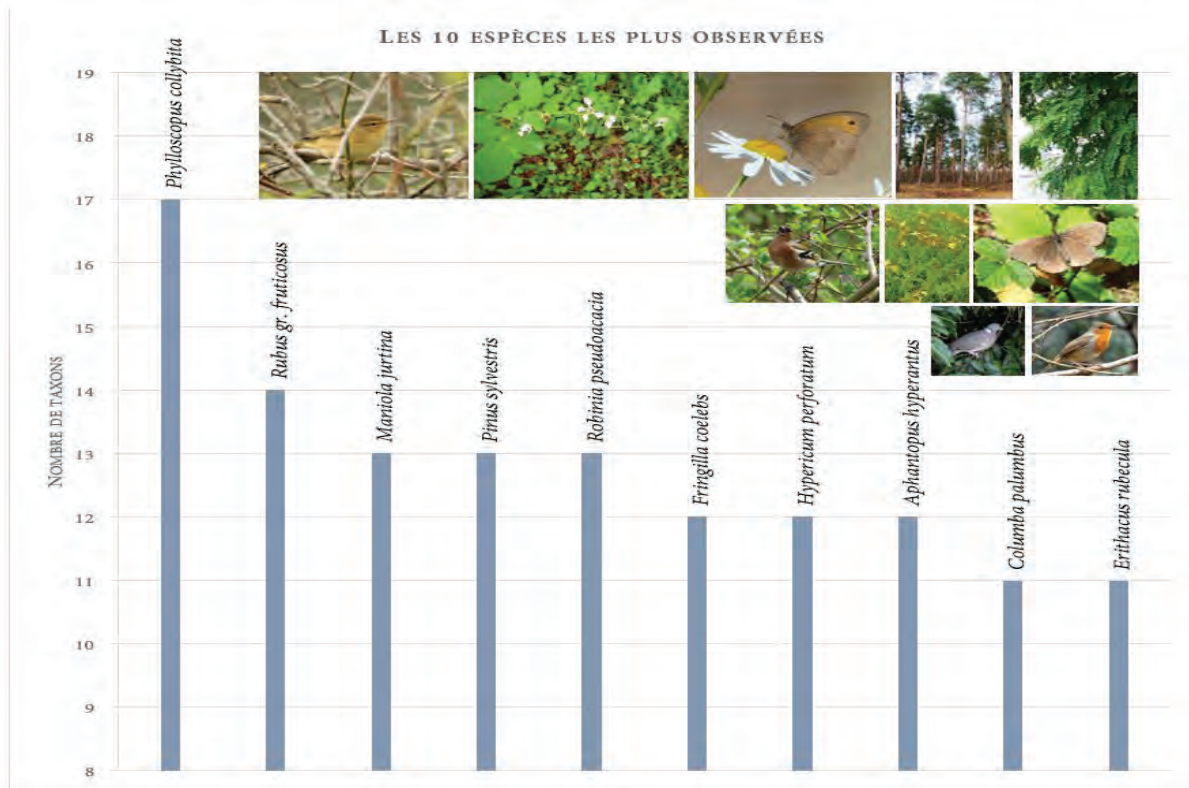


Fig. 10 : Les 10 espèces les plus observées le 28 juin 2017. Source : UMS PatriNat.

Le Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*) est l'espèce la plus renseignée dans CardObs (17 fois) durant cette journée de prospection. Le genre *Phylloscopus* est également le genre le plus cité dans les données collectées, incluant ainsi les autres espèces de pouillot : le Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*) ; ainsi que les espèces d'affinité forestière comme le Pouillot siffleur (*Phylloscopus sibilatrix*) et le Pouillot de Bonelli (*Phylloscopus bonelli*). Le Myrtil (*Maniola jurtina*) est l'insecte le plus observé (13 données) (cf. Fig. 10).

Notons que la flore représente le groupe taxonomique dont le nombre moyen de données est le plus important. Ce sont en particulier les espèces considérées comme « exotiques envahissantes » qui ont été notées à plusieurs reprises et dans différents secteurs : le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) a été cité 13 fois et le Phytolaque d'Amérique (*Phytolacca americana*), 10 fois. Le Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*) a également été cité à 13 reprises dans les différents relevés.

Espèces patrimoniales et protégées

NDLA : il est à noter, en préambule de cette partie, que les listes rouges, les listes d'espèces déterminantes de ZNIEFF et les protections régionales ont évolué entre les prospections de 2017, l'analyse des résultats et la réalisation de cet article en 2019. Il est donc possible que quelques « coquilles », dues à la réévaluation des statuts Île-de-France, se soient glissées dans les éléments ci-après.

Les prospections naturalistes ont ainsi permis de mettre en lumière la présence de :

➤ 5 espèces figurant à l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux et protégées au niveau national :

- ⇒ Pic mar (*Dendrocopos medius*) ;
- ⇒ Pic noir (*Dryocopus martius*) ;
- ⇒ Milan noir (*Milvus migrans*) (première observation sur la commune de Villiers-sous-Grez) ;
- ⇒ Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) ;
- ⇒ Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*).

➤ 3 espèces animales figurant à l'Annexe 4 de la Directive Habitats-Faune-Flore et protégées au niveau national :

- ⇒ Lézard vert occidental (*Lacerta bilineata*) ;
- ⇒ Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) ;
- ⇒ Grenouille agile (*Rana dalmatina*).

➤ 6 espèces d'oiseaux considérées comme vulnérables sur la Liste rouge nationale :

- ⇒ Linotte mélodieuse (*Linaria cannabina*),

- ⇒ Serin cini (*Serinus serinus*) ;
- ⇒ Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) ;
- ⇒ Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*) ;
- ⇒ Verdier d'Europe (*Chloris chloris*) ;
- ⇒ Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*).

➤ 7 espèces d'oiseaux menacées au niveau régional :

- ⇒ Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*) (en danger sur la LRR Île-de-France) ;
- ⇒ Huppe fasciée (*Upupa epops*) (en danger sur la LRR Île-de-France) ;
- ⇒ Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*) (vulnérable sur la LRR Île-de-France) ;
- ⇒ Hironnelle rustique (*Hirundo rustica*) (vulnérable sur la LRR Île-de-France) ;
- ⇒ Moineau domestique (*Passer domesticus*) (vulnérable sur la LRR Île-de-France) ;
- ⇒ Pouillot siffleur (*Phylloscopus sibilatrix*) (vulnérable sur la LRR Île-de-France) ;
- ⇒ Fauvette des jardins (*Sylvia borin*) (vulnérable sur la LRR Île-de-France).

➤ Parmi les espèces d'insectes protégées en Île-de-France, on note la présence de : 2 espèces de Rhopalocères : la Petite Violette (*Boloria dia*) et la Mélitée du Mélampyre (*Melitaea athalia*) ; une espèce de libellule : l'Agrion mignon (*Coenagrion scitulum*) ; une espèce de Coléoptère : la Cétoine marbrée (*Liocola marmorata marmorata*) ; une espèce d'Orthoptère : l'Oedipode turquoise (*Oedipoda caerulea*) ; une espèce d'hémiptère Cicadellidae : le Grand Diable (*Ledra aurita*).

➤ 4 espèces d'insectes sont considérées comme vulnérables sur la Liste rouge régionale :

- ⇒ Ephemère des vignes (*Ephippiger diurnus*), rthoptère bien présent dans le secteur ;
- ⇒ Azuré de l'Ajonc (*Plebejus argus*) ;
- ⇒ Moyen-Nacré (*Fabriciana adippe*) ;
- ⇒ Cordulie métallique (*Somatochlora metallica*).

➤ 5 espèces végétales sont protégées en Île-de-France, et 9 espèces végétales considérées comme menacées au niveau régional :

- ⇒ Bistorte officinale (*Bistorta officinalis*) (en danger sur la Liste rouge régionale (LRR) Île-de-France et protégée dans la région) ;
- ⇒ Pâturin des marais (*Poa palustris*) (en danger sur la LRR Île-de-France et protégé dans la région) ;
- ⇒ Peucedan herbe-aux-cerfs (*Cervaria rivini*) (vulnérable sur la LRR Île-de-France et protégé dans la région) ;
- ⇒ Pyrole en ombelle (*Chimaphila umbellata*) (vulnérable sur la LRR Île-de-France et protégée dans la région) ;

- ⇒ Saule rampant (*Salix repens*) (en danger sur la LRR Île-de-France et protégé dans la région) ;
- ⇒ Agripaume cardiaque (*Leonurus cardiaca*) (en danger sur la LRR Île-de-France) ;
- ⇒ Campanule agglomérée (*Campanula glomerata*) (vulnérable sur la LRR Île-de-France) ;
- ⇒ Laïche à épis distants (*Carex distans*) (vulnérable sur la LRR Île-de-France) ;
- ⇒ Trèfle rude (*Trifolium scabrum*) (vulnérable sur la LRR Île-de-France).

➤ **Au total, 46 espèces sont déterminantes de ZNIEFF en Île-de-France (cf. Annexe I).**

4 espèces protégées en Île-de-France ont pour la première fois été observées dans le secteur de Grez-sur-loing, Larchant et Villiers-sous-Grez : *Bistorta officinalis*, *Ledra aurita*, *Liocola marmorata marmorata* et *Poa palustris*.

À noter que d'un point de vue réglementaire les espèces d'oiseaux (passereaux en particulier) sont, pour la plupart, protégées sur le territoire national, ce qui implique que la commercialisation, la perturbation intentionnelle et/ou la destruction des individus, des nids et des œufs sont interdites. Leurs habitats sont également protégés.

Espèces introduites et exotiques envahissantes

Cette étude a aussi permis d'identifier sur le territoire la présence de **18 espèces végétales introduites**, de **7 espèces considérées comme « exotiques envahissantes potentielles »** et de **6 espèces considérées comme « exotiques envahissantes avérées »** (WEGNEZ, 2018) (Fig. 11). Les espèces dites « introduites » sont des espèces qui ne sont pas considérées comme des espèces « indigènes » à un territoire donné ; leur présence n'est pas considérée comme problématique, tant que ces espèces n'entrent pas en concurrence avec d'autres espèces autochtones. Les espèces considérées comme « exotiques envahissantes » sont des espèces introduites qui peuvent, quant à elles, entrer en concurrence avec d'autres espèces et coloniser de vastes surfaces sur un laps de temps très court, ce qui peut très rapidement réorganiser certains écosystèmes. Il faudra impérativement tenir compte de ces espèces dans la gestion du massif forestier.

Espèces introduites	Espèces exotiques envahissantes potentielles	Espèces exotiques envahissantes avérées
<u>Essences forestières introduites</u> <i>Aesculus hippocastanum</i> <i>Juglans regia</i> <i>Quercus rubra</i>	<i>Berberis aquifolium</i> <i>Buddleja davidii</i> <i>Conyza canadensis</i> <i>Erigeron annuus</i> <i>Phytolacca americana</i> <i>Prunus laurocerasus</i> <i>Symphoricarpos albus</i>	<i>Acer negundo</i> <i>Heracleum mantegazzianum</i> <i>Parthenocissus inserta</i> <i>Prunus serotina</i> <i>Reynoutria japonica</i> <i>Robinia pseudoacacia</i>
<u>Autres espèces</u> <i>Aegopodium podagraria</i> <i>Asparagus officinalis</i> subsp. <i>officinalis</i> <i>Crataegus germanica</i> <i>Euphorbia lathyris</i> <i>Juncus tenuis</i> <i>Lamium galeobdolon</i> subsp. <i>argentatum</i> (Fig. 12) <i>Matricaria discoidea</i> <i>Oenothera biennis</i> <i>Potentilla indica</i> <i>Prunus cerasifera</i> <i>Rhus typhina</i> <i>Ribes rubrum</i> <i>Setaria italica</i> subsp. <i>viridis</i> <i>Tanacetum vulgare</i> <i>Veronica persica</i>	<u>Liste d'alerte (CBNBP)</u> <i>Sporobolus indicus</i>	

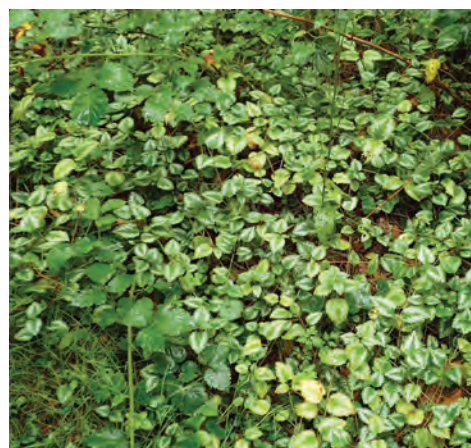


Fig. 12 : *Lamium galeobdolon* subsp. *argentatum* dans le secteur « Grotte du Curé ». Cliché : O. ROQUINARC'H.

Fig. 11 : D'après WEGNEZ, 2018 - Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes (PEE) d'Île-de-France. Version 2.0, mai 2018. CBNBP/MNHN.

Comparaison des données collectées avec les données disponibles dans Cettia Île-de-France

Nous tenons à rappeler en préambule de ce paragraphe que beaucoup de données ont probablement été collectées dans ce secteur géographique sans pour autant avoir été intégrées dans les bases de données régionales ou nationales. Il est donc impossible de mettre en perspective la connaissance produite ici avec ces données non diffusées.

Pour les données référencées au 20 août 2018, **4317 données** étaient disponibles dans la base de données Cettia Île-de-France (plate-forme régionale du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) en Île-de-France) concernant la forêt domaniale de la Commanderie. Ces données incluent uniquement les 553 observations réalisées lors de la journée du 24 juin 2017. Les 1824 données produites le 28 juin ayant été saisies dans l'outil Cardobs. Ces données seront reversées par la suite au niveau régional via le SINP. Les données produites par l'ANVL pour cette seule journée du 24 juin représentent donc 12,8% des données disponibles dans la base régionale Cettia à cette date. Il faut souligner que 97 données concernent les Lépidoptères Hétérocères, groupe pour lequel il y a habituellement peu de données disponibles. Les inventaires réalisés ont donc permis d'accroître significativement la connaissance de la biodiversité de la forêt domaniale de la Commanderie sur une période de temps très courte.

Apport de connaissances par rapport à la base de données de l'INPN

La journée de prospection du 28 juin 2017 a permis d'enrichir la base de données de l'INPN de 129 espèces et sous-espèces : 91 espèces animales, 18 champignons et 20 espèces de plantes. 108 espèces et sous-espèces sont nouvelles pour la commune de Larchant, 89 pour la commune de Villiers-sous-Grez, 42 pour la commune de Saint-Pierre-lès-Nemours et 53 pour la commune de Grez-sur-Loing (Fig. 13). La figure 14 renseigne sur la répartition des nouvelles mentions dans l'INPN pour les groupes taxonomiques étudiés. Ainsi, nous comptons notamment 47 espèces et sous-espèces d'insectes nouvellement mentionnées sur le territoire d'étude, 18 Angiospermes (plantes), 24 Arachnides, 16 Gastéropodes, 12 Lichens. Ces chiffres confirment les lacunes de connaissance pour la biodiversité de la forêt de la Commanderie dès lors que l'on s'intéresse à des groupes taxonomiques plus rarement étudiés. C'est probablement une différence importante avec le massif de Fontainebleau, contigu de la Commanderie, qui a fait l'objet, depuis de nombreuses années, d'études naturalistes approfondies, tous groupes taxonomiques confondus (à titre de comparaison plus de 5800 taxons mentionnés pour Fontainebleau dans l'INPN contre 1800 pour la commune de Larchant, 675 pour Villiers-sous-Grez, 980 à Saint-Pierre-lès-Nemours, 673 à Grez-sur-Loing).

Commune	Espèces nouvelles	Espèces et sous-espèces nouvelles
LARCHANT	96	108
VILLIERS-SOUS-GREZ	72	89
SAINTE-PIERRE-LES-NEMOURS	41	42
GREZ-SUR-LOING	46	53

Fig. 13 : Nombre d'espèces nouvelles et nombre d'espèces + sous-espèces nouvelles par commune pour la base de données de l'INPN suite aux prospections conduites en 2017. Source : UMS Patrinat.

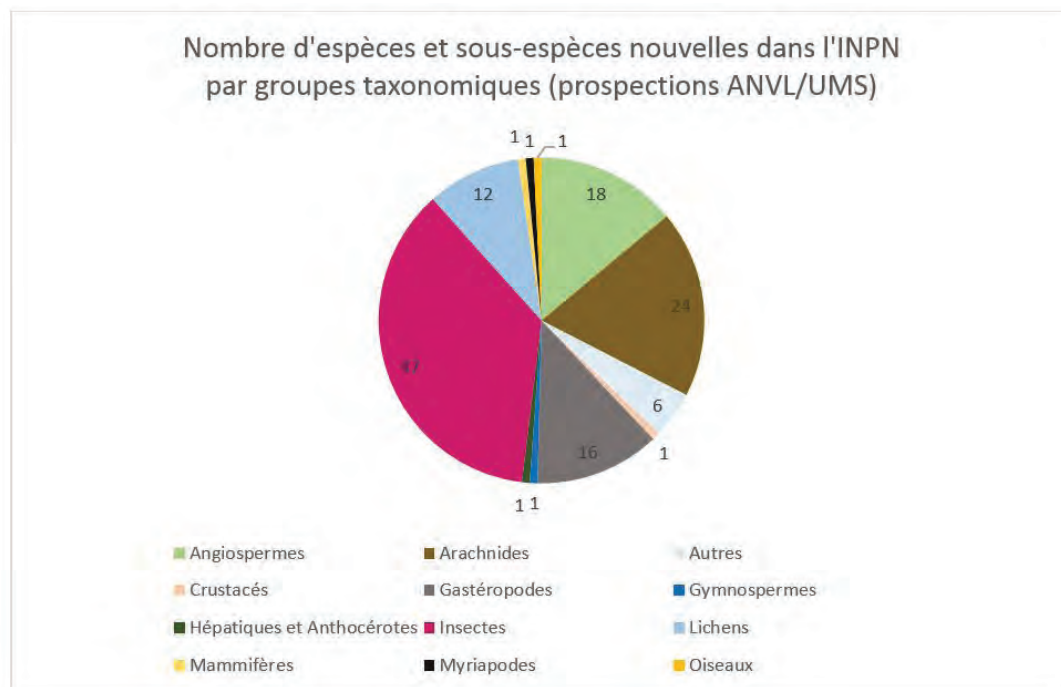


Fig. 14 : Nombre d'espèces et sous-espèces nouvellement intégrées à l'INPN pour différents taxons sur le territoire d'étude. Source : UMS PatriNat.

Apport des données historiques

Le présent travail d'inventaire préliminaire de la biodiversité de la Commanderie a également été l'occasion de remobiliser un grand nombre de données qui n'étaient pas accessibles dans les bases de données en ligne. Par exemple, la base de données du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP) référence 5009 données de flore sur la commune de Larchant pour 834 taxons ce qui est déjà considérable. Mais des données historiques comme celles produites par Alain FONTAINE et publiées dans son article « Inventaire et étude floristique sur la commune de Larchant (Seine-et-Marne) » (2009), n'y figurent pas. Ces mêmes données n'étaient pas non plus intégrées dans la base de données de l'INPN. Ce jeu de données concerne ainsi 480 taxons, dont 466 espèces, inventoriées entre 1970 et 2008. Deux espèces protégées au niveau régional n'étaient mentionnées ni dans l'INPN, ni dans la base du CBNBP : l'Hélianthème en ombelle (*Halimium umbellatum*) et l'Orobanche pourprée (*Phelipanche purpurea*). Le jeu de données d'Alain FONTAINE (2009) intègre 41 espèces nouvelles et 6 sous-espèces non citées dans l'INPN pour les communes prospectées. Cette liste est référencée en annexe II.

Ces données apportent également une profondeur historique sur la connaissance de la répartition des espèces. En effet, ces données confirment la présence de 122 espèces et sous-espèces pour

lesquelles aucune donnée n'était disponible pendant la décade 1970-1980, 64 espèces et sous-espèces pour la décade 1980-1990 et 58 espèces pour la décade 2000-2010.

4 espèces et sous-espèces citées par A. FONTAINE (2009) sont protégées régionalement :

- *Amelanchier ovalis* subsp. *embergeri* ;
- *Bothriochloa ischaemum* ;
- *Halimium umbellatum* ;
- *Phelipanche purpurea*.

1 sous-espèce est considérée comme « vulnérable » (VU) sur la liste rouge nationale : *Ophrys aranifera* subsp. *praecox*

10 espèces sont menacées sur la liste rouge régionale actuelle (2011):

<i>Carthamus lanatus</i>	VU
<i>Epipactis muelleri</i>	EN
<i>Filago pyramidata</i>	VU
<i>Halimium umbellatum</i>	VU
<i>Hypericum androsaemum</i>	CR
<i>Lathyrus nissolia</i>	VU
<i>Legousia speculum-veneris</i>	VU
<i>Medicago orbicularis</i>	CR*
<i>Phelipanche purpurea</i>	EN
<i>Scandix pecten-veneris</i>	VU

4 espèces sont considérées comme introduites :

- *Cotoneaster horizontalis*
- *Iris germanica*
- *Lilium candidum*
- *Vinca major*

FLORE ET HABITATS

En préambule de ce chapitre, il faut rappeler que la flore sur la commune de Larchant figure parmi les groupes taxonomiques les mieux connus et suivis historiquement. Les données recueillies par ARLUISON *et al.* (1995) ont déjà été évoquées plus haut. Il est également utile ici de mentionner l'étude réalisée par Alain FONTAINE (2009) et publiée en 2009 dans le bulletin de l'ANVL. Alain FONTAINE a fait ses premiers relevés floristiques sur Larchant au lieu-dit « Le Moulin à Vent » en 1971. En 2000 il initie des relevés réguliers sur la période de mars à septembre puis tous les mois en 2004 dans d'autres secteurs de la commune comme les « Pentés du Marchais ». D'autres relevés moins réguliers seront réalisés par A. FONTAINE, jusqu'en 2008.

L'objectif n'était donc pas ici de compléter des relevés bien plus fournis que ce que nous aurions pu mettre en œuvre sur une journée d'inventaires, mais de prospecter des secteurs de la Commanderie encore relativement méconnus. L'objectif était également d'actualiser les données de taxons déjà connus dans ce secteur, dans une logique de suivi temporel. Quelques éléments sont présentés ci-après par secteur.

Secteur de « Chalumeau » et « Chalumeau - Les Perpignans »

Sur ces deux secteurs contigus, jouxtant l'ouest du marais de Larchant, les pinèdes à Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*) dominent le paysage. Elles laissent s'exprimer ponctuellement sous forme de clairières ou de sous-bois, des végétations de landes à callune (*Calluna vulgaris*) (Fig. 15). Le long des chemins, la présence d'espèces comme l'Orpin des Rochers (*Sedum rupestre*) et l'Epipactis brun-rouge (*Epipactis atrorubens*), témoignent des conditions sablo-calcaires du milieu.

L'intérêt écologique du secteur de « Chalumeau » est déjà évoqué par BRUNEAU DE MIRÉ (2013) dans son ouvrage « Fontainebleau Terre de rencontres ». Il y cite la présence du Saule des dunes (*Salix repens* ssp. *arenaria*) (synonyme de *Salix repens* subsp. *dunensis* Rouy, 1910), effectivement retrouvé lors des prospections de 2017 (noté *Salix repens* car il y a beaucoup de formes intermédiaires entre les



Fig. 15 : Lande à callune se maintenant sous une pinède de Pins sylvestres entre les lieux-dits Le Chalumeau et Les Perpignans. Cliché : Ph. GOURDAIN

différents sous-espèces. FILOCHE & *al.*, 2014 ; Fig. 16). Cette espèce, protégée en Île-de-France, est considérée comme menacée (EN) d'après la liste rouge régionale (AUVERT *et al.*, 2011). BRUNEAU DE MIRÉ souligne également dans son ouvrage que la présence de sables, sous différentes formes, conduit à la présence d'une faune terricole constituée, pour une très large majorité, d'espèces propres aux dunes littorales de la Manche et de la Mer du Nord. Le Saule des dunes, cité dans l'ouvrage, est aussi un témoin de ces caractéristiques et il constitue « un des très rares exemples en France d'une population continentale d'une espèce normalement inféodée aux dunes littorales ». C'est une espèce sensible à l'eutrophisation (JAUZEIN & NAWROT, 2011) et qui a déjà disparu de plusieurs localités franciliennes (Vallée de l'Essonne, Forêt de Sénart, Bruyères de Sainte-Assises, etc.).

Les prospections de 2017 ont aussi mis en lumière la présence d'une population importante d'Agripaume cardiaque (*Leonurus cardiaca*) (Fig. 17), identifiée au niveau du Chemin de Larchant (plus de 100 pieds). Cette espèce est considérée comme « En Danger » (EN) sur la liste rouge



Fig. 16 : Saule des dunes (*Salix repens*) sur le secteur de « Chalumeau ». Cliché : Ph. GOURDAIN.



Fig. 17 : Agripaume cardiaque (*Leonurus cardiaca*) dans un ourlet nitrophile le long du « Chemin de Larchant ». Cliché : Ph. GOURDAIN.

régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France (FILOCHE & al., 2011). On la retrouve principalement dans les milieux rudéraux.

Secteur « Prairie de la Motte »

Plusieurs milieux de friche sur sable sont présents dans ce secteur (Fig. 19). Notons que les friches, pelouses et prairies sèches sur sables calcaires sont relativement bien présentes dans le secteur de la Forêt de Fontainebleau mais rares à l'échelle du territoire national. L'Île-de-France est l'une des régions françaises où elles sont les mieux représentées (Basse vallée de la Seine, Vexin, Gâtinais, Massif de Fontainebleau) (FERNEZ ET al., 2015). Elles se trouvent dans des contextes où la roche-mère calcaire se mêle au substrat sableux de surface.

C'est dans ces milieux que l'Ail à tête ronde (*Allium sphaerocephalon*) a été observé. L'espèce fréquente principalement les lieux secs, bords de champs et lieux « incultes ». L'Ail à tête ronde est déterminant de ZNIEFF en Île-de-France (ANONYME, 2018).

La Chondrille à tige de jonc (*Chondrilla juncea*) trouve également des conditions favorables dans ces milieux (Fig. 18). Commune en Méditerranée, l'espèce est en expansion dans toute la France et fréquente particulièrement les pelouses sur sable, les lits des rivières, les champs sableux et les lieux incultes.

Secteur « Grotte du Curé »

Dans le secteur de la « Grotte du Curé », les boisements sont apparus relativement homogènes, constitués majoritairement de Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*), de Châtaignier (*Castanea sativa*) et de Bouleau (*Betula pendula*). Les sous-bois sont colonisés par des landes à Callune (*Calluna vulgaris*) et sont localement ponctués de pelouses pionnières relativement pauvres en espèces (Fig. 20 & 21).



Fig. 18 : Chondrille à tige de jonc (*Chondrilla juncea*). Cliché : Ph. GOURDAIN.



Fig. 19 : friche sablo-calcaire dans le secteur « Prairie de la Motte ». Cliché : Ph. GOURDAIN.



Fig. 20 : Végétations observées dans le secteur « Grotte du Curé ». Cliché : O. ROQUINARC'H.



Fig. 21 : Végétations observées dans le secteur « Grotte du Curé ». Cliché : O. ROQUINARC'H.

Quelques pieds de Corynéphore blanchâtre (*Corynephorus canescens*), espèce typique des pelouses sur sables stabilisés, y ont été observés, mais restent très anecdotiques dans ce secteur.



Fig. 22 : Pelouses sablo-calcaires en bordure de la route de Larchant, à l'entrée de la commune de Villiers-sous-Grez. Cliché : O. ROQUINARC'H.

Les enjeux du secteur de la « Grotte du Curé » concernent principalement les milieux de pelouses sablo-calcaires localisés de part et d'autre de la route de Larchant menant à la commune de Villiers-sous-Grez (Fig. 22).

Parmi les espèces typiques de ces pelouses, notons la présence de l'Orpin des rochers (*Sedum rupestre*), la Luzerne naine (*Medicago minima*), l'Oeillet prolifère (*Petrorhagia prolifera*, Fig. 24), la Koelérie à crête (*Koeleria macrantha*, Fig. 23), le Peucédan herbe-aux-cerfs (*Peucedanum rivini*, Fig. 26), l'Armérie des sables (*Armeria arenaria*), l'Œillet des



Fig. 23 : Koelérie à crête (*Koeleria macrantha*). Cliché : O. ROQUINARC'H.



Fig. 24 : L'Oeillet prolifère (*Petrorhagia prolifera*). Cliché : O. ROQUINARC'H.



Fig. 25 : Pelouses sablo-calcaires, secteur « Grotte du Curé-Bois de l'Hermitage ». Cliché : O. ROQUINARC'H.

chartreux (*Dianthus carthusianorum*), la Potentille argentée (*Potentilla argentea*), la Téesdalie à tige nue (*Teesdalia nudicaulis*), la Sabline grêle (*Arenaria leptoclados*) et le Céraiste à 5 étamines (*Cerastium semidecandrum*).

Le Peucédan herbe-aux-cerfs (*Cervaria rivini*) est une espèce des ourlets calcicoles xérothermophiles; l'espèce est déterminante de ZNIEFF et protégée en Île-de-France ; elle est considérée comme « vulnérable » (VU) sur la liste rouge régionale. Ce



Fig. 26 : Le Peucédan herbe-aux-cerfs (*Cervaria rivini*). Cliché : INPN-G. ARNAL.

Peucedan a été observé sur le bord de la D63 en face du terrain de sport (secteur « Grotte du Curé-Bois de l'Hermitage », Fig. 25).

À noter qu'une vaste plantation de Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) accompagnée d'un sous-bois de Phytolaque d'Amérique (*Phytolacca americana*) localisée au niveau du Bois de l'Hermitage. Ce secteur est apparu particulièrement pauvre (Fig. 27 et Fig. 28). Ce type de cortège résulte généralement d'une perturbation des sols par les activités sylvicoles et conduit à une banalisation du milieu, accentuée par la présence de Robiniers en forte densité.



Fig. 27 : Plantation de Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) et sous-bois à Phytolaque d'Amérique - Secteur « Grotte du Curé-Bois de l'Hermitage ». Cliché : O. ROQUINARC'H.



Fig. 28 : Phytolaque d'Amérique (*Phytolacca americana*). Cliché : O. ROQUINARC'H.



Fig. 29 : Friches thermophiles et pelouses sablo-calcaires du secteur « Grotte du Curé-Les Perpi-gnans ». Clichés : O. ROQUINARC'H.

Secteur « Rochers de la Vignette »

Le secteur est apparu relativement homogène concernant la flore et les milieux naturels. Des zones de boisements (chênaies) dont des secteurs à Phytolaque d'Amérique (*Phytolacca americana*), pelouses sableuses, cultures, bords de chemin et friches ont été prospectés, mais peu d'enjeux y ont été identifiés.

Remarquons néanmoins la présence de 25 pieds de Pyrole en ombelle (*Chimaphila umbellata*), observés dans une clairière du secteur. L'espèce est protégée en Île-de-France et est considérée comme « disparue de métropole » sur la Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre flore vasculaire de France métropolitaine (UICN ET AL., 2018.). Les seules données connues à ce jour sont localisées en Île-de-France (Essonne et Seine-et-Marne) et en Alsace (source : INPN/Tela Botanica). JAUZEIN et NAWROT (2011) mentionnent que la présence de l'espèce a été mise à jour dans notre région pour la première fois aux alentours de 1890, dans les environs de Nemours. L'espèce a vraisemblablement été introduite par le biais de pins en provenance des Vosges du Nord. Elle est également signalée à Fontainebleau dès 1899, et poursuit sa dispersion.



Fig. 30 : Le Pâturin comprimé (*Poa compressa*), une espèce neutrophile, saxicline et xérophile.
Cliché : O. ROQUINARC'H.



Fig. 31 : La Pyrole en ombelle (*Chimaphila umbellata*), espèce protégée en Île-de-France, identifiée sur le secteur « Rochers de la Vignette ». Cliché : C. FOURNIER.



Fig. 32 : Le Persil de montagne (*Oreoselinum nigrum*) est considéré comme rare et en régression en Île-de-France. L'espèce a été observée dans le secteur de la « Mare aux Cailloux ». Cliché : C. THIERRY.

Secteur « Mare aux Cailloux »

Parmi les espèces emblématiques du secteur, on mettra en lumière la présence du Persil de montagne (*Oreoselinum nigrum*), observé à la « Mare aux Cailloux ». Cette espèce neutrocalcicole des ourlets mésoxérophiles est considérée comme rare et en régression en Île-de-France. Elle est strictement localisée au sud de la région et assez fréquente dans le Gâtinais et à Fontainebleau (JAUZEIN & NAWROT, 2011). Le Persil de montagne est considéré comme vulnérable car on le retrouve souvent dans des lisières en cours de rudéralisation ou des pelouses en cours d'ourlification.

ARAIGNÉES

Sur la journée du 28 juin 2017, 47 données concernant 26 espèces d'araignées ont été collectées. Les espèces les plus fréquemment observées sont l'Agélène à labyrinthe (*Agelena labyrinthica*) et *Marpissa muscosa*, une Salticidae, avec quatre données chacune. La première construit une toile plate connectée à un tunnel de fuite à environ 60 cm du sol, dans la végétation ; la seconde s'abrite dans les anfractuosités des écorces et s'observe fréquemment sur les arbres.

D'autres espèces communes, largement distribuées sur le territoire français, ont été observées. C'est le cas par exemple d'*Anyphaena accentuata*, d'*Araniella*

cucurbitina, *Enoplognatha ovata*, *Misumena vatia*, *Nuctenea umbratica* ou encore de *Pisaura mirabilis*.

Une espèce inféodée aux végétations des zones humides a été observée. Il s'agit de *Tetragnatha extensa*, capable de marcher sur la surface de l'eau. La Thomise enflée (*Thomisus onustus*), quant à elle, est une espèce fréquente dans les milieux chauds : forêts sèches et sablonneuses, prairies sèches. Cette espèce semble avoir une préférence pour les fleurs de bruyères.

Cheiracanthium elegans (Fig. 35) est l'espèce la plus rare observée lors de cette sortie. Elle est déterminante de ZNIEFF en Île-de-France. Elle a été observée le long du Chemin du Moulin, entre les parcelles 18 et 19. C'est une espèce inféodée aux végétations herbacées et arbustives des milieux secs et ouverts.



Fig. 33 : *Misumena vatia*. Cliché : P. NOËL



Fig. 34 : Pisaura admirable (*Pisaura mirabilis*). Cliché : J.-M. ALLART.



Fig. 35 : *Cheiracanthium elegans*. Cliché : INPN-J.-P. TABERLET.

COLÉOPTÈRES

52 espèces de Coléoptères ont été identifiées au cours des sorties de juin 2017. Ce chiffre modeste s'explique par le fait que les données correspondent à des collectes directes sans utilisation de matériels de captures type pièges Barber ou pièges à interceptions. Il aurait fallu pour cela allouer un temps d'étude plus conséquent. Sont décrites ci-après quelques-unes des espèces recensées. Une espèce de Coléoptère identifiée est protégée en Île-de-France : la Cétoine marbrée (*Liocola marmorata*).

La Cétoine marbrée (*Liocola marmorata marmorata*) est une grande Cétoine au corps large reconnaissable par sa couleur vert bronze et les taches blanches présentes sur son pronotum (Fig. 36). Les larves se développent particulièrement dans les cavités basses de diverses essences de feuillus, à proximité du sol, durant au moins une année. Les adultes sont souvent observés sur les plaies suintantes de sève des arbres ainsi que plus ponctuellement sur les fleurs. En France, l'espèce est considérée comme localisée mais largement répartie sur le territoire. Elle fréquente les vieilles futaies de feuillus et les parcs arborés présentant de gros sujets mûres ([VALLADARES, INPN](#)). La Cétoine marbrée est protégée en Île-de-France ; la raréfaction de son habitat et notamment la coupe des vieux arbres à cavités a un impact sur ses populations.



Fig. 37 : *Agapanthia villosviridescens*, observée le long d'un fossé entre les lieux-dits « Prairie de la Motte » et « Les Pâtures ». Cliché : Ph. GOURDAIN.



Fig. 38 : Oedemère ochracée (*Oedemera podagrariae*). Cliché : J. THÉVENOT.



Fig. 36 : Cétoine marbrée (*Liocola marmorata marmorata*) sur le secteur de Trémainville. Cliché : V. CIMA.

Quelques espèces de Longicornes sont à noter comme *Exocentrus adspersus*, un Coléoptère présent sur quasiment tout le territoire métropolitain, ou encore *Agapanthia villosviridescens* (Fig. 37), un grand Longicorne de la famille des Cérambycides. Ce dernier est particulièrement reconnaissable par son corps couvert d'une pilosité verdâtre ainsi que ses antennes annelées. Cette espèce, à large répartition en France, fréquente habituellement les milieux frais comme les lisières forestières et les bords de chemin, ainsi que les prairies humides. Les larves se développent dans les tiges de nombreuses espèces de plantes et se nourrissent de la moelle ; les adultes se tiennent sur les feuilles dans la strate herbacée ([TOUROULT, INPN](#)).

La présence du Clairon mutile *Clerus mutillarius*, indique également la présence d'insectes xylophages dont les larves et adultes de cette espèce se nourrissent.

Beaucoup d'espèces de Coléoptères observées sont des espèces floricoles. C'est le cas de l'Oedomère ochracée (*Oedemera podagrariae*) (Fig. 38), que l'on rencontre à l'état adulte dans les prairies fleuries bien que la larve soit xylophage. Parmi les floricoles, on peut aussi citer la Cétoine dorée (*Cetonia aurata*) ou encore la Lepture à sutures noires (*Stenurella melanura*).

Quelques espèces se déplaçant au sol comme *Notiophilus biguttatus*, ou *Anoplotrupes stercorosus*

un Géotrupidae très commun dans les litières forestières, ont été observées au cours des prospections de juin 2017. *Anoplotrupes stercorosus* fait partie des espèces de Bousiers dont les larves se nourrissent des fèces d'herbivores et d'omnivores, contribuant ainsi à leur décomposition rapide.

Enfin, citons, entre autres espèces recensées *Oulema gallaeciana* (Fig. 39) une espèce commune de Crysomelidae. Celle-ci, connue également sous le nom de Petit Criocère des céréales, est fort peu appréciée pour sa propension à s'attaquer aux cultures de céréales.

DIPTÈRES

Les Diptères n'ont pas fait l'objet d'inventaires ciblés. Malgré les conditions relativement humides de la journée du 28 juin, quelques individus ont pu être observés ; 9 d'entre eux ont pu être identifiés à l'espèce.

Il s'agit notamment de l'Hélophile suspendu (*Helophilus pendulus*) (Fig. 40). Cette espèce de la famille des Syrphidae est reconnaissable par sa taille relativement imposante, son thorax noir avec bandes jaunes et son scutellum (partie située sur le dos, juste sous le thorax) brun-rouge et ses antennes noires à arista jaune. L'espèce est largement répandue ; les adultes sont observés du printemps à l'automne et fréquentent particulièrement les milieux humides comme les prairies et les fossés ; ils sont floricoles et apprécient le nectar des grandes inflorescences comme celles des Apiacées. Les larves se développent dans les vases et les eaux riches en matières organiques, notamment dans les mares forestières et les fossés.

La Mouche à damier ou Mouche de la viande (*Sarcophaga carnaria*) (Fig. 41) est une grosse mouche très commune de la famille des Sarcophagidae. Elle pond dans la viande ou les cadavres d'animaux en décomposition. Elle est reconnaissable à sa couleur dominante noire, sa pruinosité argentée et ses yeux rouge-brun. Les adultes sont floricoles.

La Mouche du céleri (*Euleia heraclei*) (Fig. 42) est une petite mouche de la famille des Tephritidae, reconnaissable à son allure bariolée. L'adulte pond ses œufs au printemps dans les feuilles d'Apiacées ; la larve va creuser des galeries (mines) lorsqu'elle va se nourrir de la plante. Les Tephritidae, aussi appelées « mouches à fruits » sont considérées comme « susceptibles d'occasionner des dégâts » car elles peuvent causer des dommages aux cultures de céleris, panais, etc.



Fig. 39 : *Oulema gallaeciana*. Cliché : J. THÉVENOT.

La Mouche ponctuée (*Trypetoptera punctulata*) (Fig. 43) est une petite mouche de la famille des Sciomyzidae. Elle ressemble particulièrement aux espèces de la famille des Tephritidae (« mouches à fruits »), mais s'en distingue notamment par les bandes plus sombres sur les yeux et la présence de soie préapicale sur le tibia postérieur. La Mouche ponctuée parasite les limaces et les escargots.

Le Syrphe ceinturé (*Episyrphus balteatus*) (Fig. 44) est une espèce de la famille des Syrphidae, très commun dans tous types de milieux naturels à anthropisés. Les larves de cet insecte sont considérées comme particulièrement voraces et peuvent consommer jusqu'à 1200 pucerons par jour, c'est une des raisons pour lesquelles elles sont fréquemment utilisées en lutte biologique. Les adultes, floricoles, sont également considérés comme des pollinisateurs efficaces, en visitant de nombreuses espèces de plantes différentes.

La Mouche mineuse de chrysanthèmes (*Phytomyza syngenesiae*) (Fig. 45) est une espèce de la famille des Agromyzidae. L'adulte est plutôt grand, comparé à d'autres espèces de mineuses comme le genre *Liriomyza*, et de couleur grise, sans tache jaune sur le thorax. Les larves creusent des galeries (mines) principalement dans les feuilles des Asteraceae et n'en sortent pas jusqu'au stade adulte.

Eudasyphora cyanella (Fig. 46) est une espèce de la famille des Muscidae. L'adulte est de couleur vert-bronze brillant et possède un « collier » blanc-argenté à l'avant du thorax, d'où partent de fines bandes noires. On la rencontre particulièrement au printemps (avril-mai). Les femelles adultes pondent une trentaine d'œufs dans les bouses de vache ; les œufs mettent environ 1 mois à éclore. Les larves se nourrissent ensuite des excréments. On compte 2 générations dans l'année.

Nephrotoma flavescens (Fig. 47) est une espèce de la famille des Tipulidae. Les Tipules, communément appelés « cousins », sont reconnaissables par leurs

longues pattes grêles. Les individus du genre *Nephrotoma*, présentent des dessins noirs sur un thorax de couleur jaune ; *Nephrotoma flavescens* a les ptérostigmas (épaississement du bord antérieur des ailes) clairs. Son abdomen présente une longue ligne foncée discontinue et sa tête une marque noire en forme de goutte d'eau. Les larves sont pondues dans le sol et se nourrissent des racines des plantes. L'espèce est très commune et

fréquente de nombreux milieux (haies, clairières, parcs, prairies, etc.)

Le Moustique commun (*Culex pipiens*) a également été observé sur le site. Il s'agit de l'espèce la plus commune de moustique du genre *Culex* dans l'hémisphère nord. Ce moustique apprécie les eaux plutôt chaudes et stagnantes, et les mares et fossés intra-forestiers ombragés et riches en feuilles mortes.



Fig. 40 : Hélophile suspendu (*Helophilus pendulus*).
Cliché : L. LÉONARD.



Fig. 41 : Mouche à damier (*Sarcophaga carnaria*).
Cliché : INPN-P.-Y. LE BAIL.



Fig. 42 : Mouche du céleri (*Euleia heraclei*).
Cliché : CREATIVECOMMONS.



Fig. 43 : Mouche ponctuée (*Trypetoptera punctulata*).
Cliché : INPN-C. QUINTIN.



Fig. 44 : Syrphe ceinturé (*Episyrphus balteatus*).
Cliché : A. LACOEUILHE.



Fig. 45 : Galerie de Mouche mineuse de chrysanthèmes (*Phytomyza syngenesiae*).
Cliché : INPN-C. QUINTIN.



Fig. 46 : *Eudasyphora cyanella*.
Cliché : tifaeris.wordpress.com.

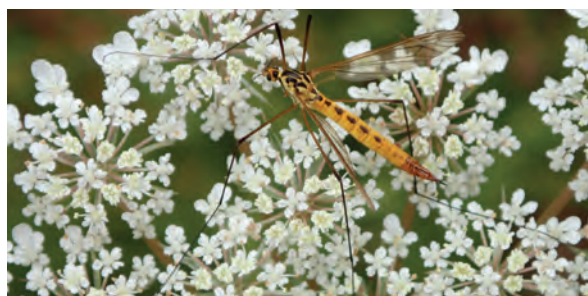


Fig. 47 : Femelle de *Nephrotoma flavescens*.
Cliché : P. NOËL.

HÉMIPTÈRES

Sur les quatre espèces communes d'Hémiptères recensées, trois sont très commune en France métropolitaine : la Punaise arlequin (*Graphosoma italicum*), que l'on rencontre dans les milieux chauds et secs et fréquente sur les fleurs d'ombellifères, la Punaise à pattes rousse (*Pentatoma rufipes*) que l'on rencontre généralement dans les milieux forestiers, vergers et jardins, et la Punaise des céréales (*Eurygaster maura*), une espèce des pelouses calcaires et milieux secs et chauds.

La quatrième, le « Grand diable » (*Ledra aurita*) (Fig. 48), est une espèce qui figure sur la liste des insectes protégés en région Île-de-France. Cette Cicadelle grise, seule espèce européenne de son genre, est relativement rare. Appliquée sur les écorces des chênes qu'elle affectionne, elle est alors très mimétique. Le nom vernaculaire de « Grand diable » serait lié aux excroissances du pronotum qui font penser à des « représentations moyenâgeuses » du Diable aux pavillons des oreilles démesurées. Une donnée de Grand Diable a été notée dans le secteur « Les Pâtures - Le Gouffre », l'autre sur le Chemin de Tremainville entre les parcelles 17 et 18.



Fig. 48 : Grand Diable (*Ledra aurita*).
Cliché : INPN-J. TOUROULT.



Fig. 49 : Bourdon des prés (*Bombus pratorum*).
Cliché : J. THÉVENOT.

HYMÉNOPTÈRES

Parmi les Hyménoptères, cinq espèces de fourmis ont été recensées. Citons dans ce groupe *Lasius platythorax*, une espèce de fourmis cosmopolite, ou encore *Myrmica ruginodis*, très commune dans les forêts d'Europe. Les autres espèces de fourmis recensées sont *Lasius niger*, *Myrmica ruginodis* et *Formica rufa*.

Une espèce de Megachilidae et cinq espèces d'Apidae ont été recensées :

Megachile pilidens est une espèce dont on recense actuellement moins de 50 données dans l'INPN. Pour autant cette espèce n'a pas de statut particulier dans la région et a été évaluée comme « non menacée » (LC) sur la liste rouge européenne de 2014.

Les espèces d'Apidae identifiées sont : Le Bourdon des prés (*Bombus pratorum*) (Fig. 49), le Bourdon des pierres (*Bombus lapidarius*), le Bourdon terrestre (*Bombus terrestris*) et le Psythire vestale (*Bombus vestalis*). Ce dernier est un parasite de couvées d'autres bourdons, et notamment le Bourdon terrestre.

Enfin, plusieurs données de Frelon d'Europe, *Vespa crabro*, ont été notées.

LÉPIDOPTÈRES

Au total, **29 espèces de papillons de jour** ont été identifiées et plusieurs d'entre elles sont déterminantes de ZNIEFF en Île-de-France. Il s'agit notamment des quatre espèces suivantes :

La Mélitée du Mélampyre (*Melitaea athalia*) : un adulte a été observé dans une lande du secteur de « Chalumeau » (parcelle 113), témoignant que, localement, le milieu est encore relativement ouvert pour accueillir cette espèce de lisières de bois et clairières forestières. Quatre autres données de l'espèce ont été collectées, une en parcelle 21, les trois autres au Parking de « Chalumeau », puis près du « carrefour de l'Étoile » et le long du Chemin du Moulin en parcelle 18.

La Petite Violette (*Boloria dia*), également protégée en Île-de-France, est une espèce fréquentant les clairières fleuries et herbues buissonneuses, aussi bien sèches qu'humides. Dans la région, on la rencontre particulièrement dans les prairies et les pelouses. Une seule mention est faite de ce papillon, observé au lieu-dit « Prairie de la Motte » par les naturalistes de l'ANVL le 24 juin.

Le Nacré de la Ronce (*Brenthis daphne*) a été observé à une seule reprise au lieu-dit du Carrefour de l'Étoile, parcelle 17. C'est une espèce typique des clairières et lieux fleuris dont les chenilles se développent sur différentes espèces de Ronces ou de Violettes. D'affinité méditerranéenne, elle occupe depuis peu les milieux ouverts dans le massif de Fontainebleau. Elle connaît une progression constante vers le nord de la France depuis 20 ans¹.

¹ <https://www.lepinet.fr/>

Le Céphale (*Coenonympha arcania*), typique des lieux herbus et particulièrement des clairières : il a été observé à deux reprises près du parking de « Chalumeau », puis au lieu-dit « Les Perpignans » (parcelle 113). Ce papillon est aussi considéré comme « quasi-menacé » sur la liste rouge régionale des Rhopalocères (DEWULF & HOUARD, 2016). À noter que le Demi-deuil (*Melanargia galathea*) a également été observé à plusieurs reprises. Ce papillon se rencontre avant tout dans les milieux calcaires, aussi bien en pré-bois calcicoles qu'en pelouses et dans les grandes clairières des forêts sablonneuses sèches ou mésophiles. L'espèce n'est plus considérée comme déterminante de ZNIEFF en Île-de-France (ANONYME, 2018).

Des espèces typiques des sous-bois et allées forestières ont été fréquemment notées comme le Tristan (*Aphantopus hyperantus*), (12 données) et le Petit sylvain (*Limenitis camilla*) (6 données) ou encore le Tabac d'Espagne (*Argynnis paphia*) (5 données).

99 espèces d'Hétérocères ont été recensées le 24 juin 2017 (dont 61 espèces de macrohétérocères et 37 espèces de microhétérocères).

On distingue parmi ces 99 espèces **3 espèces « menacées »**, **12 espèces « vulnérables »**, 46 espèces « non menacées » et 37 espèces sans statuts (microhétérocères) (MOTHIRON ET AL., 1997, 2001, 2010).



Fig. 50 : La Mélitée du Mélampyre (*Melitaea athalia*).
Cliché : J. TOUROULT.

Les espèces menacées

La Servante, (*Dysauxes ancilla*) (Fig. 51) est une espèce inféodée aux milieux chauds et secs (MOTHIRON, 2010) et sa chenille se nourrit sur plantes basses et lichens (MOTHIRON, en ligne). L'espèce est très localisée en Île-de-France, on la trouve principalement dans le sud de la région ; elle a également été observée en 2016 dans les Yvelines (MOTHIRON, en ligne ; Cettia-IDF).

La Feuille morte du Prunier, (*Odonestis pruni*) (Fig. 52) est une espèce dont la chenille se nourrit sur divers feuillus, surtout *Prunus*. L'espèce semble



Fig. 51 : La Servante (*Dysauxes ancilla*).
Cliché : L. FERRIOT



Fig. 52 : La Feuille morte du Prunier (*Odonestis pruni*).
Cliché : L. FERRIOT

désormais localisée dans le sud de la région, bien qu'autrefois observée plus près de Paris (et même dans Paris) (MOTHIRON, 2010 ; Cettia-IDF).

La Nole togée (*Meganola togatalalis*), est présente partout en France, Corse incluse (ROBINEAU coord., 2007). Cependant l'espèce est très localisée en Île-de-France, on la trouve au sud de la Seine-et-Marne et elle a également été observée dans les Yvelines en 2004 (MOTHIRON, en ligne ; Cettia-IDF). Ce *Nolidae* habite les lieux boisés, tempérés, peuplés de chênes ou de prunelliers et sa chenille se nourrit sur les chênes.

Les espèces vulnérables

Détails sur les espèces peu répandues

Le Crible (*Coscinia cribraria*), se rencontre dans tous les milieux thermophiles tels que les pelouses et bords de rivières sablonneux (ROBINEAU coord., 2007). Sa chenille est assez polyphage mais se nourrit surtout de Bruyères et Myrtilles. Il n'est donc pas surprenant de l'observer dans le massif de la Commanderie. L'espèce semble y être assez abondante puisque 5 individus ont été contactés au piège lumineux. En Île-de-France, l'espèce est principalement observée au sud de la Seine-et-Marne, notamment au niveau du massif de Fontainebleau (MOTHIRON, en ligne ; Cettia-IDF).

La Lithosie ocre (*Eilema depressa*), est présente partout en France mais localisée et peu commune en Île-de-France (MOTHIRON, 2010 ; Cettia-IDF). Il s'agit d'une espèce qui apprécie les milieux forestiers humides et frais (MOTHIRON, 2010). Sa chenille se nourrit des algues présentes sur les arbres (MOTHIRON, en ligne).

La Lithosie quadrille (*Lithosia quadra*), est présente partout en France mais elle est peu commune en Île-de-France. Principalement localisée aux alentours de Fontainebleau, des observations récentes dans d'autres localités de la région ont été faites, mais il s'agit probablement de migrations favorisées par les chaleurs de ces dernières années (MOTHIRON, 2010 ; Cettia-IDF). Sa chenille se nourrit de lichens sur les arbres, puis après avoir hiverné elle se nourrit de feuilles (MOTHIRON, en ligne ; ROBINEAU coord., 2007).

L'Inégale (*Parascotia fuliginaria*), est une noctuelle présente dans diverses localités en Île-de-France mais assez peu commune. Elle fréquente les chênaies claires, mais on peut l'observer également en ville (ROBINEAU coord., 2007 ; MOTHIRON, 1997 ; Cettia-IDF). La chenille vit sur divers lichens et champignons des troncs d'arbres (MOTHIRON, en ligne ; ROBINEAU coord. 2007).

L'Herminie plumeuse (*Zanclognatha lunalis*), est une espèce thermophile qui affectionne les pelouses arbustives et les landes sèches. Présente un peu partout en France, sa chenille est détritiphage et consomme notamment les feuilles sèches de *Quercus* et *Fagus sylvatica* (MOTHIRON, 1997 ; ROBINEAU COORD., 2007).

La Bryophile lupuline (*Bryophila ravula*), affectionne les pentes sèches et rocailleuses et sa chenille vit aux dépens de lichens qui poussent sur les pierres. L'espèce est peu répandue en Île-de-France et très localisée au niveau du massif de Fontainebleau et en agglomération parisienne (MOTHIRON, 1997 ; Cettia-IDF).

La Noctuelle mignonne (*Apamea scolopacina*), est une espèce des forêts peu denses et ensoleillées. La chenille se développe sur des graminées de différents genres comme *Milium*, *Briza* et *Deschampsia* mais aussi sur *Luzula* et *Scirpus*. Présente dans presque toute l'Europe, on la rencontre un peu partout en France excepté dans le Sud-Est (ROBINEAU COORD., 2007). En Île-de-France, l'espèce est localisée et assez rare, elle est souvent rencontrée dans les milieux humides (MOTHIRON, 1997 ; Cettia-IDF).

Le Double zéro (*Dicycla oo*), est une espèce pontoméditerranéenne. Présente un peu partout en France, elle est toutefois plus commune dans les régions méridionales. C'est une espèce thermophile caractéristique des chênaies (ROBINEAU coord., 2007). En Île-de-France, l'espèce est rare et observée sporadiquement un peu partout dans la région (MOTHIRON, 1997 ; Cettia-IDF).

La Nola ravaudée (*Nola aerugula*), est une espèce assez rare en Île-de-France qui fréquente les localités chaudes mais également les forêts humides où elle peut être localement commune (MOTHIRON, 1997 ; Cettia-IDF). Sa chenille se nourrit principalement des plantes de la famille des Légumineuses.

Le Sphinx gazé (*Hemaris fuciformis*) (Fig. 53) a été contacté au lieu-dit « Prairie de la Motte », par le groupe de naturalistes de l'ANVL le 24 juin (deux individus). Ce très beau Sphingidae affectionne les clairières et lisières forestières tout comme le Sphinx bourdon (*Hemaris tityus*). Un individu a été noté par Pascal DUPONT le 28 juin 2017 sur la même prairie.



Fig. 53 : Le Sphinx gazé (*Hemaris fuciformis*). Cliché : Ph. GOURDAIN.

ODONATES

Il y avait peu de points d'eau sur les secteurs prospectés le 28 juin 2017. La plupart des espèces observées sont probablement originaires du marais de Larchant et utilisent les milieux ouverts alentour tels que les prairies comme secteurs de chasse.

Il sera utile de se référer à la publication de LABBAYE (2011), pour une meilleure compréhension des cortèges d'odonates et des enjeux associés au marais de Larchant. Cette publication mentionne la présence d'espèces particulièrement rares en Île-de-France comme *Leucorrhinia caudalis* et *L. pectoralis*.

Aucune des espèces observées en juin 2017 ne présente un intérêt patrimonial fort, hormis la Cordulie métallique (*Somatochlora metallica*) (Fig. 54), pour laquelle un individu a été observé le

long du chemin de Trémainville. Cette espèce est déterminante de ZNIEFF en Île-de-France (ANONYME, 2018) et « vulnérable » sur la liste rouge régionale (HOUARD & MERLET, 2014). Pour autant, il n'y a pas de preuve d'autochtonie de l'espèce sur la base des seules observations de 2017.

On note également la présence, pour les Anisoptères de l'Aeschna bleue (*Aeschna cyanea*), de l'Anax empereur (*Anax imperator*), de la Libellule écarlate (*Crocothemis erythraea*), de l'Orthétrum réticulé (*Orthetrum cancellatum*), du Sympétrum sanguin (*Sympetrum sanguineum*) et du Sympétrum strié (*Sympetrum striolatum*). Les Zygoptères sont représentés par le Caloptéryx éclatant (*Calopteryx splendens*), l'Agriion jouvencelle (*Coenagrion puella*) et le Leste barbare (*Lestes barbarus*).



Fig. 54 : La Cordulie métallique (*Somatochlora metallica*). Cliché : F. ASARA.

ORTHOPTÈRES

Les Orthoptères du secteur « Grotte du Curé » ont fait l'objet d'une attention particulière, en lien avec les compétences naturalistes des experts ayant prospecté cette zone. Les espèces qui y ont été observées appartiennent au cortège communément observé dans les boisements, lisières et milieux ouverts. Le Criquet des pins (*Chorthippus vagans*) a notamment été observé dans une allée forestière. Sans être très rare dans la région il est malgré tout déterminant de ZNIEFF en Île-de-France (ANONYME, 2019). Cette espèce thermophile, affectionnant les lisières de la forêt de Fontainebleau, témoigne de conditions écologiques particulières propres au secteur. Le Criquet des pins peut potentiellement pondre dans les plages de sable à nu des allées forestières, ses œufs étant très résistants à la sécheresse.

Bien que l'espèce soit commune dans le secteur de Fontainebleau, l'observation de plusieurs individus d'Ephippigère des vignes (*Ephippiger diurnus*) est tout de même à souligner. L'espèce fréquente particulièrement les lisières thermophiles des boisements sur sable, et a notamment été observée à l'entrée de la commune de Villiers-sous-Grez, également en bord de

route. L'Ephippigère des vignes est déterminante de ZNIEFF en Île-de-France (ANONYME, 2019) et considérée comme « vulnérable » sur la liste rouge régionale des Orthoptera, Phasmida et Mantodea d'Île-de-France (HOUARD, GADOUM. (coord), CARDINAL & MONSAVOIR., 2018).

Dans les layons forestiers, deux espèces communément rencontrées ont pu être observées : la Sauterelle ponctuée (*Leptophyes punctatissima*), ainsi que de nombreux individus de Decticelle cendrée (*Pholidoptera griseoaptera*).

Dans les pelouses sableuses et les friches du secteur « Grotte du Curé-Les Perpignans », plusieurs espèces typiques de ces milieux ont été identifiées : il s'agit de la Decticelle carroyée (*Tessellana tessellata*), de l'Oedipode turquoise (*Oedipoda caerulea*), espèce protégée en Île-de-France, et du Caloptène italien (*Calliptamus italicus*) (Fig. 55). L'Oedipode turquoise et le Caloptène italien fréquentent particulièrement les milieux pionniers, thermophiles. Ils témoignent de la présence de milieux ouverts, en régression sur le territoire.



Fig. 55 : Femelle de Caloptène italien (*Calliptamus italicus*) – Secteur Grotte du curé-Les Perpignans. Cliché : Ph. GOURDAIN.

REPTILES

Les trois espèces de reptiles recensées en juin 2017 sont des espèces fréquentes dans le secteur du massif de Fontainebleau et ses alentours. Il s'agit du Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), de l'Orvet fragile (*Anguis fragilis*) et du Lézard vert occidental (*Lacerta bilineata*).

14 données concernent ces espèces : 6 données de Lézard vert (parcelle 113 « Les Perpignans », parcelle 342 « Les Pâtures », « Grotte du Curé », « Rochers de la Vignette »), 6 de Lézard des murailles (Rochers de la Dame-Jouanne, parking de Chalumeau, parcelle 305 « Chalumeau-Les Perpignans ») et 2 d'Orvet (entre les parcelles 343 et 344 au lieu-dit « Les Pâtures », parcelle 113 « Les Perpignans »).

Les conditions de prospections n'étaient pas idéales et nous savons qu'un protocole et des dispositifs particuliers sont généralement nécessaires pour assurer une bonne capacité de détection des espèces de ce groupe.

AMPHIBIENS

Les inventaires ayant été conduits en journée, peu d'espèces ont pu être observées. Les deux espèces d'amphibiens déterminées sont des espèces communes en Île-de-France. Il s'agit du Crapaud commun (*Bufo bufo*) et de la Grenouille agile (*Rana dalmatina*).

OISEAUX

Les cortèges ornithologiques recensés sont certainement incomplets étant donné la période d'inventaire et la faible durée des prospections. De même, il n'a pas toujours été possible d'évaluer le statut reproducteur des oiseaux sur la base des deux sorties de terrain effectuées. 208 données ont été récoltées durant les deux journées de prospection. La richesse spécifique apparaît modeste avec 56 espèces observées, contre 123 espèces d'oiseaux recensées sur la commune de Larchant dont 120 entre 2005 et 2018 d'après la base de données de l'INPN. Il faut mentionner toutefois qu'un grand nombre d'espèces d'oiseaux est inféodé au secteur du Marais de Larchant, qui fait l'objet de suivis ornithologiques réguliers. De plus, l'horaire tardif de la plupart des relevés (après 10h00) explique en partie ce résultat. La diversité des oiseaux est aussi très dépendante de la diversité des habitats. Notons ici que les prospections se sont cantonnées à des espaces de landes et landes boisées, boisements mixtes et de résineux pour l'essentiel, quelques milieux de fourrés, fruticées et espaces

ouverts de types prairiaux, par exemple au lieu-dit « Prairies de la Motte ». Le marais, déjà bien connu, n'a pas été prospecté.

L'analyse des guildes montre en toute logique une prédominance des espèces d'affinité forestière, des lisières et landes boisées : Mésange noire (*Parus ater*), Pic mar (*Dendrocopos medius*), Pouillot de Bonelli (*Phylloscopus bonelli*), Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*), Pipit des arbres (*Anthus trivialis*), Pic épeiche (*Dendrocopos major*).

Des espèces ubiquistes sont notées aussi bien dans les espaces boisés que sur leurs franges : Mésange charbonnière (*Parus major*), Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*), Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*), Corneille noire (*Corvus corone*), etc.

Les espèces de milieux semi-ouverts de types bocagers sont plus rares. Notons une donnée de Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*) au sud du Marais de Larchant, une donnée de Fauvette grisette (*Sylvia communis*) et une donnée de Fauvette des jardins (*Sylvia borin*).

Hormis le marais de Larchant, les milieux humides sont rares dans la forêt de la Commanderie. Seules deux espèces de ces milieux ont été vues ou entendues à proximité du marais : la Poule d'eau (*Gallinula chloropus*) et la Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*).

Quelques observations notables sont décrites ci-après.

Huppe fasciée (Det. ZNIEFF)

La Huppe fasciée (*Upupa epops*) a été observée dans la banquette herbeuse de la route de la Dame Jouanne, à proximité de la station de pompage. L'individu observé sondait la végétation à la recherche de larves d'insectes. Rien n'indique que l'espèce puisse se reproduire dans le secteur. Cependant, les massifs de Fontainebleau et des Trois Pignons, jointifs de la Commanderie, sont connus pour abriter les principaux effectifs nicheurs de la région. Il est tout à fait possible que la Huppe fasciée trouve également des conditions propices à sa reproduction dans les boisements clairsemés entre le rocher de la Justice et les landes boisées du lieu-dit « les Perpignans ».

Engoulevent d'Europe (Det. ZNIEFF)

Les végétations de landes sont également favorables à une autre espèce remarquable, l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*), qui a été entendu sur la Route de Bois d'Hyver le 24 juin 2017.

Cet oiseau a fait l'objet d'un recensement de ses



Fig. 56 : Mâle d'Épervier d'Europe (*Accipiter nisus*). Cliché : INPN-P. HAFNER.

effectifs nicheurs dans le site Natura 2000 « Massif de Fontainebleau » en 2016 (GARCIA, in DEWULF (coord.), 2017). Quatre couples ont été identifiés à cette occasion sur la Commanderie dont deux à proximité du Rocher de la Justice.

Faucon Hobereau

Le Faucon Hobereau (*Falco subbuteo*), a été observé en vol au-dessus de la route de la Dame Jouanne. Même si l'espèce a connu une augmentation importante de ses effectifs franciliens au cours des 20 dernières années, elle reste une nicheuse rare avec 100 à 125 couples dans la région dont une douzaine en forêt de Fontainebleau (LE MARÉCHAL ET al., 2013). L'espèce est certainement nicheuse à Larchant où elle trouve des milieux qui lui sont favorables.

Pigeon colombin

Le Pigeon colombin (*Columba oenas*) a été entendu à deux reprises entre les lieux-dits « Prairies de la Motte » et « Les Pâtures » au sud du marais de Larchant. Quelques vieux arbres à cavités sont favorables à cette espèce dans la forêt domaniale de la Commanderie mais aussi à l'entrée du marais de Larchant et lui permettent probablement de nicher. Bien que l'espèce ne soit pas très rare en Île-de-France, elle témoigne par sa présence, d'éco-potentialités pour d'autres espèces cavicoles.

Épervier d'Europe

Un épervier a été observé sur la commune de Villiers-sous-Grez en lisière forestière à proximité de la route d'Ury (D63d). L'Épervier d'Europe (*Accipiter nisus*) est un nicheur peu commun en Île-de-France. Toutefois, ses effectifs sont en augmentation depuis 30 ans et à Fontainebleau la population du massif était estimée à 70 couples en 2013 (LE MARÉCHAL ET al., 2013).

Grosbec casse-noyaux

Nicheur peu commun en Île-de-France, l'année 2017 a toutefois connu un nombre important d'observations de Grosbecs casse-noyaux (*Coccothraustes coccothraustes*), que ce soit à l'échelle de l'Île-de-France ou à l'échelle nationale. Le Grosbec a été observé dans la parcelle 39 à proximité de la route D16.

Bondrée apivore (Det. ZNIEFF à partir de 5 couples)

La Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) est une espèce inscrite à l'Annexe 1 de la Directive « Oiseaux ». Nicheuse peu commune dans la région Île-de-France, elle se reproduit dans les boisements entrecoupés d'espaces ouverts. Elle est présente dans tous les grands massifs boisés de la région de surface supérieure à un millier d'hectares (LE MARÉCHAL ET al., 2013). L'espèce est

nicheuse certaine dans la forêt domaniale de la Commanderie. Un couple a été observé entre les lieux-dits « Les Perpignans » et « le Chalumeau », dans une lande boisée. Le nid a également été découvert à cette occasion sur les branches hautes d'un Pin sylvestre.

Bruant zizi

Le Bruant zizi (*Emberiza cirrus*) (Fig. 57) est un oiseau fréquentant une grande variété de milieux ensoleillés de types bocages. On le rencontre aussi, comme ici, en lisière forestière. Nicheur peu commun, ses populations se répartissent essentiellement dans le sud-ouest de l'Île-de-France.

Bouscarle de Cetti (Det. ZNIEFF)

La Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*) a été entendue au Lieu-dit « Le Chalumeau », sur le chemin de Larchant qui jouxte le marais. L'espèce a déjà été recensée sur le marais cette dernière décennie. La dernière mention dans l'INPN date de 2008. Il s'agit d'une espèce nicheuse très rare en Île-de-France avec 5 à 50 couples pour la région (LE MARÉCHAL ET al., 2013). Sur le marais de Larchant, elle est signalée depuis 1944 et sa reproduction a été confirmée en 1946. C'est un nicheur régulier dans la réserve.

Pic mar (Annexe 1 Directive « Oiseaux »)

Trois observations de Pic mar (*Dendrocopos medius*) ont été faites, respectivement sur les secteurs de « Chalumeau », dans la parcelle 39 à proximité de la D15 puis sur le « Chemin du Moulin ». Ce pic, qui fore ses cavités de nidification dans des troncs très endommagés par le climat et riches en

insectes saproxylophages, est assez fréquemment observé dans la Commanderie. Cela signifie qu'il existe encore une certaine densité d'arbres morts ou sénescents dans le massif qu'il conviendrait de recenser et de préserver.

Pouillot de Bonelli

Le Pouillot de Bonelli (*Phylloscopus bonelli*) est un nicheur peu commun en Île-de-France (LE MARÉCHAL ET al., 2013) qui trouve dans la région la limite septentrionale de son aire de répartition. Toutefois, il est bien représenté dans le massif de Fontainebleau où l'on recense 1/3 à 1/4 de ses effectifs avec 100 couples. 4 observations ont été faites à la Commanderie dont 3 sur le secteur de Chalumeau et 1 en parcelle 39 proche de la D16.

Bouvreuil pivoine

Le Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*) a été contacté en bordure nord du marais de Larchant. Il est probablement nicheur sur le site. Considéré comme quasi-menacé à l'échelle de l'Île-de-France, il vit dans les zones boisées à sous-bois dense. En France, la réduction des lisières forestières et des haies a eu un impact important sur les populations de cette espèce qui affichent un déclin de -64 % depuis 1989². De fait, le Bouvreuil pivoine est considéré comme vulnérable à l'échelle nationale (UICN & al., 2016).

² Données STOC EPS : <http://vigienature.mnhn.fr/page/bouvreuil-pivoine>



Fig. 57 : Le Bruant zizi (*Emberiza cirrus*) est déterminant de ZNIEFF en Île-de-France.
Cliché : INPN-O. ROQUINARC'H

MAMMIFÈRES

Les 7 espèces de mammifères recensées dans le secteur de la Commanderie sont les suivantes : le Chevreuil (*Capreolus capreolus*), le Putois d'Europe (*Mustela putorius*), le Sanglier (*Sus scrofa*), le Lièvre d'Europe (*Lepus europaeus*), le Campagnol roussâtre (*Myodes glareolus*), l'Écureuil roux (*Sciurus vulgaris*) et la Taupe d'Europe (*Talpa europaea*).

Les potentialités en termes d'habitats sont bonnes pour toute espèce forestière ; le secteur apparaît donc favorable. Des inventaires plus poussés par poses de pièges, de pièges photos ou d'enregistreurs d'ultra-sons pourraient être menés afin de collecter davantage de données.

Sanglier, Lièvre d'Europe, Campagnol roussâtre et Taupe d'Europe ont été détectés à l'aide d'indices de présence (respectivement boutis et souille, crottes, noisettes rongées et taupinières).

Un Chevreuil a été observé au niveau du secteur les Pâtures, dans une prairie, en pleine journée. Une couche régulièrement utilisée (herbes couchées et jaunies) a été trouvée dans la prairie, non loin de la lisière où il a été levé.

Un cadavre de Putois d'Europe a également été trouvé dans ce secteur, en sous-bois. Ce dernier portait des blessures. Le Putois d'Europe est considéré comme « quasi-menacé » sur la liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine et est déterminant de ZNIEFF en Île-de-France (ANONYME, 2019). Il fréquente habituellement des milieux relativement diversifiés, aussi bien ouverts que boisés. Il est également considéré comme un prédateur efficace dans la régulation des populations de Rat surmulot (*Rattus norvegicus*) et reste très opportuniste dans la recherche de nourriture. Cette espèce très discrète est mal connue en lien avec son activité crépusculaire et nocturne (Cettia IDF).

MOLLUSQUES CONTINENTAUX

Les prospections réalisées par chasse à vue dans le secteur « Les Pâtures » ont révélé une vingtaine d'espèces majoritairement communes. Certaines espèces plus caractéristiques sont issues des cortèges forestiers (*Lehmannia marginata*, *Limax cinereoniger*, *Macrogastra rolphii rolphii*) dont certaines zones présentent des habitats humides voire aquatiques (ex : réseaux de fossés) dans les secteurs prospectés (*Cochlodina laminata laminata*, *Planorbarius corneus*, *Stagnicola palustris* ou *Bithynia tentaculata*). D'autres espèces sont plus caractéristiques des habitats ouverts qui

ponctuent le secteur inventorié (*Ceriuella neglecta* ou *Vallonia pulchella*). On trouve également des espèces calcicoles telles que *Helix pomatia* ou *Pomatias elegans*.

Les prospections n'ont pas révélé d'espèces patrimoniales ou menacées. Seul *Helix pomatia* présente un statut de conservation en raison de la réglementation pour sa collecte (Annexe 3 de la DHFF et Annexe 3 de la convention de Berne).

Limax cinereoniger peut être considérée comme originale pour le secteur (Fig. 58). La Grande limace mesure entre 10 et 20 cm mais peut atteindre les 30 cm exceptionnellement. Elle est caractérisée par un corps gris cendré de tentacules tachetés de noir et une carène longue et pâle occupant les deux tiers de la distance entre la queue et le manteau. La sole pédieuse est bicolore chez les adultes, deux bandes grises-noires entourant celle de couleur blanchâtre au milieu. Cette espèce mycophage a une durée de vie d'environ 2 ans et peut être trouvée dans les bois, souvent sous les troncs. Elle est caractéristique des massifs boisés ayant une longue continuité historique ce qui explique probablement sa rareté et son statut d'espèce déterminante de ZNIEFF en région Nord-Pas-de-Calais, Limousin et Poitou-Charentes.

D'un point de vue général le secteur de la Commanderie n'apparaît pas comme une zone particulièrement favorable à la diversité des mollusques terrestres en raison de son substrat à caractère majoritairement acide. Toutefois, ponctuellement des micro-habitats peuvent se révéler intéressants. Les prospections ne sont pas suffisantes pour juger du niveau d'intérêt du secteur qui est assez étendu. Afin de compléter l'inventaire, des recherches associant du tamisage de litière seraient à mettre en place notamment pour les petites espèces (< 5-10 mm).



Fig. 58 : Individu de *Limax cinereoniger* dans le secteur « Les Pâtures ». Cliché : L. LÉONARD.

CHAMPIGNONS ET LICHENS

75 données concernant 51 espèces de champignons ou lichens ont été recensées au cours des prospections de juin 2017. 33 données concernent des champignons Ascomycètes et 42 des champignons Basidiomycètes. Dans les espèces les plus citées on note la Pézize turquoise (*Chlorociboria aeruginascens*) (3 mentions), l'Amadouvier (*Fomes fomentarius*) (3 mentions), *Hymenochaete rubiginosa* (3 mentions), la Russule charbonnière (*Russula cyanoxantha*) (3 mentions) et enfin la Stérée hirsute (*Stereum hirsutum*) (4 mentions).

La présence d'espèces inféodées aux bois de feuillus comme aux résineux a été constatée. Par exemple, la Calocère visqueuse (*Calocera viscosa*) est une espèce assez courante sur les souches et bois tombés de conifères. Une espèce comme la Collybie du chêne (*Collybia dryophila*) se rencontre habituellement dans les bois de feuillus mais aussi en boisement mixte et dans les landes, plus rarement dans les sous-bois de conifères. Le Crépido à spores sphériques (*Crepidotus cesatii*) se retrouve quant à lui sur bois mort de feuillus, souches ou branches tombées.

Stereum hirsutum, *Hymenochaete rubiginosa*, *Fomes fomentarius*, et *Chlorociboria aeruginascens* sont des champignons lignicoles saprophytes.

Certaines espèces recensées ne semblent pas particulièrement menacées mais sont très peu mentionnées dans les bases de données. C'est le cas de *Kneiffiella abieticola* qui n'est mentionnée que 4 fois dans l'INPN ou encore d'*Hyphodontia pruni*, (3 mentions dans l'INPN) qui se développe sur bois de feuillus.

Le temps imparti n'a pas permis d'effectuer un inventaire précis des lichens et les espèces recensées sont généralement des espèces communes : *Hypogymnia physodes*, *Melanelixia subaurifera*, *Cladonia rangiformis* (Fig. 59), *Parmelia sulcata* (Fig. 60), (etc.).

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier l'ensemble des participants aux inventaires naturalistes menés au printemps 2017. Nous remercions en particulier l'ensemble des agents de l'UMS PatriNat et les membres de l'ONF du secteur de Fontainebleau qui ont contribué à l'organisation en amont et à l'accompagnement sur le terrain. Merci enfin aux membres de l'ANVL qui se sont impliqués à la fois pour les inventaires (Gabriel CARLIER, Guillaume LARREGLE, Lucile FERRIOT, Frédéric ASARA, Audrey GARCIA, Jérôme HANOL, Christian GIBEAUX, Pierre MIGUET) et pour la relecture fine de cet article (Gabriel CARLIER).

Nous remercions également les déterminateurs qui ont reçu quelques échantillons ou photos issus de ces prospections : Pierre TILLIER (Tipules), Christian GIBEAUX (Lépidoptères), Claire JACQUET, Stéphane JAULIN. Nous souhaitons enfin remercier Théo DUQUESNE pour la gestion des données collectées et l'analyse des statuts.



Fig. 59 : *Cladonia rangiformis*. Cliché : R. PONCET.



Fig. 60 : *Parmelia sulcata*. Cliché : R. PONCET.

BIBLIOGRAPHIE

- [ANONYME, 2019. Liste actualisée des espèces et habitats déterminants de ZNIEFF en Île-de-France. En ligne : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/liste-des-habitats-et-especes-determinants-de-a3340.html>]
- ARLUISON M., AICARDI O., FESOLOWICZ P., 1995. Compte-rendu des sorties botaniques ANVL/NP du 27/8/88 et 28/11/93 à Saint-Pierre-Lès-Nemours, Puiset et au Bois de la commanderie, *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing* 71 (3) : 121 – 142.
- GIRAUD J & ARLUISON M., 2013 (2015). Compte-rendu de l'excursion botanique / bryologique du 1er septembre 2013 de Bourron-Marlotte à Villiers-sous-Grez (Seine-et-Marne). *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 89 (1-2) : 37-44.
- AUVERT S., FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A. & HENDOUX F., 2011. Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France. Paris. 80 p.
- BIRARD J., ZUCCA M., LOIS G. & ARB IDF, 2012. Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France. Paris. 72 p.
- BOUEX P., 1926. Les bois de la Commanderie (commune de Grez-sur-Loing). *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing.*, 3 (77-82).
- BRUNEAU DE MIRE PH., 2013. *Fontainebleau – terre de rencontres – Le Point de vue d'un naturaliste*. Ed. ANVL. France. 115 p.
- COUTIN R., 1972. Insectes capturés dans la région de Larchant. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 27 (7-8) : 80-81.
- DEWULF L. & HOUARD X. (COORD.), 2016. *Liste rouge régionale des Rhopalocères et des Zygènes d'Île-de-France*. Nat-reparif – Office pour les insectes et leur environnement – Association des Lépidoptéristes de France. Paris. 88 p.
- DIREN, 2002. *Guide méthodologique pour la création de zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique en Île-de-France*. Île-de-France. Direction régionale de l'environnement. Éditeur scientifique. 204 p.
- DOIGNON P., LASNIER J., & LEFEBVRE A., 1951. Etat actuel du marais de Larchant (hydrologie, faune, flore). *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing* 27 (6-7) : 85-87.
- DUCLOS P., 1933. La flore du marais de Larchant (S-et-M). *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*. 16 (3-4) : 158-160.
- DU RETAIL F. & FANICA O. 1983. Conservation du marais de Larchant. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 59 (4) : 165.
- FERNEX T., LAFON P. & HENDOUX F., (COORD.), 2015. *Guide des végétations remarquables de la région Île-de-France*. Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, Direction Régionale et Interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France. Paris. 2 volumes : méthodologie 68 p. + manuel pratique : 224 p.
- FILOCHE S., PERRIAT F., MORET J. & HENDOUX F., 2010. *Atlas de la flore de Seine-et-Marne*. Illustria Libr. des Musées 687 p.
- FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A. & HENDOUX F., 2014. *Catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France (rareté, protections, menaces et statuts)*. Version complète 2a/avril 2014. CBNBP, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. 195 p.
- FONTAINE A., 2009. Inventaires et étude floristiques sur la commune de Larchant (Seine-et-Marne). *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing* 85 (1-2) : 3-112.
- LE MARECHAL P., LALOI D. & LESSAFFRE G., 2013. *Les oiseaux d'Île-de-France*. Nidification, migration, hivernage. Ed. Delachaux et Niestlé. 512 p.
- GARCIA A., IN DEWULF L. (coord.), 2017. Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*). Bilan des recensements dans la ZPS « Massif de Fontainebleau » en 2016; *Actes des rencontres naturalistes* 2016. ARB IDF 90 p.
- GARGOMINY, O., T, S., RÉGNIER, C., RAMAGE, T., DUPONT, P., DASZKIEWICZ, P. & PONCET, L. 2018. Taxref v12, référentiel taxonomique pour la France : méthodologie, mise en œuvre et diffusion. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. Rapport Patrinat 2018-117. 156 pp.
- HOUARD X., GADOUM S. (COORD), CARDINAL G. & MONSAVOIR A., 2018. Évaluation des Orthoptera, Phasmida et Mantodea d'Île-de-France pour l'élaboration d'une Liste rouge régionale - Dossier de synthèse pour l'obtention du label de l'UICN France et la validation du CSRPN. Opie. 24 p.
- JAUZEIN PH. & NAWROT O., 2011. *Flore d'Île-de-France*. Ed. Quae. 968 p.
- JAUZEIN PH. & NAWROT O., 2013. *Flore d'Île-de-France. Clé de détermination, taxonomie, statuts*. Ed. Quae. 606 p.
- MARTELLI-CHAUTARD M., 1959. Autoroute du Sud, cité industrielle de la Commanderie, friches de Poligny - Menaces sur Fontainebleau - Cité de la Commanderie. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 35 (4-5) : 33 – 34.
- MOTHIRON PH., 1997. – Noctuelles (Lepidoptera Noctuidae). In : Contribution à la connaissance du patrimoine naturel francilien. Inventaire commenté des Lépidoptères de l'Île-de-France. Vol. 1. Alexanor, 19, Supplément hors-série : [1]-[144], 4 pl. fotogr. coul., 2 fig., 5 tabl., 2 dépliants hors-texte.
- MOTHIRON PH., 2001. Géomètres (Lepidoptera Geometridae). In : Contribution à la connaissance du patrimoine naturel francilien. Inventaire commenté des Lépidoptères de l'Île-de-France. Vol. 2. Alexanor, 21, Supplément hors-série : [1]-[164], 4 pl. fotogr. coul., 2 fig., 7 tabl., 1 dépliant hors-texte.
- MOTHIRON PH., 2010. Bombycoïdes (Lepidoptera Hepialidae, Cossidae, Limacodidae, Lasiocampidae, Endromidae, Saturniidae, Lemoniidae, Sphingidae, Drepanidae, Notodontidae, Lymantriidae et Arctiidae). In : Contribution à la connaissance du patrimoine naturel francilien. Inventaire commenté des Lépidoptères de l'Île-de-France. Vol. 3. Alexanor, 23, Supplément hors-série : [1]-[124], 6 pl. fotogr. coul., 2 fig., 6 tabl.
- ONF, 2014. Forêt de la Commanderie. Présentation de la forêt de la Commanderie. 2 p.
- QUIDEAU Y., 1963. Mollusques des tufs de La Celle, de Darvault et de Larchant. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing* 39 (7-8) : 76 – 77.
- [R CORE TEAM., 2019. R: A language and environment for statistical computing. R Foundation for Statistical Computing, Vienna, Austria. <https://www.R-project.org/>]
- ROBINEAU R., coord, 2007. *Guide des papillons nocturnes de France*. Ed. Delachaux-et-Niestlé. Paris. 288 p.
- SARDET E., ROESTI CH. & BRAUD Y., 2015. *Cahier d'identification des orthoptères de France, Belgique, Luxembourg et Suisse*. Biotope Ed. 304 p.

UICN, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016. *Liste rouge des espèces menacées en France – Oiseaux de France métropolitaine*. 32 p.

UICN FRANCE, FCBN, AFB & MNHN, 2018. *La liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine*. Paris – France. 32 p.

VIVIEN J., 1975. Compte-rendu floristique de l'excursion du 15 juin 1975 à Villiers-sous-Grèz, Episy et Moret-sur-Loing. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 51 (9-10) : 101.

WEGNEZ J., 2018. Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes (PEE) d'Île-de-France Version 2.0, mai 2018. 45 p. http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/telechargements/CBNBP_PEE_IDF_2018.pdf

SITES WEB

[CardObs : <https://cardobs.mnhn.fr>]

[Cettia IDF : <https://cettia-idf.fr>]

[Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) : <https://inpn.mnhn.fr>]

[Bourgogne nature - Le Criquet des pins :

http://www.bourgogne-nature.fr/fr/encyclopedie-de-la-nature/criquet-des-pins-chorthippus-vagans_45_T66134.html]

[Quelestcetanimal.com : <https://www.quelestcetanimal.com>]

[Nature en ville à Cergy-Pontoise :

<https://natureenvilleacergy-pontoise.wordpress.com/tag/helophilus-pendulus/>]

[Amiens Faune et Flore : <http://aesgsf.free.fr/V5/mouche-et-autres-insectes-en-picardie-diptera-sarco-phaga-carnaria-mouche-grise-de-la-viande.html>]

[Le Monde des insectes : <https://www.insecte.org/>]

[MOTHIRON PH. & HODDÉ C., en ligne. – Lépi'Net. Les Carnets du Lépidoptériste Français. www.lepinet.fr]

[Université de Liège – Entomologie fonctionnelle et évolutive : <http://www.gembloux.ulg.ac.be/entomologie-fonctionnelle-et-evolutive/>]

[Bioline AgroSciences :

<https://www.biolineagrosciences.com/fr/pests/les-mineuses-des-feuilles/>]



Photo de groupe sur la place Pasteur à Larchant le 28 juin 2017. Cliché : Ph. GOURDAIN.

PH. GOURDAIN

<GOURDAIN@mnhn.fr>

O. ROQUINARCH

<oceane.roquinarch@mnhn.fr>

Annexe 1. Liste des espèces observées sur le site : ANVL & UMS PATRINAT

Détail des abréviations

Protection nationale (Pro Fr)

Arrêté interministériel du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (modifié par l'article 2 de l'arrêté du 1er mars 2019, JORF n°0064 du 16 mars 2019 texte n° 7)

NM2 = Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection : Article 2

**

Arrêté interministériel du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (JORF 18 décembre 2007, p. 20363)

NAR2 = Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection : Article 2

NAR3 = Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection : Article 3

**

Arrêté interministériel du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (JORF 5 décembre 2009, p. 21056)

NO3 = Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : Article 3

Protection nationale (Pro Idf)

Listes rouges

Statuts Liste rouge nationale (LR Fr) et Liste rouge régionale (LR IDF) : LC = préoccupation mineure, NT = quasi-menacé, VU = vulnérable, EN = en danger, RE = éteint (présumé), DD = données insuffisantes, NA = non applicable.

Déterminance ZNIEFF IDF : espèce déterminante de Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique en Ile-de-France.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe	Famille	LR Fr	LR IDF	pro Fr	pro IDF	ZNIEFF IDF
<i>Abax parallelepipedus parallelepipedus</i> (Piller & Mitterpacher, 1783)		Insectes	Carabidae					
<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	Épervier d'Europe	Oiseaux	Accipitridae	LC	LC	NO3		
<i>Acer campestre</i> L., 1753	Érable champêtre	Angiospermes	Sapindaceae	LC	LC			
<i>Acer negundo</i> L., 1753	Érable negundo	Angiospermes	Sapindaceae					
<i>Acer platanoides</i> L., 1753	Érable plane	Angiospermes	Sapindaceae	LC				
<i>Acer pseudoplatanus</i> L., 1753	Érable sycomore	Angiospermes	Sapindaceae	LC				
<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	Achillée millefeuille	Angiospermes	Asteraceae	LC	LC			
<i>Acleris ferrugana</i> (Denis - Schiffermüller, 1775)		Insectes	Tortricidae					
<i>Acleris holmiana</i> (Linnaeus, 1758)		Insectes	Tortricidae					
<i>Acrobasis consociella</i> (Hübner, 1813)		Insectes	Pyalidae					
<i>Acrobasis suavella</i> (Zincken, 1818)		Insectes	Pyalidae					
<i>Acronicta leporina</i> (Linnaeus, 1758)	Noctuelle-Lièvre (La)	Insectes	Noctuidae					
<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange à longue queue	Oiseaux	Aegithalidae	LC	NT	NO3		
<i>Aegopodium podagraria</i> L., 1753		Angiospermes	Apiaceae	LC	LC			
<i>Aesculus hippocastanum</i> L., 1753	Marronnier d'Inde	Angiospermes	Sapindaceae					
<i>Aeshna cyanea</i> (O.F. Müller, 1764)	Aeshne bleue (L')	Insectes	Aeshnidae	LC	LC			
<i>Agapanthia villosiviridescens</i> (De Geer, 1775)		Insectes	Cerambycidae					
<i>Agapeta zoegana</i> (Linnaeus, 1767)		Insectes	Tortricidae					
<i>Agelena labyrinthica</i> (Clerck, 1758)	Agélène à labyrinthe	Arachnides	Agelenidae					

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe	Famille	LR Fr	LR IDF	pro Fr	pro IDF	ZNIEFF IDF
<i>Aglais io</i> (Linnaeus, 1758)	Paon-du-jour (Le)	Insectes	Nymphalidae	LC	LC			
<i>Aglais urticae</i> (Linnaeus, 1758)	Petite Tortue (La)	Insectes	Nymphalidae	LC	LC			
<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753		Angiospermes	Rosaceae	LC	LC			
<i>Agrostis capillaris</i> L., 1753	Agrostide capillaire	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Agrotis exclamationis</i> (Linnaeus, 1758)	Point d'Exclamation (Le)	Insectes	Noctuidae					
<i>Agrypnus murinus</i> (Linnaeus, 1758)		Insectes	Elateridae					
<i>Aira caryophyllaea</i> L., 1753	Canche caryophyllée	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Aira praecox</i> L., 1753	Canche printanière	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Alliaria petiolata</i> (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913	Alliaire	Angiospermes	Brassicaceae	LC	LC			
<i>Allium oleraceum</i> L., 1753	Ail maraîcher	Angiospermes	Amaryllidaceae	LC	LC			
<i>Allium sphaerocephalon</i> L., 1753	Ail à tête ronde	Angiospermes	Amaryllidaceae	LC	LC			Oui
<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux	Angiospermes	Betulaceae	LC	LC			
<i>Alopecurus pratensis</i> L., 1753	Vulpin des prés	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Amanita rubescens</i> (Pers. : Fr.) Pers.	Amanite rougissante	Autres	Amanitaceae					
<i>Amara aenea</i> (De Geer, 1774)	Amare bronzée	Insectes	Carabidae					
<i>Amara Bonelli</i> , 1810		Insectes	Carabidae					
<i>Amara similata</i> (Gyllenhal, 1810)		Insectes	Carabidae					
<i>Annophila sabulosa</i> (Linnaeus, 1758)		Insectes	Sphedidae					
<i>Amphinema byssoides</i> (Pers. : Fr.) J.Erikss., 1958		Autres	Atheliaceae					
<i>Anacamptis blattariella</i> (Hübner, 1796)		Insectes	Gelechiidae					
<i>Anania verbascalis</i> (Denis - Schiffermüller, 1775)		Insectes	Crambidae					
<i>Anarta myrtilli</i> (Linnaeus, 1760)	Noctuelle de la Myrtille (La)	Insectes	Noctuidae					
<i>Anax imperator</i> Leach, 1815	Anax empereur (L')	Insectes	Aeshnidae	LC	LC			
<i>Andricus fecundator</i> (Hartig, 1840)		Insectes	Cynipidae					
<i>Andryala integrifolia</i> L., 1753	Andryale à feuilles entières	Angiospermes	Asteraceae	LC				
<i>Anguis fragilis</i> Linnaeus, 1758	Orvet fragile (L')	Reptiles	Anguidae	LC		NAR3		
<i>Anisantha diandra</i> (Roth) Tutin ex Tzvelev, 1963	Brome à deux étamines	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	Brome stérile	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Anisantha tectorum</i> (L.) Nevski, 1934	Brome des toits	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Anomala dubia</i> (Scopoli, 1763)		Insectes	Scarabaeidae					
<i>Anoplotrupes stercorosus</i> (Scriba, 1791)		Insectes	Geotrupidae					
<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753	Flouve odorante	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Anthribidae</i> Billberg, 1820		Insectes	Anthribidae					
<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814	Cerfeuil des bois	Angiospermes	Apiaceae	LC	LC			
<i>Anthriscus sylvestris subsp. sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814	Persil des bois	Angiospermes	Apiaceae	LC				
<i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit des arbres	Oiseaux	Motacillidae	LC	NT	NO3		
<i>Antrodia xantha</i> (Fr. : Fr.) Ryvarden		Autres	Meripilaceae					
<i>Anypaena accentuata</i> (Walckenaer, 1802)	Anypène à chevrons	Arachnides	Anypaenidae					
<i>Apamea scolopacina</i> (Esper, 1788)	Noctuelle mignonne (La)	Insectes	Noctuidae					
<i>Apatura ilia</i> (Denis - Schiffermüller, 1775)	Petit Mars changeant (Le)	Insectes	Nymphalidae	LC	LC			Oui
<i>Aphantopus hyperantus</i> (Linnaeus, 1758)	Tristan (Le)	Insectes	Nymphalidae	LC	LC			Oui
<i>Aphrophora alni</i> (Fallén, 1805)		Insectes	Aphrophoridae					
<i>Apoda limacodes</i> (Hufnagel, 1766)	Tortue (La)	Insectes	Limacodidae					
<i>Apotomis betuletana</i> (Haworth, 1811)		Insectes	Tortricidae					
<i>Aproaerema larseniella</i> (Gozmány, 1957)		Insectes	Gelechiidae					
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	Oiseaux	Apodidae	NT	LC	NO3		
<i>Araniella cucurbitina</i> (Clerck, 1758)	Épeires concombres	Arachnides	Araneidae					
<i>Araschnia levana</i> (Linnaeus, 1758)	Carte géographique (La)	Insectes	Nymphalidae	LC	LC			
<i>Archips podana</i> (Scopoli, 1763)		Insectes	Tortricidae					

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe	Famille	LR Fr	LR IDF	pro Fr	pro IDF	ZNIEFF IDF
<i>Arctium lappa</i> L., 1753	Grande bardane	Angiospermes	Asteraceae	LC	LC			
<i>Arenaria leptoclados</i> (Rchb.) Guss., 1844	Sabline à parois fines	Angiospermes	Caryophyllaceae	LC	DD			
<i>Arenaria serpyllifolia</i> L., 1753	Sabline à feuilles de serpolet	Angiospermes	Caryophyllaceae	LC	LC			
<i>Argynnis paphia</i> (Linnaeus, 1758)	Tabac d'Espagne (Le)	Insectes	Nymphalidae	LC	LC			
<i>Aricia agestis</i> (Denis - Schiffermüller, 1775)	Collier-de-corail (Le)	Insectes	Lycaenidae	LC	LC			
<i>Arion</i> A. Férussac, 1819		Gastéropodes	Arionidae					
<i>Arion ater</i> (Linnaeus, 1758)		Gastéropodes	Arionidae					
<i>Arion rufus</i> (Linnaeus, 1758)	Grande loche	Gastéropodes	Arionidae					
<i>Armeria arenaria</i> (Pers.) Schult., 1820	Armérie faux-plantain	Angiospermes	Plumbaginaceae	LC	LC			Oui
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Arrhenatherum elatius</i> subsp. <i>elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Ray-grass français	Angiospermes	Poaceae	LC				
<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753	Armoise commune	Angiospermes	Asteraceae	LC	LC			
<i>Asparagus officinalis</i> L., 1753	Asperge officinale	Angiospermes	Asparagaceae	LC				
<i>Asparagus officinalis</i> subsp. <i>officinalis</i> L., 1753	Asperge officinale	Angiospermes	Asparagaceae	LC				
<i>Asperula cynanchica</i> L., 1753	Herbe à l'esquinancie	Angiospermes	Rubiaceae	LC	LC			
<i>Asplenium adiantum-nigrum</i> L., 1753	Capillaire noir	Ptéridophytes	Aspleniaceae	LC	LC			
<i>Assara terebrella</i> (Zincken, 1818)		Insectes	Pyralidae					
<i>Athyrium filix-femina</i> (L.) Roth, 1799	Fougère femelle	Ptéridophytes	Athyriaceae	LC	LC			
<i>Auricularia auricula-judae</i> (Bull. : Fr.) Wettstein, 1897	Oreille de Judas	Autres	Auriculariaceae					
<i>Autographa gamma</i> (Linnaeus, 1758)	Gamma (Le)	Insectes	Noctuidae					
<i>Avena fatua</i> subsp. <i>fatua</i> L., 1753		Angiospermes	Poaceae					
<i>Avenella flexuosa</i> (L.) Drejer, 1838	Foin tortueux	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Avenula pubescens</i> subsp. <i>pubescens</i> (Huds.) Dumort., 1868	Avoine pubescente	Angiospermes	Poaceae	LC				
<i>Ballota nigra</i> L., 1753	Ballote noire	Angiospermes	Lamiaceae	LC	LC			
<i>Ballota nigra</i> subsp. <i>foetida</i> (Vis.) Hayek, 1929	Ballote du Midi	Angiospermes	Lamiaceae	LC				
<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette	Angiospermes	Asteraceae	LC	LC			
<i>Berberis aquifolium</i> Pursh, 1814	Faux Houx	Angiospermes	Berberidaceae					
<i>Betula pendula</i> Roth, 1788	Bouleau verruqueux	Angiospermes	Betulaceae	LC	LC			
<i>Biston betularia</i> (Linnaeus, 1758)	Phalène du Bouleau (La)	Insectes	Geometridae					
<i>Bistorta officinalis</i> Delarbre, 1800	Langue de Bœuf	Angiospermes	Polygonaceae	LC	EN		Oui	Oui
<i>Bithynia tentaculata</i> (Linnaeus, 1758)	Bithynie commune	Gastéropodes	Bithyniidae					
<i>Bivalvia</i> Linnaeus, 1758	Bivalves	Bivalves	0					
<i>Blastobasis phycidella</i> (Zeller, 1839)		Insectes	Blastobasidae					
<i>Boloria dia</i> (Linnaeus, 1767)	Petite Violette (La)	Insectes	Nymphalidae	LC	NT		Oui	Oui
<i>Bombus lapidarius</i> (Linnaeus, 1758)	Bourdon des pierres	Insectes	Apidae					
<i>Bombus pascuorum</i> (Scopoli, 1763)	Bourdon des champs	Insectes	Apidae					
<i>Bombus pratorum</i> (Linnaeus, 1760)	Bourdon des prés	Insectes	Apidae					
<i>Bombus terrestris</i> (Linnaeus, 1758)	Bourdon terrestre (Le)	Insectes	Apidae					
<i>Bombus vestalis</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Psithyre vestale	Insectes	Apidae					
<i>Botryobasidium subcoronatum</i> (Höhn. & Litsch.) Donk, 1931		Autres	Botryobasidiaceae					
<i>Brachypodium pinnatum</i> (L.) P.Beauv., 1812	Brachypode penné	Angiospermes	Poaceae	DD	LC			
<i>Brachypodium rupestre</i> subsp. <i>rupestre</i> (Host) Roem. & Schult., 1817		Angiospermes	Poaceae					
<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des bois	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Brachythecium rutabulum</i> (Hedw.) Schimp., 1853		Mousses	Brachytheciaceae					
<i>Brenthis daphne</i> (Denis - Schiffermüller, 1775)	Nacré de la Ronce (Le)	Insectes	Nymphalidae	LC	LC			
<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	Brome mou	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Bryonia dioica</i> Jacq., 1774	Bryone dioïque	Angiospermes	Cucurbitaceae		LC			

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe	Famille	LR Fr	LR IDF	pro Fr	pro IDF	ZNIEFF IDF
<i>Bryophila ravula</i> (Hübner, 1813)	Bryophile lupuline (La)	Insectes	Noctuidae					
<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887	Buddleja du père David	Angiospermes	Scrophulariaceae					
<i>Bufo bufo</i> (Linnaeus, 1758)	Crapaud commun (Le)	Amphibiens	Bufo	LC		NAR3		
<i>Bulgaria inquinans</i> (Pers. : Fr.) Fr.	Bulgarie salissante	Autres	Bulgariaceae					
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	Oiseaux	Accipitridae	LC	LC	NO3		
<i>Cabalodontia queletii</i> (Bourdot Galzin) Piatek		Autres	Steccherinaceae					
<i>Cabera pusaria</i> (Linnaeus, 1758)	Cabère virginal (La)	Insectes	Geometridae					
<i>Calamagrostis epigejos</i> (L.) Roth, 1788	Calamagrostide épigéios	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Calamagrostis epigejos subsp. epigejos</i> (L.) Roth, 1788		Angiospermes	Poaceae					
<i>Calliptamus italicus</i> (Linnaeus, 1758)	Caloptène italien	Insectes	Acrididae		LC			
<i>Calliptamus italicus italicus</i> (Linnaeus, 1758)	Caloptène italien	Insectes	Acrididae					
<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull, 1808	Callune	Angiospermes	Ericaceae	LC	LC			
<i>Calocera viscosa</i> (Pers. : Fr.) Fr., 1821	Calocère visqueuse	Autres	Dacrymycetaceae					
<i>Calopteryx splendens</i> (Harris, 1780)	Caloptéryx éclatant	Insectes	Calopterygidae	LC	LC			
<i>Campanula glomerata</i> L., 1753	Campanule agglomérée	Angiospermes	Campanulaceae	LC	VU			Oui
<i>Campanula rapunculus</i> L., 1753	Campanule raiponce	Angiospermes	Campanulaceae	LC	LC			
<i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758)	Chevreuril européen	Mammifères	Cervidae	LC				
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	Oiseaux	Caprimulgidae	LC	LC	NO3		Oui
<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik., 1792	Capselle bourse-à-pasteur	Angiospermes	Brassicaceae	LC	LC			
<i>Capsella rubella</i> Reut., 1854	Capselle rougeâtre	Angiospermes	Brassicaceae	LC	LC			
<i>Carabus problematicus solutus</i> Oberthür, 1885		Insectes	Carabidae					
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	Oiseaux	Fringillidae	VU	NT	NO3		
<i>Carex acutiformis</i> Ehrh., 1789	Laïche des marais	Angiospermes	Cyperaceae	LC	LC			
<i>Carex distans</i> L., 1759	Laïche à épis distants	Angiospermes	Cyperaceae	LC	VU			Oui
<i>Carex flacca</i> Schreb., 1771	Laïche glauque	Angiospermes	Cyperaceae	LC	LC			
<i>Carex flacca subsp. flacca</i> Schreb., 1771	Langue-de-pic	Angiospermes	Cyperaceae	LC				
<i>Carex pairae</i> F.W.Schultz, 1868	Laïche de Paira	Angiospermes	Cyperaceae	LC	DD			
<i>Carex pilulifera</i> L., 1753	Laïche à pilules	Angiospermes	Cyperaceae	LC	LC			
<i>Carex sylvatica</i> Huds., 1762	Laïche des bois	Angiospermes	Cyperaceae	LC	LC			
<i>Carlina vulgaris</i> L., 1753	Carline commune	Angiospermes	Asteraceae	LC	LC			
<i>Carpinus betulus</i> L., 1753	Charme	Angiospermes	Betulaceae	LC	LC			
<i>Castanea sativa</i> Mill., 1768	Chataignier	Angiospermes	Fagaceae	LC				
<i>Catapodium rigidum</i> (L.) C.E.Hubb., 1953	Pâturin rigide	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Catoptria pinella</i> (Linnaeus, 1758)		Insectes	Crambidae					
<i>Catoptria oerellus</i> (Zincken, 1817)		Insectes	Crambidae					
<i>Celastrina argiolus</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré des Nerpruns (L')	Insectes	Lycaenidae	LC	LC			
<i>Centaurea decipiens</i> Thuill., 1799		Angiospermes	Asteraceae	LC	LC			
<i>Centaurea jacea</i> L., 1753	Centauree jaccée	Angiospermes	Asteraceae	LC	DD			
<i>Centaurea nigra</i> L., 1753	Centauree noire	Angiospermes	Asteraceae	DD	LC			
<i>Centaureum erythraea</i> Rafn, 1800	Petite centaurée commune	Angiospermes	Gentianaceae	LC	LC			
<i>Centaureum erythraea subsp. erythraea</i> Rafn, 1800		Angiospermes	Gentianaceae	LC				
<i>Cepaea hortensis</i> (O.F. Müller, 1774)	Escargot des jardins	Gastéropodes	Helicidae					
<i>Cepaea nemoralis</i> (Linnaeus, 1758)	Escargot des haies	Gastéropodes	Helicidae					
<i>Cepaea nemoralis nemoralis</i> (Linnaeus, 1758)	Escargot des haies	Gastéropodes	Helicidae					
<i>Cerastium fontanum</i> Baumg., 1816	Céaiste commune	Angiospermes	Caryophyllaceae	LC	LC			
<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill., 1799	Céaiste aggloméré	Angiospermes	Caryophyllaceae	LC	LC			
<i>Cerastium semidecandrum</i> L., 1753	Céaiste à 5 étamines	Angiospermes	Caryophyllaceae	LC	LC			
<i>Ceruella neglecta</i> (Draparnaud, 1805)	Caragouille élargie	Gastéropodes	Geomitridae					
<i>Certhia brachydactyla</i> C.L. Brehm, 1820	Grimperea des jardins	Oiseaux	Certhiidae	LC	LC	NO3		
<i>Cervaria rivini</i> Gaertn., 1788	Peucédan Herbe aux cerfs	Angiospermes	Apiaceae	LC	VU		Oui	Oui
<i>Cetonia aurata</i> (Linnaeus, 1758)	Cétoine dorée (la)	Insectes	Scarabaeidae					
<i>Cetonia aurata aurata</i> (Linnaeus, 1758)	Cétoine dorée (la)	Insectes	Scarabaeidae					
<i>Cettia cetti</i> (Temminck, 1820)	Bouscarle de Cetti	Oiseaux	Scotocercidae	NT	VU	NO3		Oui

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe	Famille	LR Fr	LR IDF	pro Fr	pro IDF	ZNIEFF IDF
<i>Chaerophyllum temulum</i> L., 1753	Chérophylle penché	Angiospermes	Apiaceae	LC	LC			
<i>Cheiracanthium elegans</i> Thorell, 1875		Arachnides	Cheiracanthiidae					Oui
<i>Chelidonium majus</i> L., 1753	Grande chélidoine	Angiospermes	Papaveraceae	LC	LC			
<i>Chelidonium majus</i> subsp. <i>majus</i> L., 1753		Angiospermes	Papaveraceae					
<i>Chenopodium hybridum</i> (L.) S.Fuentes, Uotila & Borsch, 2012	Chénopode à feuilles de Stramoine	Angiospermes	Amaranthaceae	LC	LC			
<i>Chenopodium album</i> L., 1753	Chénopode blanc	Angiospermes	Amaranthaceae	LC	LC			
<i>Chimaphila umbellata</i> (L.) W.P.C.Barton, 1817	Pyrole en ombelle	Angiospermes	Ericaceae	RE			Oui	
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	Oiseaux	Fringillidae	VU	VU	NO3		
<i>Chlorociboria aeruginascens</i> (Nyl.) Kanouse ex C.S.Ramamurthi, Korf & L.R.Batra		Autres	Helotiaceae					
<i>Chondrilla juncea</i> L., 1753	Chondrilla à tige de jonc	Angiospermes	Asteraceae	LC	LC			
<i>Chorthippus biguttulus</i> (Linnaeus, 1758)	Criquet mélodieux	Insectes	Acrididae		LC			
<i>Chorthippus brunneus</i> (Thunberg, 1815)	Criquet duettiste	Insectes	Acrididae		LC			
<i>Chorthippus vagans</i> (Eversmann, 1848)	Criquet des Pins	Insectes	Acrididae		LC			Oui
<i>Chrysanthia geniculata</i> (W.L.E. Schmidt, 1846)		Insectes	Oedemeridae					
<i>Chrysoteuchia culmella</i> (Linnaeus, 1758)		Insectes	Crambidae					
<i>Chrysothrix candelaris</i> (L.) J. R. Laundon, 1981		Lichens	Chrysothricaceae					
<i>Cichorium intybus</i> L., 1753	Chicorée amère	Angiospermes	Asteraceae	LC	LC			
<i>Cicindela hybrida</i> Linnaeus, 1758	Cicindèle hybride	Insectes	Carabidae					
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs	Angiospermes	Asteraceae	LC	LC			
<i>Cirsium oleraceum</i> (L.) Scop., 1769	Cirse des maraicher	Angiospermes	Asteraceae	LC	LC			
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun	Angiospermes	Asteraceae	LC	LC			
<i>Cladonia coniocraea</i> (Flörke) Spreng., 1827		Lichens	Cladoniaceae					
<i>Cladonia fimbriata</i> (L.) Fr., 1831		Lichens	Cladoniaceae					
<i>Cladonia rangiformis</i> Hoffm., 1796		Lichens	Cladoniaceae					
<i>Clausilia bidentata</i> (Ström, 1765)	Clausilie commune	Gastéropodes	Clausiliidae					
<i>Clausilia bidentata bidentata</i> (Ström, 1765)	Clausilie commune	Gastéropodes	Clausiliidae					
<i>Claviceps purpurea</i> (Fr. : Fr.) Tul., 1883	Ergot du seigle	Autres	Clavicipitaceae					
<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite des haies	Angiospermes	Ranunculaceae	LC	LC			
<i>Clerus mutillarius</i> Fabricius, 1775		Insectes	Cleridae					
<i>Clethrionomys glareolus</i> (Schreber, 1780)	Campagnol roussâtre	Mammifères	Cricetidae	LC				
<i>Clinopodium acinos</i> (L.) Kuntze, 1891		Angiospermes	Lamiaceae	LC	LC			
<i>Clinopodium vulgare</i> L., 1753	Sariette commune	Angiospermes	Lamiaceae	LC	LC			
<i>Cnephasia pasiuana</i> (Hübner, 1799)		Insectes	Tortricidae					
<i>Coccinella septempunctata</i> Linnaeus, 1758	Coccinelle à 7 points	Insectes	Coccinellidae					
<i>Coccothraustes coccothraustes</i> (Linnaeus, 1758)	Grosbec casse-noyaux	Oiseaux	Fringillidae	LC	LC	NO3		
<i>Cochlicopa</i> A. Férussac, 1821		Gastéropodes	Cochlicopidae					
<i>Cochlicopa lubricella</i> (Porro, 1838)	Petite brillante	Gastéropodes	Cochlicopidae					
<i>Cochlodina laminata laminata</i> (Montagu, 1803)	Fuseau commun	Gastéropodes	Clausiliidae					
<i>Coenagrion puella</i> (Linnaeus, 1758)	Agrion jeune	Insectes	Coenagrionidae	LC	LC			
<i>Coenagrion scitulum</i> (Rambur, 1842)	Agrion mignon (L')	Insectes	Coenagrionidae	LC	LC		Oui	
<i>Coenonympha arcania</i> (Linnaeus, 1760)	Céphale (Le)	Insectes	Nymphalidae	LC	NT			Oui
<i>Coenonympha pamphilus</i> (Linnaeus, 1758)	Fadet commun (Le)	Insectes	Nymphalidae	LC	LC			
<i>Collybia dryophila</i> (Bull. : Fr.) P.Kumm., 1871		Autres	Marasmiaceae					
<i>Collybia fusipes</i> (Bull. : Fr.) Quél.	Souchette	Autres	Marasmiaceae					
<i>Columba livia</i> Gmelin, 1789	Pigeon biset	Oiseaux	Columbidae	DD	LC			
<i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758	Pigeon colombin	Oiseaux	Columbidae	LC	LC			
<i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	Pigeon ramier	Oiseaux	Columbidae	LC	LC			
<i>Conocephalus fuscus</i> (Fabricius, 1793)	Conocéphale bigarré	Insectes	Tettigoniidae		LC			
<i>Convallaria majalis</i> L., 1753	Muguet	Angiospermes	Asparagaceae	LC	LC			
<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	Liseron des champs	Angiospermes	Convolvulaceae	LC	LC			
<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	Liset	Angiospermes	Convolvulaceae	LC	LC			
<i>Coremacera marginata</i> (Fabricius, 1775)		Insectes	Sciomyzidae					
<i>Coreus marginatus</i> (Linnaeus, 1758)	Corée marginée	Insectes	Coreidae					

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe	Famille	LR Fr	LR IDF	pro Fr	pro IDF	ZNIEFF IDF
<i>Cornu aspersum</i> (O.F. Müller, 1774)	Escargot petit-gris	Gastéropodes	Helicidae					
<i>Cornus sanguinea</i> L., 1753	Cornouiller sanguin	Angiospermes	Cornaceae	LC	LC			
<i>Coronella austriaca</i> Laurenti, 1768	Coronelle lisse (La)	Reptiles	Colubridae	LC		NAR2		Oui
<i>Coronilla varia</i> L., 1753	Coronille changeante	Angiospermes	Fabaceae	LC	LC			
<i>Corvus corone corone</i> Linnaeus, 1758		Oiseaux	Corvidae					
<i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	Corneille noire	Oiseaux	Corvidae	LC	LC			
<i>Corvus monedula</i> Linnaeus, 1758	Choucas des tours	Oiseaux	Corvidae	LC	LC	NO3		
<i>Corylus avellana</i> L., 1753	Noisetier	Angiospermes	Betulaceae	LC	LC			
<i>Corynephorus canescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	Corynéphore blanchâtre	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			Oui
<i>Coscinia cribraria</i> (Linnaeus, 1758)	Crible (Le)	Insectes	Erebidae					
<i>Crambus pascuella</i> (Linnaeus, 1758)		Insectes	Crambidae					
<i>Crambus perlellus</i> (Scopoli, 1763)		Insectes	Crambidae					
<i>Crataegus germanica</i> (L.) Kuntze, 1891	Néflier	Angiospermes	Rosaceae	LC	LC			
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style	Angiospermes	Rosaceae	LC	LC			
<i>Crepidotus cesatii</i> (Rabenh.) Sacc.		Autres	Crepidotaceae					
<i>Crepis capillaris</i> (L.) Wallr., 1840	Crépide capillaire	Angiospermes	Asteraceae	LC	LC			
<i>Crocothemis erythraea</i> (Brullé, 1832)	Crocothémis écarlate (Le)	Insectes	Libellulidae	LC	LC			
<i>Cryptocephalus moraei</i> (Linnaeus, 1758)		Insectes	Chrysomelidae					
<i>Cryptocephalus sericeus</i> (Linnaeus, 1758)		Insectes	Chrysomelidae					
<i>Culex pipiens</i> Linnaeus, 1758	Moustique commun	Insectes	Culicidae					
<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue	Oiseaux	Paridae	LC	LC	NO3		
<i>Cyclosa conica</i> (Pallas, 1772)	Épeire conique	Arachnides	Araneidae					
<i>Cynaeda dentalis</i> (Denis Schiffermüller, 1775)		Insectes	Crambidae					
<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link, 1822	Genêt à balai	Angiospermes	Fabaceae	LC	LC			
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Dactylis glomerata subsp. glomerata</i> L., 1753	Pied-de-poule	Angiospermes	Poaceae	LC				
<i>Danthonia decumbens</i> (L.) DC., 1805	Danthonie	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Dasypoda hirtipes</i> (Fabricius, 1793)		Insectes	Melittidae					
<i>Dasytes plumbeus</i> (O.F. Müller, 1776)		Insectes	Melyridae					
<i>Daucus carota</i> L., 1753	Carotte sauvage	Angiospermes	Apiaceae	LC	LC			
<i>Daucus carota subsp. carota</i> L., 1753	Daucus carotte	Angiospermes	Apiaceae	LC				
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	Oiseaux	Hirundinidae	NT	NT	NO3		
<i>Dendrocopos major</i> (Linnaeus, 1758)	Pic épeiche	Oiseaux	Picidae	LC	LC	NO3		
<i>Dendrocopos medius</i> (Linnaeus, 1758)	Pic mar	Oiseaux	Picidae	LC	LC	NO3		Oui
<i>Dendrolimus pini</i> (Linnaeus, 1758)	Bombyx du Pin (Le)	Insectes	Lasiocampidae					
<i>Denisia stipella</i> (Linnaeus, 1758)		Insectes	Oecophoridae					
<i>Deschampsia cespitosa</i> (L.) P.Beauv., 1812	Canche cespitueuse	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Diaea dorsata</i> (Fabricius, 1777)	Thomise tricolore	Arachnides	Thomisidae					
<i>Dianthus carthusianorum</i> L., 1753	Oeillet des Chartreux	Angiospermes	Caryophyllaceae	LC	LC			
<i>Diaperis boleti</i> (Linnaeus, 1758)		Insectes	Tenebrionidae					
<i>Dichetophora obliterated</i> (Fabricius, 1805)		Insectes	Sciomyzidae					
<i>Dicycla oo</i> (Linnaeus, 1758)	Double Zéro (Le)	Insectes	Noctuidae					
<i>Digitalis purpurea</i> L., 1753	Digitale pourpre	Angiospermes	Plantaginaceae	LC	LC			
<i>Digitaria sanguinalis</i> (L.) Scop., 1771	Digitaire sanguine	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Dioscorea communis</i> (L.) Caddick & Wilkin, 2002	Sceau de Notre Dame	Angiospermes	Dioscoreaceae	LC	LC			
<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753	Cabaret des oiseaux	Angiospermes	Caprifoliaceae	LC	LC			
<i>Discus rotundatus rotundatus</i> (O.F. Müller, 1774)	Bouton commun	Gastéropodes	Discidae					
<i>Dissolucas niveirostris</i> (Fabricius, 1798)		Insectes	Anthribidae					
<i>Dorcus parallelipipedus</i> (Linnaeus, 1758)		Insectes	Lucanidae					
<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	Pic noir	Oiseaux	Picidae	LC	LC	NO3		Oui
<i>Dryopteris carthusiana</i> (Vill.) H.P.Fuchs, 1959	Dryoptéris des chartreux	Ptéridophytes	Dryopteridaceae	LC	LC			
<i>Dryopteris dilatata</i> (Hoffm.) A.Gray, 1848	Dryoptéris dilaté	Ptéridophytes	Dryopteridaceae	LC	LC			
<i>Dryopteris filix-mas</i> (L.) Schott, 1834	Fougère mâle	Ptéridophytes	Dryopteridaceae	LC	LC			

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe	Famille	LR Fr	LR IDF	pro Fr	pro IDF	ZNIEFF IDF
<i>Dysauxes ancilla</i> (Linnaeus, 1767)	Servante (La)	Insectes	Erebidae					
<i>Echinochloa crus-galli</i> (L.) P.Beauv., 1812	Échinochloé Pied-de-coq	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Echium vulgare</i> L., 1753	Vipérine commune	Angiospermes	Boraginaceae	LC	LC			
<i>Eilema complana</i> (Linnaeus, 1758)	Manteau à tête jaune (Le)	Insectes	Erebidae					
<i>Eilema depressa</i> (Esper, 1787)	Lithosie ocre (La)	Insectes	Erebidae					
<i>Eilema Hübner</i> , 1819		Insectes	Erebidae					
<i>Eilema lurideola</i> (Zincken, 1817)	Lithosie complanule (La)	Insectes	Erebidae					
<i>Elegia similella</i> (Zincken, 1818)		Insectes	Pyralidae					
<i>Elymus caninus</i> (L.) L., 1755	Froment des haies	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Elytrigia repens</i> (L.) Desv. ex Nevski, 1934	Chiendent commun	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Elytrigia repens subsp. repens</i> (L.) Desv. ex Nevski, 1934	Chiendent rampant	Angiospermes	Poaceae					
<i>Emberiza cirius</i> Linnaeus, 1758	Bruant zizi	Oiseaux	Emberizidae	LC	LC	NO3		
<i>Endotricha flammealis</i> (Denis - Schiffermüller, 1775)		Insectes	Pyralidae					
<i>Ennomos erosaria</i> (Denis - Schiffermüller, 1775)	Ennomos rongée (L')	Insectes	Geometridae					
<i>Enoplognatha ovata</i> (Clerck, 1758)	Théridion ovoïde	Arachnides	Theridiidae					
<i>Epagoge grotiana</i> (Fabricius, 1781)		Insectes	Tortricidae					
<i>Ephippiger diurnus</i> Dufour, 1841	Ephippigère des vignes	Insectes	Tettigoniidae		VU			Oui
<i>Epilobium montanum</i> L., 1753	Épilobe des montagnes	Angiospermes	Onagraceae	LC	LC			
<i>Epinotia festivana</i> (Hübner, 1799)		Insectes	Tortricidae					
<i>Epipactis atrorubens</i> (Hoffm.) Besser, 1809	Épipactis rouge sombre	Angiospermes	Orchidaceae	LC	NT			Oui
<i>Epipactis helleborine</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactis à larges feuilles	Angiospermes	Orchidaceae	LC	LC			
<i>Episyrphus balteatus</i> (De Geer, 1776)		Insectes	Syrphidae					
<i>Equisetum arvense</i> L., 1753	Prêle des champs	Ptéridophytes	Equisetaceae	LC	LC			
<i>Equisetum palustre</i> L., 1753	Prêle des marais	Ptéridophytes	Equisetaceae	LC	LC			
<i>Equus caballus</i> Linnaeus, 1758	Cheval domestique	Mammifères	Equidae					
<i>Eragrostis minor</i> Host, 1809	Éragrostis faux-pâturin	Angiospermes	Poaceae	LC				
<i>Erica cinerea</i> L., 1753	Bruyère cendrée	Angiospermes	Ericaceae	LC	LC			
<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804		Angiospermes	Asteraceae					
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Conyze du Canada	Angiospermes	Asteraceae					
<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier	Oiseaux	Muscicapidae	LC	LC	NO3		
<i>Erodium cicutarium</i> (L.) L'Hér., 1789	Érodium à feuilles de cigue	Angiospermes	Geraniaceae	LC	LC			
<i>Erodium cicutarium subsp. cicutarium</i> (L.) L'Hér., 1789	Cicutaire	Angiospermes	Geraniaceae	LC				
<i>Eryngium campestre</i> L., 1753	Chardon Roland	Angiospermes	Apiaceae	LC	LC			
<i>Euchorthippus declivus</i> (Brisout de Barneville, 1848)	Criquet des mouillères	Insectes	Acrididae		LC			
<i>Eudasyphora cyanella</i> (Meigen, 1826)		Insectes	Muscidae					
<i>Eudonia lacustrata</i> (Panzer, 1804)		Insectes	Crambidae					
<i>Eudonia mercurella</i> (Linnaeus, 1758)		Insectes	Crambidae					
<i>Euleia heraclei</i> (Linnaeus, 1758)	Mouche du céleri	Insectes	Tephritidae					
<i>Euonymus europaeus</i> L., 1753	Bonnet-d'évêque	Angiospermes	Celastraceae	LC	LC			
<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753	Eupatoire à feuilles de chanvre	Angiospermes	Asteraceae	LC	LC			
<i>Eupeodes corollae</i> (Fabricius, 1794)		Insectes	Syrphidae					
<i>Euphorbia amygdaloides subsp. amygdaloides</i> L., 1753	Herbe à la faux	Angiospermes	Euphorbiaceae	LC				
<i>Euphorbia cyparissias</i> L., 1753	Euphorbe petit-cyprés	Angiospermes	Euphorbiaceae	LC	LC			
<i>Euphorbia lathyris</i> L., 1753	Euphorbe épurge	Angiospermes	Euphorbiaceae	LC				
<i>Euphorbia peplus</i> L., 1753	Euphorbe omblette	Angiospermes	Euphorbiaceae	LC	LC			
<i>Euproctis chrysorrhoea</i> (Linnaeus, 1758)	Cul-brun (Le)	Insectes	Erebidae					
<i>Euroleon nostras</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)		Insectes	Myrmeleontidae					
<i>Eurygaster maura</i> (Linnaeus, 1758)		Insectes	Scutelleridae					

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe	Famille	LR Fr	LR IDF	pro Fr	pro IDF	ZNIEFF IDF
<i>Evarcha falcata</i> (Clerck, 1758)	Saltique entouré	Arachnides	Salticidae					
<i>Evarcha</i> Simon, 1902		Arachnides	Salticidae					
<i>Evernia prunastri</i> (L.) Ach., 1810		Lichens	Parmeliaceae					
<i>Exocentrus adspersus</i> Mulsant, 1846		Insectes	Cerambycidae					
<i>Fabriciana adippe</i> (Denis - Schiffermüller, 1775)	Moyen Nacré (Le)	Insectes	Nymphalidae	LC	VU			Oui
<i>Fagus sylvatica</i> L., 1753	Hêtre	Angiospermes	Fagaceae	LC	LC			
<i>Falcaria lacertinaria</i> (Linnaeus, 1758)	Lacertine (La)	Insectes	Drepanidae					
<i>Falco subbuteo</i> Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	Oiseaux	Falconidae	LC	LC	NO3		
<i>Falco tinnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	Oiseaux	Falconidae	NT	NT	NO3		
<i>Fallopia convolvulus</i> (L.) Á.Löve, 1970	Renouée liseron	Angiospermes	Polygonaceae	LC	LC			
<i>Fallopia dumetorum</i> (L.) Holub, 1971	Renouée des haies	Angiospermes	Polygonaceae	LC	LC			
<i>Festuca filiformis</i> Pourr., 1788	Fétuque capillaire	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Festuca ovina</i> L., 1753	Fétuque des moutons	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Flavoparmelia caperata</i> (L.) Hale, 1986		Lichens	Parmeliaceae					
<i>Flavoparmelia soredians</i> (Nyl.) Hale, 1986		Lichens	Parmeliaceae					
<i>Fomes fomentarius</i> (L. : Fr.) Fr., 1849	Amadouvier	Autres	Polyporaceae					
<i>Formica rufa</i> Linnaeus, 1761		Insectes	Formicidae					
<i>Formicidae</i> Latreille, 1809	Fourmis	Insectes	Formicidae					
<i>Fragaria vesca</i> L., 1753	Fraisier sauvage	Angiospermes	Rosaceae	LC	LC			
<i>Frangula alnus</i> Mill., 1768	Bourgène	Angiospermes	Rhamnaceae	LC	LC			
<i>Frangula alnus subsp. alnus</i> Mill., 1768		Angiospermes	Rhamnaceae					
<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	Frêne élevé	Angiospermes	Oleaceae	LC	LC			
<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	Pinson des arbres	Oiseaux	Fringillidae	LC	LC	NO3		
<i>Fruticicola fruticum</i> (O.F. Müller, 1774)	Hélice cerise	Gastéropodes	Camaenidae					
<i>Fumaria officinalis</i> L., 1753	Fumeterre officinale	Angiospermes	Papaveraceae	LC	LC			
<i>Galeopsis tetrahit</i> L., 1753	Galéopsis tétrahit	Angiospermes	Lamiaceae	LC	LC			
<i>Galium album</i> Mill., 1768	Gaillet dressé	Angiospermes	Rubiaceae	LC				
<i>Galium aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron	Angiospermes	Rubiaceae	LC	LC			
<i>Galium mollugo</i> L., 1753	Gaillet commun	Angiospermes	Rubiaceae	LC	LC			
<i>Galium verum</i> L., 1753	Gaillet jaune	Angiospermes	Rubiaceae	LC	LC			
<i>Gallinula chloropus</i> (Linnaeus, 1758)	Poule-d'eau	Oiseaux	Rallidae	LC	LC			
<i>Garrulus glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	Geai des chênes	Oiseaux	Corvidae	LC	LC			
<i>Gasterocercus depressirostris</i> (Fabricius, 1792)		Insectes	Curculionidae					Oui
<i>Gasterocercus depressirostris depressirostris</i> (Fabricius, 1792)		Insectes	Curculionidae					
<i>Geranium lucidum</i> L., 1753	Géranium luisant	Angiospermes	Geraniaceae	LC	LC			
<i>Geranium molle</i> L., 1753	Géranium à feuilles molles	Angiospermes	Geraniaceae	LC				
<i>Geranium pusillum</i> L., 1759	Géranium fluet	Angiospermes	Geraniaceae	LC	LC			
<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	Herbe à Robert	Angiospermes	Geraniaceae	LC	LC			
<i>Geranium rotundifolium</i> L., 1753	Géranium à feuilles rondes	Angiospermes	Geraniaceae	LC	LC			
<i>Geum urbanum</i> L., 1753	Benoîte commune	Angiospermes	Rosaceae	LC	LC			
<i>Glechoma hederacea</i> L., 1753	Lierre terrestre	Angiospermes	Lamiaceae	LC	LC			
<i>Glyceria fluitans</i> (L.) R.Br., 1810	Glycérie flottante	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Gonepteryx rhamni</i> (Linnaeus, 1758)	Citron (Le)	Insectes	Pieridae	LC	LC			
<i>Graphis scripta</i> (L.) Ach., 1809		Lichens	Graphidaceae					
<i>Graphosoma italicum</i> (O.F. Müller, 1766)	Punaise arlequin	Insectes	Pentatomidae					
<i>Gryllus campestris</i> Linnaeus, 1758	Grillon champêtre	Insectes	Gryllidae		LC			
<i>Guepiniopsis buccina</i> (Pers. : Fr.) Kennedy		Autres	Dacrymycetaceae					
<i>Gymnosoma nudifrons</i> Herting, 1966		Insectes	Tachinidae					
<i>Habrosyne pyritoides</i> (Hufnagel, 1766)	Râtissée (La)	Insectes	Drepanidae					
<i>Harmonia axyridis</i> (Pallas, 1773)		Insectes	Coccinellidae					
<i>Harmonia quadripunctata</i> (Pontoppidan, 1763)	Coccinelle à quatre points	Insectes	Coccinellidae					
<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grim pant	Angiospermes	Araliaceae	LC	LC			
<i>Helianthemum nummularium</i> (L.) Mill., 1768		Angiospermes	Cistaceae	LC	LC			

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe	Famille	LR Fr	LR IDF	pro Fr	pro IDF	ZNIEFF IDF
<i>Helix pomatia</i> Linnaeus, 1758	Escargot de Bourgogne	Gastéropodes	Helicidae					
<i>Helminthotheca echioides</i> (L.) Holub, 1973	Picride fausse Vipérine	Angiospermes	Asteraceae	LC	LC			
<i>Helophilus pendulus</i> (Linnaeus, 1758)		Insectes	Syrphidae					
<i>Hemaris fuciformis</i> (Linnaeus, 1758)	Sphinx gazé (Le)	Insectes	Sphingidae					
<i>Hemaris tityus</i> (Linnaeus, 1758)	Sphinx-Bourdon (Le)	Insectes	Sphingidae					
<i>Hemicoelus fulvicornis</i> (Sturm, 1837)		Insectes	Ptinidae					
<i>Heracleum mantegazzianum</i> Sommier & Levier, 1895	Berce du Caucase	Angiospermes	Apiaceae					
<i>Heracleum sphondylium</i> L., 1753	Patte d'ours	Angiospermes	Apiaceae	LC	LC			
<i>Heracleum sphondylium subsp. sphondylium</i> L., 1753	Grande Berce	Angiospermes	Apiaceae	LC				
<i>Herminia tarsipennalis</i> Treitschke, 1835	Herminie de la Vigne-blanche (L')	Insectes	Erebidae					
<i>Herniaria glabra</i> L., 1753	Herniaire glabre	Angiospermes	Caryophyllaceae	LC	LC			
<i>Hieracium maculatum</i> Schrank, 1789	Épervière tachée	Angiospermes	Asteraceae	LC	LC			
<i>Himacerus apterus</i> (Fabricius, 1798)		Insectes	Nabidae					
<i>Himantoglossum hircinum</i> (L.) Spreng., 1826	Orchis bouc	Angiospermes	Orchidaceae	LC	LC			
<i>Hippocrepis comosa</i> L., 1753	Hippocrepis à toupet	Angiospermes	Fabaceae	LC	LC			
<i>Hippolais polyglotta</i> (Vieillot, 1817)	Hypolaïs polyglotte	Oiseaux	Acrocephalidae	LC	NT	NO3		
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique	Oiseaux	Hirundinidae	NT	VU	NO3		
<i>Holcogaster fibulata</i> (Germar, 1831)		Insectes	Pentatomidae					
<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	Houlque laineuse	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Holcus lanatus subsp. lanatus</i> L., 1753		Angiospermes	Poaceae					
<i>Holcus mollis</i> L., 1759	Houlque molle	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Hoplodrina blanda</i> (Denis - Schiffermüller, 1775)	Noctuelle du Pissenlit (La)	Insectes	Noctuidae					
<i>Hordeum murinum</i> L., 1753	Orge sauvage	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Humulus lupulus</i> L., 1753	Houblon grim pant	Angiospermes	Cannabaceae	LC	LC			
<i>Hyacinthoides non-scripta</i> (L.) Chouard ex Rothm., 1944	Jacinthe sauvage	Angiospermes	Asparagaceae	LC	LC			
<i>Hylotelephium telephium</i> (L.) H. Ohba, 1977		Angiospermes	Crassulaceae	LC	LC			
<i>Hymenalia rufipes</i> (Fabricius, 1792)	Hyménalia à pattes rouges	Insectes	Tenebrionidae					
<i>Hymenochaete rubiginosa</i> (Dicks. : Fr.) Lév., 1846		Autres	Hymenochaetaeaceae					
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1767	Millepertuis perfolié	Angiospermes	Hypericaceae	LC				
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé	Angiospermes	Hypericaceae	LC	LC			
<i>Hyphodontia pruni</i> (Lasch) Svrček		Autres	Schizoporaceae					
<i>Hypnum cupressiforme</i> Hedw., 1801		Mousses	Hypnaceae					
<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	Porcelle enracinée	Angiospermes	Asteraceae	LC	LC			
<i>Hypogymnia physodes</i> (L.) Nyl., 1896		Lichens	Parmeliaceae					
<i>Hypomecis punctinalis</i> (Scopoli, 1763)	Boarmie pointillée (La)	Insectes	Geometridae					
<i>Idaea aversata</i> (Linnaeus, 1758)	Impolie (L)	Insectes	Geometridae					
<i>Idaea humiliata</i> (Hufnagel, 1767)	Acidalie roussie (L')	Insectes	Geometridae					
<i>Idaea ochrata</i> (Scopoli, 1763)	Acidalie ocreuse (L')	Insectes	Geometridae					
<i>Idaea rusticata</i> (Denis - Schiffermüller, 1775)	Acidalie campagnarde (L')	Insectes	Geometridae					
<i>Idaea trigeminata</i> (Haworth, 1809)	Acidalie retournée (L')	Insectes	Geometridae					
<i>Ilex aquifolium</i> L., 1753	Houx	Angiospermes	Aquifoliaceae	LC	LC			
<i>Inotus hispidus</i> (Bull. : Fr.) P. Karst.	Polypore herissé	Autres	Hymenochaetaeaceae					
<i>Ips typographus</i> (Linnaeus, 1758)		Insectes	Curculionidae					
<i>Iris pseudacorus</i> L., 1753	Iris faux acore	Angiospermes	Iridaceae	LC	LC			
<i>Irpex bourdotii</i> (Saliba & A. David) Kotiranta & Saarenoksa		Autres	Steccherinaceae					
<i>Ixodes ricinus</i> (Linnaeus, 1758)	Tique du mouton	Arachnides	Ixodidae					

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe	Famille	LR Fr	LR IDF	pro Fr	pro IDF	ZNIEFF IDF
<i>Jacobaea erucifolia</i> (L.) G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	Séneçon à feuilles de Roquette	Angiospermes	Asteraceae	LC	LC			
<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn., 1791		Angiospermes	Asteraceae	LC	LC			
<i>Jacobaea vulgaris subsp. vulgaris</i> Gaertn., 1791	Herbe de saint Jacques	Angiospermes	Asteraceae					
<i>Juglans regia</i> L., 1753	Noyer commun	Angiospermes	Juglandaceae					
<i>Juncus bufonius</i> L., 1753	Jonc des crapauds	Angiospermes	Juncaceae	LC	LC			
<i>Juncus conglomeratus</i> L., 1753	Jonc aggloméré	Angiospermes	Juncaceae	LC	LC			
<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	Jonc glauque	Angiospermes	Juncaceae	LC	LC			
<i>Juncus tenuis subsp. tenuis</i> Willd., 1799		Angiospermes	Juncaceae					
<i>Juncus tenuis</i> Willd., 1799	Jonc grêle	Angiospermes	Juncaceae					
<i>Juniperus communis</i> L., 1753	Genévrier commun	Gymnospermes	Cupressaceae	LC	LC			
<i>Knautia arvensis</i> (L.) Coult., 1828	Knautie des champs	Angiospermes	Caprifoliaceae	LC	LC			
<i>Kneiffiella abieticola</i> (Bourdot & Galzin) Jülich & Stalpers, 1980		Autres	Schizoporaceae					
<i>Kneiffiella barba-jovis</i> (Bull. : Fr.) P.Karst.		Autres	Schizoporaceae					
<i>Koeleria macrantha</i> (Ledeb.) Schult., 1824	Koélerie grêle	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Lacania oleracea</i> (Linnaeus, 1758)	Noctuelle des Potagers (La)	Insectes	Noctuidae					
<i>Lacerta bilineata</i> Daudin, 1802		Reptiles	Lacertidae	LC		NAR2		
<i>Lactuca muralis</i> (L.) Gaertn., 1791	Pendrilla	Angiospermes	Asteraceae	LC	LC			
<i>Lactuca serriola</i> L., 1756	Laitue scariote	Angiospermes	Asteraceae	LC	LC			
<i>Lactuca virosa</i> L., 1753	Laitue vireuse	Angiospermes	Asteraceae	LC	LC			
<i>Lagria atripes</i> Mulsant & Guillebeau, 1855		Insectes	Tenebrionidae					
<i>Lamium album</i> L., 1753	Lamier blanc	Angiospermes	Lamiaceae	LC	LC			
<i>Lamium galeobdolon</i> (L.) L., 1759	Lamier jaune	Angiospermes	Lamiaceae	LC	LC			
<i>Lamium galeobdolon subsp. argentatum</i> (Smejkal) J.Duvign., 1987	Lamier jaune à feuilles argentées	Angiospermes	Lamiaceae					
<i>Lapsana communis</i> L., 1753	Lapsane commune	Angiospermes	Asteraceae	LC	LC			
<i>Lapsana communis subsp. communis</i> L., 1753	Lapsane commune	Angiospermes	Asteraceae	LC				
<i>Lasiocampa trifolii</i> (Denis Schiffermüller, 1775)	Petit minime à bande (Le)	Insectes	Lasiocampidae					
<i>Lasius niger</i> (Linnaeus, 1758)	Fourmi noire des jardins	Insectes	Formicidae					
<i>Lasius platythorax</i> Seifert, 1992		Insectes	Formicidae					
<i>Laspeyria flexula</i> (Denis Schiffermüller, 1775)	Crochet (Le)	Insectes	Erebidae					
<i>Lecidella elaeochroma</i> (Ach.) M. Choisy, 1950		Lichens	Lecanoraceae					
<i>Ledra aurita</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Diable	Insectes	Cicadellidae				Oui	
<i>Lehmannia marginata</i> (O.F. Müller, 1774)	Limace des bois	Gastéropodes	Limacidae					
<i>Leiobunum rotundum</i> (Latreille, 1798)		Arachnides	Sclerosomatidae					
<i>Leonurus cardiaca</i> L., 1753	Agripaume cardiaque	Angiospermes	Lamiaceae	NT	EN			
<i>Leptidea sinapis</i> (Linnaeus, 1758)	Piérde du Lotier (La)	Insectes	Pieridae	LC	LC			Oui
<i>Leptophyes punctatissima</i> (Bosc, 1792)	Leptophye ponctuée	Insectes	Tettigoniidae		LC			
<i>Lepus europaeus</i> Pallas, 1778	Lièvre d'Europe	Mammifères	Leporidae	LC				
<i>Lestes barbarus</i> (Fabricius, 1798)	Leste sauvage	Insectes	Lestidae	LC	LC			
<i>Leucanthemum vulgare</i> Lam., 1779	Marguerite commune	Angiospermes	Asteraceae	DD	LC			
<i>Libellula depressa</i> Linnaeus, 1758	Libellule déprimée (La)	Insectes	Libellulidae	LC	LC			
<i>Ligdia adustata</i> (Denis - Schiffermüller, 1775)	Phalène du Fusain (La)	Insectes	Geometridae					
<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753	Troëne	Angiospermes	Oleaceae	LC	LC			
<i>Limax cinereoniger</i> Wolf, 1803	Grande limace	Gastéropodes	Limacidae					
<i>Limax maximus</i> Linnaeus, 1758	Limace léopard	Gastéropodes	Limacidae					
<i>Limenitis camilla</i> (Linnaeus, 1764)	Petit Sylvain (Le)	Insectes	Nymphalidae	LC	LC			Oui
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	Oiseaux	Fringillidae	VU	VU	NO3		
<i>Linaria supina</i> (L.) Chaz., 1790	Linaire couchée	Angiospermes	Plantaginaceae	LC	LC			
<i>Linaria vulgaris</i> Mill., 1768	Linaire commune	Angiospermes	Plantaginaceae	LC	LC			
<i>Liocola marmorata marmorata</i> (Fabricius, 1792)		Insectes	Scarabaeidae				Oui	
<i>Lithosia quadra</i> (Linnaeus, 1758)	Lithosie quadrille (La)	Insectes	Erebidae					
<i>Lithospermum officinale</i> L., 1753	Grémil officinal	Angiospermes	Boraginaceae	LC	LC			

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe	Famille	LR Fr	LR IDF	pro Fr	pro IDF	ZNIEFF IDF
<i>Logfia minima</i> (Sm.) Dumort., 1827	Cotonnière naine	Angiospermes	Asteraceae	LC	LC			Oui
<i>Lolium perenne</i> L., 1753	Ivraie vivace	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Lomaspilis marginata</i> (Linnaeus, 1758)	Bordure entrecoupée (La)	Insectes	Geometridae					
<i>Lonicera periclymenum</i> L., 1753	Chèvrefeuille des bois	Angiospermes	Caprifoliaceae	LC	LC			
<i>Lonicera periclymenum</i> subsp. <i>periclymenum</i> L., 1753		Angiospermes	Caprifoliaceae					
<i>Lonicera xylosteum</i> L., 1753	Chèvrefeuille des haies	Angiospermes	Caprifoliaceae	LC	LC			
<i>Lophophanes cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange huppée	Oiseaux	Paridae	LC	LC	NO3		
<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753	Lotier corniculé	Angiospermes	Fabaceae	LC	LC			
<i>Lotus corniculatus</i> subsp. <i>corniculatus</i> L., 1753	Sabot-de-la-mariée	Angiospermes	Fabaceae	LC				
<i>Luscinia megarhynchos</i> C. L. Brehm, 1831	Rossignol philomèle	Oiseaux	Muscicapidae	LC	LC	NO3		
<i>Luzula pilosa</i> (L.) Willd., 1809	Luzule de printemps	Angiospermes	Juncaceae	LC	LC			
<i>Lycæna phlaeas</i> (Linnaeus, 1760)	Cuivré commun (Le)	Insectes	Lycaenidae	LC	LC			
<i>Lycophotia porphyrea</i> (Denis - Schiffermüller, 1775)	Noctuelle porphyre (La)	Insectes	Noctuidae					
<i>Lycopsis arvensis</i> L., 1753	Lycopsidie des champs	Angiospermes	Boraginaceae	LC	LC			
<i>Lygistoropterus sanguineus</i> (Linnaeus, 1758)		Insectes	Lycidae					
<i>Lygus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)		Insectes	Miridae					
<i>Lymantria monacha</i> (Linnaeus, 1758)	Nonne (La)	Insectes	Erebidae					
<i>Lysimachia arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Mouron rouge	Angiospermes	Primulaceae	LC	LC			
<i>Lysimachia arvensis</i> subsp. <i>arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Fausse Morgeline	Angiospermes	Primulaceae	LC				
<i>Lysimachia vulgaris</i> L., 1753	Lysimaque commune	Angiospermes	Primulaceae	LC	LC			
<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	Salicaire commune	Angiospermes	Lythraceae	LC	LC			
<i>Macaria liturata</i> (Clerck, 1759)	Philobie effacée (La)	Insectes	Geometridae					
<i>Macrogastra rolphii rolphii</i> (W. Turton, 1826)	Massue atlantique	Gastéropodes	Clausiliidae					
<i>Macroglossum stellatarum</i> (Linnaeus, 1758)	Moro-Sphinx (Le)	Insectes	Sphingidae					
<i>Macrothylacia rubi</i> (Linnaeus, 1758)	Bombyx de la Ronce (Le)	Insectes	Lasiocampidae					
<i>Malva moschata</i> L., 1753	Mauve musquée	Angiospermes	Malvaceae	LC	LC			
<i>Malva sylvestris</i> L., 1753	Mauve sauvage	Angiospermes	Malvaceae	LC	LC			
<i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)	Myrtil (Le)	Insectes	Nymphalidae	LC	LC			
<i>Maniola jurtina jurtina</i> (Linnaeus, 1758)		Insectes	Nymphalidae					
<i>Marasmiellus ramealis</i> (Bull. : Fr.) Singer, 1946		Autres	Marasmiaceae					
<i>Marpissa muscosa</i> (Clerck, 1758)		Arachnides	Salticidae					
<i>Matricaria chamomilla</i> L., 1753	Matricaire Camomille	Angiospermes	Asteraceae	LC	LC			
<i>Matricaria discoidea</i> DC., 1838	Matricaire fausse-camomille	Angiospermes	Asteraceae					
<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Luzerne lupuline	Angiospermes	Fabaceae	LC	LC			
<i>Medicago minima</i> (L.) L., 1754	Luzerne naine	Angiospermes	Fabaceae	LC	LC			
<i>Medicago sativa</i> L., 1753	Luzerne cultivée	Angiospermes	Fabaceae	LC	LC			
<i>Megachile pilidens</i> Alfken, 1924		Insectes	Megachilidae					
<i>Meganola togatalis</i> (Hübner, 1796)	Nole togée (La)	Insectes	Nolidae					
<i>Melampyrum pratense</i> L., 1753	Mélampyre des prés	Angiospermes	Orobanchaceae	LC	LC			
<i>Melanargia galathea</i> (Linnaeus, 1758)	Demi-Deuil (Le)	Insectes	Nymphalidae	LC	LC			Oui
<i>Melanelixia subaurifera</i> (Nyl.) O. Blanco, A. Crespo, Divakar, Essl., D.Hawksw. & Lumbsch, 2004		Lichens	Parmeliaceae					
<i>Melica uniflora</i> Retz., 1779	Mélique uniflore	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Meligethes</i> Stephens, 1830		Insectes	Nitidulidae					
<i>Melitaea athalia</i> (Rottemburg, 1775)	Mélitée du Mélampyre (La)	Insectes	Nymphalidae	LC	LC		Oui	Oui
<i>Melolontha hippocastani</i> Fabricius, 1801		Insectes	Scarabaeidae					
<i>Mentha arvensis</i> L., 1753	Menthe des champs	Angiospermes	Lamiaceae	LC	LC			
<i>Mentha suaveolens</i> Ehrh., 1792	Menthe à feuilles rondes	Angiospermes	Lamiaceae	LC	LC			
<i>Mercurialis annua</i> L., 1753	Mercuriale annuelle	Angiospermes	Euphorbiaceae	LC	LC			
<i>Mesapamea secalis</i> (Linnaeus, 1758)	Hiéroglyphe (L')	Insectes	Noctuidae					

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe	Famille	LR Fr	LR IDF	pro Fr	pro IDF	ZNIEFF IDF
<i>Microsphaera alphitoides</i> Griffon & Maubl.		Autres	0					
<i>Milium effusum</i> L., 1753		Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Miltochrista miniata</i> (Forster, 1771)	Rosette (La)	Insectes	Erebidae					
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	Oiseaux	Accipitridae	LC	NT	NO3		Oui
<i>Minettia longipennis</i> (Fabricius, 1794)		Insectes	Lauxaniidae					
<i>Minuartia hybrida</i> (Vill.) Schischk., 1936	Alsine à feuilles étroites	Angiospermes	Caryophyllaceae	LC	LC			
<i>Misumena vatia</i> (Clerck, 1758)	Misumène variable	Arachnides	Thomisidae					
<i>Moehringia trinervia</i> (L.) Clairv., 1811	Sabline à trois nervures	Angiospermes	Caryophyllaceae	LC	LC			
<i>Moma alpium</i> (Osbeck, 1778)	Avrilière (L')	Insectes	Noctuidae					
<i>Monacha cartusiana</i> (O.F. Müller, 1774)	Petit moine	Gastéropodes	Hygromiidae					
<i>Muscari comosum</i> (L.) Mill., 1768	Muscari à toupet	Angiospermes	Asparagaceae	LC	LC			
<i>Mustela putorius</i> Linnaeus, 1758	Putois d'Europe	Mammifères	Mustelidae	NT				Oui
<i>Myosoton aquaticum</i> (L.) Moench, 1794	Stellaire aquatique	Angiospermes	Caryophyllaceae	LC	LC			
<i>Myrmeleon formicarius</i> Linnaeus, 1767		Insectes	Myrmeleontidae					
<i>Myrmeleotettix maculatus</i> (Thunberg, 1815)	Gomphocère tacheté	Insectes	Acrididae		NT			Oui
<i>Myrmica ruginodis</i> Nylander, 1846		Insectes	Formicidae					
<i>Mythinna pallens</i> (Linnaeus, 1758)	Leucanie blafarde (La)	Insectes	Noctuidae					
<i>Nacerdes carniolica carniolica</i> (Gistel, 1834)		Insectes	Oedemeridae					
<i>Nalassus laevioctostriatus</i> (Goeze, 1777)		Insectes	Tenebrionidae					
<i>Nebria brevicollis</i> (Fabricius, 1792)	Nébrie à cou bref	Insectes	Carabidae					
<i>Nebria</i> Latreille, 1802		Insectes	Carabidae					
<i>Nemobius sylvestris</i> (Bosc, 1792)	Grillon des bois	Insectes	Trigonidiidae		LC			
<i>Neofaculta ericetella</i> (Geyer, 1832)		Insectes	Gelechiidae					
<i>Neotamus cyanurus</i> (Loew, 1849)		Insectes	Asilidae					
<i>Neottia nidus-avis</i> (L.) Rich., 1817	Néottie nid d'oiseau	Angiospermes	Orchidaceae	LC	LC			
<i>Nephrotoma flavescens</i> (Linnaeus, 1758)		Insectes	Tipulidae					
<i>Nerene radiata</i> (Walckenaer, 1841)		Arachnides	Linyphiidae					
<i>Noctua comes</i> Hübner, 1813	Hulotte (La)	Insectes	Noctuidae					
<i>Noctua janthina</i> Denis & Schiffermüller, 1775	Casque (Le)	Insectes	Noctuidae					
<i>Noctua pronuba</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou (Le)	Insectes	Noctuidae					
<i>Nola aerugula</i> (Hübner, 1793)	Nole ravaudée (La)	Insectes	Nolidae					
<i>Notiophilus biguttatus</i> (Fabricius, 1779)		Insectes	Carabidae					
<i>Notiophilus rufipes</i> Curtis, 1829		Insectes	Carabidae					
<i>Notodonta tritophus</i> (Denis - Schiffermüller, 1775)	Dromadaire (Le)	Insectes	Notodontidae					
<i>Nuctenea umbratica</i> (Clerck, 1758)	Épeire des fissures	Arachnides	Araneidae					
<i>Ochlodes sylvanus</i> (Esper, 1777)	Sylvaine (La)	Insectes	Hesperiidae	LC	LC			
<i>Ocyopus olens olens</i> (O.F. Müller, 1764)	Staphylin odorant	Insectes	Staphylinidae					
<i>Odonestis pruni</i> (Linnaeus, 1758)	Feuille-Morte du Prunier (La)	Insectes	Lasiocampidae					
<i>Oedemera flavipes</i> (Fabricius, 1792)		Insectes	Oedemeridae					
<i>Oedemera nobilis</i> (Scopoli, 1763)		Insectes	Oedemeridae					
<i>Oedemera podagrariae</i> (Linnaeus, 1767)		Insectes	Oedemeridae					
<i>Oedipoda caerulea</i> (Linnaeus, 1758)	OEdipode turquoise	Insectes	Acrididae		LC		Oui	
<i>Oenothera biennis</i> L., 1753	Onagre bisannuelle	Angiospermes	Onagraceae					
<i>Omocestus rufipes</i> (Zetterstedt, 1821)	Criquet noir-ébène	Insectes	Acrididae		LC			
<i>Ononis spinosa</i> L., 1753	Bugrane épineuse	Angiospermes	Fabaceae	LC	LC			
<i>Ononis spinosa</i> subsp. <i>procurrens</i> (Wallr.) Briq., 1913	Bugrane maritime	Angiospermes	Fabaceae	LC				
<i>Onopordum acanthium</i> L., 1753	Onopordon faux-acanthe	Angiospermes	Asteraceae	LC	LC			
<i>Opilio saxatilis</i> C.L.Koch, 1839		Arachnides	Phalangiidae					
<i>Opomyza florum</i> (Fabricius, 1794)		Insectes	Opomyzidae					
<i>Oreoselinum nigrum</i> Delarbre, 1800	Persil des montagnes	Angiospermes	Apiaceae	LC	NT			Oui
<i>Origanum vulgare</i> L., 1753	Origan commun	Angiospermes	Lamiaceae	LC	LC			

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe	Famille	LR Fr	LR IDF	pro Fr	pro IDF	ZNIEFF IDF
<i>Origanum vulgare</i> subsp. <i>vulgare</i> L., 1753	Origan commun	Angiospermes	Lamiaceae	LC				
<i>Oriolus oriolus</i> (Linnaeus, 1758)	Loriot d'Europe	Oiseaux	Oriolidae	LC	NT	NO3		
<i>Orobanche</i> L., 1753		Angiospermes	Orobanchaceae					
<i>Orobanche picridis</i> F.W.Schultz, 1830	Orobanche de la picride	Angiospermes	Orobanchaceae	LC	LC			
<i>Orthetrum cancellatum</i> (Linnaeus, 1758)	Orthétrum réticulé (L')	Insectes	Libellulidae	LC	LC			
<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	Mammifères	Leporidae	NT				
<i>Ostrinia nubilalis</i> (Hübner, 1796)		Insectes	Crambidae					
<i>Otiorhynchus ovatus</i> (Linnaeus, 1758)		Insectes	Curculionidae					
<i>Oulema gallaeciana</i> (L.F.J.D. Heyden, 1870)		Insectes	Chrysomelidae					
<i>Oxalis fontana</i> Bunge, 1835	Oxalide droit	Angiospermes	Oxalidaceae					
<i>Oxychilus draparnaudi</i> (H. Beck, 1837)	Grand luisant	Gastéropodes	Oxychilidae					
<i>Pachygnemta hippocastanaria</i> (Hübner, 1799)	Callunaire (La)	Insectes	Geometridae					
<i>Palomena prasina</i> (Linnaeus, 1760)	Punaise verte	Insectes	Pentatomidae					
<i>Panorpa communis</i> Linnaeus, 1758	Mouche scorpion	Insectes	Panorpidae					
<i>Papaver dubium</i> L., 1753	Pavot douteux	Angiospermes	Papaveraceae	LC	LC			
<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	Coquelicot	Angiospermes	Papaveraceae	LC	LC			
<i>Papilio machaon</i> Linnaeus, 1758	Machaon (Le)	Insectes	Papilionidae	LC	LC			
<i>Paracolax tristalis</i> (Fabricius, 1794)	Herminie dérivée (L')	Insectes	Erebidae					
<i>Pararge aegeria</i> (Linnaeus, 1758)	Tircis (Le)	Insectes	Nymphalidae	LC	LC			
<i>Parascotia fuliginaria</i> (Linnaeus, 1760)	Inégale (L')	Insectes	Erebidae					
<i>Parasteatoda lunata</i> (Clerck, 1758)	Théridion au croissant	Arachnides	Theridiidae					
<i>Parmelia sulcata</i> Taylor s.l.		Lichens	Parmeliaceae					
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune	Angiospermes	Vitaceae					
<i>Parthenocissus quinquefolia</i> (L.) Planch., 1887	Vigne vierge à cinq feuilles	Angiospermes	Vitaceae					
<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière	Oiseaux	Paridae	LC	LC	NO3		
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	Oiseaux	Passeridae	LC	VU	NO3		
<i>Pastinaca sativa</i> L., 1753	Panais cultivé	Angiospermes	Apiaceae	LC	LC			
<i>Patania ruralis</i> (Scopoli, 1763)		Insectes	Crambidae					
<i>Peltigera canina</i> (L.) Willd., 1787		Lichens	Peltigeraceae					
<i>Peniophora limitata</i> (Chaillat : Fr.) Cooke		Autres	Peniophoraceae					
<i>Pentatoma rufipes</i> (Linnaeus, 1758)	Punaise à pattes rousses	Insectes	Pentatomidae					
<i>Pentatomidae</i> Leach, 1815		Insectes	Pentatomidae					
<i>Peribatodes rhomboidaria</i> (Denis - Schiffermüller, 1775)	Boarmie rhomboïdale (La)	Insectes	Geometridae					
<i>Periparus ater</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange noire	Oiseaux	Paridae	LC	LC	NO3		
<i>Peritelus sphaeroides</i> Germar, 1823	Péritèle gris	Insectes	Curculionidae					
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Oiseaux	Accipitridae	LC	VU	NO3		Oui
<i>Persicaria maculosa</i> Gray, 1821	Renouée Persicaire	Angiospermes	Polygonaceae	LC	LC			
<i>Pertusaria pertusa</i> (Weigel) Tuck.		Lichens	Pertusariaceae					
<i>Petrorhagia prolifera</i> (L.) P.W.Ball & Heywood, 1964	Oeillet prolifère	Angiospermes	Caryophyllaceae	LC	LC			
<i>Phanerochaete sordida</i> (P.Karst.) J.Erikss. & Ryvarden, 1978		Autres	Meruliaceae					
<i>Phasianus colchicus</i> Linnaeus, 1758	Faisan de Colchide	Oiseaux	Phasianidae	LC	LC			
<i>Phellinus robustus</i> (P.Karst.) Bourdot & Galzin, 1927	Polypore robuste	Autres	Hymenochaetaeae					
<i>Philodromus aureolus</i> (Clerck, 1758)		Arachnides	Philodromidae					
<i>Philoscia muscorum</i> (Scopoli, 1763)	Philoscie des mousses (La)	Crustacés	Philosciidae					Oui
<i>Phlebiella vaga</i> (Fr. : Fr.) P.Karst., 1890		Autres	Xenasmataceae					
<i>Phleum nodosum</i> L., 1759	Fléole de Bertoloni	Angiospermes	Poaceae	LC				
<i>Phleum pratense</i> L., 1753	Fléole des prés	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Phlyctis argena</i> (Spreng.) Flot.		Lichens	Phlyctidaceae					
<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	Rougequeue à front blanc	Oiseaux	Muscicapidae	LC	LC	NO3		
<i>Pholidoptera griseoaptera</i> (De Geer, 1773)	Decticelle cendrée	Insectes	Tettigoniidae		LC			

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe	Famille	LR Fr	LR IDF	pro Fr	pro IDF	ZNIEFF IDF
<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Roseau	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Phragmites australis</i> subsp. <i>australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Roseau	Angiospermes	Poaceae					
<i>Phycita roborella</i> (Denis Schiffermüller, 1775)		Insectes	Pyralidae					
<i>Phylloscopus bonelli</i> (Vieillot, 1819)	Pouillot de Bonelli	Oiseaux	Phylloscopidae	LC	LC	NO3		
<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1887)	Pouillot véloce	Oiseaux	Phylloscopidae	LC	LC	NO3		
<i>Phylloscopus sibilatrix</i> (Bechstein, 1793)	Pouillot siffleur	Oiseaux	Phylloscopidae	NT	VU	NO3		Oui
<i>Phylloscopus trochilus</i> (Linnaeus, 1758)	Pouillot fitis	Oiseaux	Phylloscopidae	NT	EN	NO3		
<i>Physcia adscendens</i> (Fr.) H.Olivier, 1882		Lichens	Physciaceae					
<i>Physcia aipolia</i> (Ehrh. ex Humb.) Fűrnr., 1839		Lichens	Physciaceae					
<i>Phytolacca americana</i> L., 1753	Raisin d'Amérique	Angiospermes	Phytolaccaceae					
<i>Phytomyza syngenesiae</i> (Hardy, 1849)		Insectes	Agromyzidae					
<i>Pica pica</i> (Linnaeus, 1758)	Pie bavarde	Oiseaux	Corvidae	LC	LC			
<i>Picea abies</i> (L.) H.Karst., 1881	Épicéa commun	Gymnospermes	Pinaceae	LC				
<i>Picris hieracioides</i> L., 1753	Picride éperviaire	Angiospermes	Asteraceae	LC	LC			
<i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	Pic vert	Oiseaux	Picidae	LC	LC	NO3		
<i>Pieris brassicae</i> (Linnaeus, 1758)	Piéri de du Chou (La)	Insectes	Pieridae	LC	LC			
<i>Pieris napi</i> (Linnaeus, 1758)	Piéri de du Navet (La)	Insectes	Pieridae	LC	LC			
<i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)	Piéri de de la Rave (La)	Insectes	Pieridae	LC	LC			
<i>Pilosella officinarum</i> Vaill., 1754		Angiospermes	Asteraceae	LC	LC			
<i>Piniphila bifasciana</i> (Haworth, 1811)		Insectes	Tortricidae					
<i>Pinus pinaster</i> Aiton, 1789	Pin maritime	Gymnospermes	Pinaceae	LC				
<i>Pinus sylvestris</i> L., 1753	Pin sylvestre	Gymnospermes	Pinaceae	LC				
<i>Pisaura mirabilis</i> (Clerck, 1758)	Pisaure admirable	Arachnides	Pisauridae					
<i>Planorbarius corneus</i> (Linnaeus, 1758)	Planorbe des étangs	Gastéropodes	Planorbidae					
<i>Plantago coronopus</i> subsp. <i>coronopus</i> L., 1753	Plantain Corne-de-cerf	Angiospermes	Plantaginaceae	LC				
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé	Angiospermes	Plantaginaceae	LC	LC			
<i>Plantago major</i> L., 1753	Plantain majeur	Angiospermes	Plantaginaceae	LC	LC			
<i>Plantago media</i> L., 1753	Plantain moyen	Angiospermes	Plantaginaceae	LC	LC			
<i>Platycoleis albopunctata</i> (Goeze, 1778)	Decticelle grisâtre	Insectes	Tettigoniidae		LC			Oui
<i>Platycoleis albopunctata albopunctata</i> (Goeze, 1778)	Decticelle chagrinée	Insectes	Tettigoniidae					
<i>Platycnemis pennipes</i> (Pallas, 1771)	Agrion à larges pattes	Insectes	Platycnemididae	LC				
<i>Platystomos albinus</i> (Linnaeus, 1758)		Insectes	Anthribidae					
<i>Plebejus argus</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré de l'Ajonc (L')	Insectes	Lycaenidae	LC	VU			Oui
<i>Pleurota bicostella</i> (Clerck, 1759)		Insectes	Oecophoridae					
<i>Poa annua</i> L., 1753	Pâturin annuel	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Poa compressa</i> L., 1753	Pâturin comprimé	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Poa nemoralis</i> L., 1753	Pâturin des bois	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Poa nemoralis</i> subsp. <i>nemoralis</i> L., 1753		Angiospermes	Poaceae					
<i>Poa palustris</i> L., 1759	Pâturin des marais	Angiospermes	Poaceae	LC	EN		Oui	Oui
<i>Poa pratensis</i> L., 1753	Pâturin des prés	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Poa pratensis</i> subsp. <i>angustifolia</i> (L.) Dumort., 1824	Pâturin à feuilles étroites	Angiospermes	Poaceae	LC	DD			
<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	Lézard des murailles (Le)	Reptiles	Lacertidae	LC		NAR2		
<i>Poecile palustris</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange nonnette	Oiseaux	Paridae	LC	LC	NO3		
<i>Polydesmus coriaceus</i> Porat, 1871		Myriapodes	Polydesmidae					
<i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All., 1785	Sceau de Salomon multiflore	Angiospermes	Asparagaceae	LC	LC			
<i>Polygonatum odoratum</i> (Mill.) Druce, 1906	Sceau de salomon odorant	Angiospermes	Asparagaceae	LC	LC			
<i>Polygonia c-album</i> (Linnaeus, 1758)	Gamma (Le)	Insectes	Nymphalidae	LC	LC			
<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	Renouée des oiseaux	Angiospermes	Polygonaceae	LC	LC			
<i>Polyommatus icarus</i> (Rottenburg, 1775)	Azuré de la Bugrane (L')	Insectes	Lycaenidae	LC	LC			
<i>Polypodium vulgare</i> L., 1753	Réglisse des bois	Ptéridophytes	Polypodiaceae	LC	LC			

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe	Famille	LR Fr	LR IDF	pro Fr	pro IDF	ZNIEFF IDF
<i>Polytrichum formosum</i> Hedw., 1801		Mousses	Polytrichaceae					
<i>Populus tremula</i> L., 1753	Peuplier Tremble	Angiospermes	Salicaceae	LC	LC			
<i>Potentilla argentea</i> L., 1753	Potentille argentée	Angiospermes	Rosaceae	DD	LC			
<i>Potentilla erecta</i> (L.) Raeusch., 1797	Potentille tormentille	Angiospermes	Rosaceae	LC	LC			
<i>Potentilla indica</i> (Andrews) Th.Wolf, 1904	Fraisier de Duchesne	Angiospermes	Rosaceae					
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante	Angiospermes	Rosaceae	LC	LC			
<i>Potentilla verna</i> L., 1753	Potentille de Tabernaemontanus	Angiospermes	Rosaceae	LC	LC			
<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	Pimprenelle à fruits réticulés	Angiospermes	Rosaceae	LC	LC			
<i>Poterium sanguisorba subsp. sanguisorba</i> L., 1753	Pimprenelle à fruits réticulés	Angiospermes	Rosaceae	LC				
<i>Primula elatior subsp. elatior</i> (L.) Hill, 1765	Coucou des bois	Angiospermes	Primulaceae	LC				
<i>Prionyx kirbii</i> (Vander Linden, 1827)		Insectes	Sphécidae					
<i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758)	Accenteur mouchet	Oiseaux	Prunellidae	LC	NT	NO3		
<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	Brunelle commune	Angiospermes	Lamiaceae	LC	LC			
<i>Prunus avium</i> (L.) L., 1755	Merisier vrai	Angiospermes	Rosaceae	LC	LC			
<i>Prunus cerasifera</i> Ehrh., 1784	Prunier myrobolan	Angiospermes	Rosaceae					
<i>Prunus laurocerasus</i> L., 1753	Laurier-cerise	Angiospermes	Rosaceae					
<i>Prunus mahaleb</i> L., 1753	Bois de Sainte-Lucie	Angiospermes	Rosaceae	LC	LC			
<i>Prunus serotina</i> Ehrh., 1784	Cerisier tardif	Angiospermes	Rosaceae					
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Épine noire	Angiospermes	Rosaceae	LC	LC			
<i>Pseudochorthippus parallelus</i> (Zetterstedt 1821)	Criquet des pâtures	Insectes	Acrididae		LC			
<i>Pseudotsuga menziesii</i> (Mirb.) Franco, 1950	Sapin de Douglas	Gymnospermes	Pinaceae					
<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn, 1879	Fougère aigle	Ptéridophytes	Dennstaedtiaceae	LC	LC			
<i>Pterostoma palpina</i> (Clerck, 1759)	Museau (Le)	Insectes	Notodontidae					
<i>Pyrausta</i> Schrank, 1802		Insectes	Crambidae					
<i>Pyrrhula pyrrhula</i> (Linnaeus, 1758)	Bouvreuil pivoine	Oiseaux	Fringillidae	VU	VU	NO3		
<i>Quercus petraea</i> (Matt.) Liebl., 1784	Chêne sessile	Angiospermes	Fagaceae	LC	LC			
<i>Quercus petraea subsp. petraea</i> (Matt.) Liebl., 1784	Chêne à trochets	Angiospermes	Fagaceae					
<i>Quercus pubescens</i> Willd., 1805	Chêne pubescent	Angiospermes	Fagaceae	LC	LC			
<i>Quercus robur</i> L., 1753	Chêne pédonculé	Angiospermes	Fagaceae	LC	LC			
<i>Quercus rubra</i> L., 1753	Chêne rouge d'Amérique	Angiospermes	Fagaceae					
<i>Quercusia quercus</i> (Linnaeus, 1758)	Thécla du Chêne (La)	Insectes	Lycaenidae	LC	LC			
<i>Radula complanata</i> (L.) Dumort., 1831		Hépatiques et Anthocérotes	Radulaceae					
<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	Grenouille agile (La)	Amphibiens	Ranidae	LC		NAR2		
<i>Ranunculus acris</i> L., 1753	Bouton d'or	Angiospermes	Ranunculaceae	LC	LC			
<i>Ranunculus bulbosus</i> L., 1753	Renoncule bulbeuse	Angiospermes	Ranunculaceae	LC	LC			
<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	Renoncule rampante	Angiospermes	Ranunculaceae	LC	LC			
<i>Regulus ignicapilla</i> (Temminck, 1820)	Roitelet à triple bandeau	Oiseaux	Regulidae	LC	LC	NO3		
<i>Regulus regulus</i> (Linnaeus, 1758)	Roitelet huppé	Oiseaux	Regulidae	NT	LC	NO3		
<i>Reseda lutea subsp. lutea</i> L., 1753		Angiospermes	Resedaceae					
<i>Reseda luteola</i> L., 1753	Réséda jaunâtre	Angiospermes	Resedaceae	LC	LC			
<i>Resinicium bicolor</i> (Alb. & Schwein. : Fr.) Parmasto, 1968		Autres	0					
<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777	Renouée du Japon	Angiospermes	Polygonaceae					
<i>Rhagio lineola</i> Fabricius, 1794		Insectes	Rhagionidae					
<i>Rhagonycha fulva</i> (Scopoli, 1763)		Insectes	Cantharidae					
<i>Rhamnus cathartica</i> L., 1753	Nerprun purgatif	Angiospermes	Rhamnaceae	LC	LC			
<i>Rhodophaea formosa</i> (Haworth, 1811)		Insectes	Pyralidae					
<i>Rhus typhina</i> L., 1756	Sumac hérissé	Angiospermes	Anacardiaceae					
<i>Rhyacionia pinicolana</i> (Doubleday, 1850)		Insectes	Tortricidae					
<i>Ribes rubrum</i> L., 1753	Groseillier rouge	Angiospermes	Grossulariaceae	LC	LC			

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe	Famille	LR Fr	LR IDF	pro Fr	pro IDF	ZNIEFF IDF
<i>Ribes uva-crispa</i> L., 1753	Groseillier à maquereaux	Angiospermes	Grossulariaceae	LC	LC			
<i>Robinia pseudonacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia	Angiospermes	Fabaceae					
<i>Rosa canina</i> L., 1753	Rosier des chiens	Angiospermes	Rosaceae	LC	LC			
<i>Rubus fruticosus</i> L., 1753	Ronce de Bertram	Angiospermes	Rosaceae					
<i>Rubus</i> L., 1753		Angiospermes	Rosaceae					
<i>Rumex acetosa</i> L., 1753	Oseille des prés	Angiospermes	Polygonaceae	LC	LC			
<i>Rumex acetosa</i> subsp. <i>acetosa</i> L., 1753	Rumex oseille	Angiospermes	Polygonaceae	LC				
<i>Rumex acetosella</i> L., 1753	Petite oseille	Angiospermes	Polygonaceae	LC	LC			
<i>Rumex acetosella</i> subsp. <i>pyrenaicus</i> (Pourr. ex Lapeyr.) Akeroyd, 1991	Petite Oseille des Pyrénées	Angiospermes	Polygonaceae					
<i>Rumex conglomeratus</i> Murray, 1770	Patience agglomérée	Angiospermes	Polygonaceae	LC	LC			
<i>Rumex crispus</i> L., 1753	Patience crépue	Angiospermes	Polygonaceae	LC	LC			
<i>Rumex obtusifolius</i> L., 1753	Patience à feuilles obtuses	Angiospermes	Polygonaceae	LC	LC			
<i>Rumex thyrsoflorus</i> Fingerh., 1829	Oseille à oreillettes	Angiospermes	Polygonaceae					
<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	Fragon	Angiospermes	Asparagaceae	LC	LC			
<i>Rusina ferruginea</i> (Esper, 1785)		Insectes	Noctuidae					
<i>Russula cyanoxantha</i> (Schaeff.) Fr.	Russule charbonnière	Autres	Russulaceae					
<i>Rutpela maculata</i> (Poda, 1761)		Insectes	Cerambycidae					
<i>Salix caprea</i> L., 1753	Saule marsault	Angiospermes	Salicaceae	LC	LC			
<i>Salix cinerea</i> L., 1753	Saule cendré	Angiospermes	Salicaceae	LC	LC			
<i>Salix repens</i> L., 1753	Saule rampant	Angiospermes	Salicaceae	LC	EN		Oui	Oui
<i>Salix repens</i> var. <i>dunensis</i> (Rouy) P.Fourn., 1935	Saule des dunes	Angiospermes	Salicaceae				Oui	
<i>Sambucus nigra</i> L., 1753	Sureau noir	Angiospermes	Viburnaceae	LC	LC			
<i>Saperda populnea</i> (Linnaeus, 1758)		Insectes	Cerambycidae					
<i>Saponaria officinalis</i> L., 1753	Saponaire officinale	Angiospermes	Caryophyllaceae	LC				
<i>Sarcophaga carnaria</i> (Linnaeus, 1758)	Mouche à damier	Insectes	Sarcophagidae					
<i>Satyrrium ilicis</i> (Esper, 1779)	Thécla de l'Yeuse (La)	Insectes	Lycaenidae	LC	NT			
<i>Scabiosa columbaria</i> L., 1753	Scabieuse colombarie	Angiospermes	Caprifoliaceae	LC	LC			
<i>Schedonorus arundinaceus</i> (Schreb.) Dumort., 1824	Fétuque Roseau	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Schizophyllum commune</i> Fr. : Fr., 1815	Schizophylle commun	Autres	Schizophyllaceae					
<i>Sciurus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Écureuil roux	Mammifères	Sciuridae	LC		NM2		
<i>Scythris scopolella</i> (Linnaeus, 1767)		Insectes	Scythrididae					
<i>Sedum acre</i> L., 1753	Poivre de muraille	Angiospermes	Crassulaceae	LC	LC			
<i>Sedum album</i> L., 1753	Orpin blanc	Angiospermes	Crassulaceae	LC	LC			
<i>Sedum rupestre</i> L., 1753	Orpin réfléchi	Angiospermes	Crassulaceae	LC	LC			
<i>Segestria bavaria</i> C.L. Koch, 1843		Arachnides	Segestriidae					
<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun	Angiospermes	Asteraceae	LC	LC			
<i>Senecio vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun	Angiospermes	Asteraceae	LC				
<i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	Serin cini	Oiseaux	Fringillidae	VU	EN	NO3		
<i>Setaria italica</i> subsp. <i>viridis</i> (L.) Thell., 1912	Sétaire verte	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Silene baccifera</i> (L.) Roth, 1788	Cucubale couchée	Angiospermes	Caryophyllaceae	LC	LC			
<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	Compagnon blanc	Angiospermes	Caryophyllaceae	LC	LC			
<i>Silene latifolia</i> subsp. <i>alba</i> (Mill.) Greuter & Burdet, 1982	Compagnon blanc	Angiospermes	Caryophyllaceae					
<i>Silene latifolia</i> subsp. <i>latifolia</i> Poir., 1789	Silène à feuilles larges	Angiospermes	Caryophyllaceae					
<i>Silpha tristis</i> Illiger, 1798	Silphe triste	Insectes	Silphidae					
<i>Silphidae</i> Latreille, 1806	Nécrophores	Insectes	Silphidae					
<i>Sitochroa verticalis</i> (Linnaeus, 1758)		Insectes	Crambidae					
<i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758	Sittelle torchepot	Oiseaux	Sittidae	LC	LC	NO3		
<i>Solanum dulcamara</i> L., 1753	Douce amère	Angiospermes	Solanaceae	LC	LC			
<i>Solanum nigrum</i> L., 1753	Morelle noire	Angiospermes	Solanaceae	LC	LC			
<i>Solanum nigrum</i> subsp. <i>nigrum</i> L., 1753	Morelle noire	Angiospermes	Solanaceae	LC				
<i>Somatochlora metallica</i> (Vander Linden, 1825)	Cordulie métallique (La)	Insectes	Corduliidae	LC	VU			Oui

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe	Famille	LR Fr	LR IDF	pro Fr	pro IDF	ZNIEFF IDF
<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	Laiteron rude	Angiospermes	Asteraceae	LC	LC			
<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	Laiteron potager	Angiospermes	Asteraceae	LC	LC			
<i>Sorbus aucuparia</i> L., 1753	Sorbier des oiseleurs	Angiospermes	Rosaceae	LC	LC			
<i>Sorbus torminalis</i> (L.) Crantz, 1763		Angiospermes	Rosaceae	LC	LC			
<i>Spergularia</i> (Pers.) J. & C. Presl, 1819		Angiospermes	Caryophyllaceae					
<i>Sphaerophoria scripta</i> (Linnaeus, 1758)		Insectes	Syrphidae					
<i>Sphinx pinastri</i> Linnaeus, 1758		Insectes	Sphingidae					
<i>Sphrageidus similis</i> (Fuessly, 1775)	Cul-doré (Le)	Insectes	Erebidae					
<i>Sporobolus indicus</i> (L.) R.Br., 1810	Sporobole fertile	Angiospermes	Poaceae					
<i>Stachys recta</i> L., 1767	Épiaire droite	Angiospermes	Lamiaceae	LC	LC			
<i>Stachys recta subsp. recta</i> L., 1767	Épiaire droite	Angiospermes	Lamiaceae					
<i>Stagnicola palustris</i> (O.F. Müller, 1774)	Limnée des étangs	Gastéropodes	Lymnaeidae					
<i>Staupropus fagi</i> (Linnaeus, 1758)	Ecureuil (L')	Insectes	Notodontidae					
<i>Steatoda bipunctata</i> (Linnaeus, 1758)		Arachnides	Theridiidae					
<i>Stellaria holostea</i> L., 1753	Stellaire holostée	Angiospermes	Caryophyllaceae	LC	LC			
<i>Stellaria media</i> (L.) Vill., 1789	Mouron des oiseaux	Angiospermes	Caryophyllaceae	LC	LC			
<i>Stenagostus rhombus</i> (Olivier, 1790)		Insectes	Elateridae					
<i>Stenurella melanura</i> (Linnaeus, 1758)		Insectes	Cerambycidae					
<i>Stenurella sennii</i> Sama, 2002		Insectes	Cerambycidae					
<i>Stereum hirsutum</i> (Willd. : Fr.) Pers., 1800		Autres	Stereaceae					
<i>Stictoleptura rubra</i> (Linnaeus, 1758)		Insectes	Cerambycidae					
<i>Stictoleptura scutellata</i> (Fabricius, 1781)		Insectes	Cerambycidae					
<i>Streptopelia decaocto</i> (Frivaldsky, 1838)	Tourterelle turque	Oiseaux	Columbidae	LC	LC			
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	Oiseaux	Columbidae	VU	EN			
<i>Strophosoma capitatum</i> (De Geer, 1775)		Insectes	Curculionidae					
<i>Strophosoma erinaceus</i> Chevrolat, 1865		Insectes	Curculionidae					Oui
<i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Étourneau sansonnet	Oiseaux	Sturnidae	LC	LC			
<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758	Sanglier	Mammifères	Suidae	LC				
<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire	Oiseaux	Sylviidae	LC	LC	NO3		
<i>Sylvia borin</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette des jardins	Oiseaux	Sylviidae	NT	VU	NO3		
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	Oiseaux	Sylviidae	LC	LC	NO3		
<i>Sympetrum sanguineum</i> (O.F. Müller, 1764)	Sympétrum sanguin (Le)	Insectes	Libellulidae	LC	LC			
<i>Sympetrum striolatum</i> (Charpentier, 1840)	Sympétrum fascié (Le)	Insectes	Libellulidae	LC	LC			
<i>Symphoricarpos albus</i> (L.) S.F. Blake, 1914	Symphorine à fruits blancs	Angiospermes	Caprifoliaceae					
<i>Synaphe punctalis</i> (Fabricius, 1775)		Insectes	Pyridae					
<i>Synema globosum</i> (Fabricius, 1775)	Thomise Napoléon	Arachnides	Thomisidae					
<i>Talpa europaea</i> Linnaeus, 1758	Taupe d'Europe	Mammifères	Talpidae	LC				
<i>Tanacetum vulgare</i> L., 1753	Tanaisie commune	Angiospermes	Asteraceae	LC	LC			
<i>Taraxacum</i> F.H. Wigg., 1780		Angiospermes	Asteraceae					
<i>Taraxacum officinale</i> F.H. Wigg., 1780		Angiospermes	Asteraceae	LC				
<i>Taxus baccata</i> L., 1753	If à baies	Gymnospermes	Taxaceae	LC				
<i>Teesdalia nudicaulis</i> (L.) R.Br., 1812	Téedalie à tige nue	Angiospermes	Brassicaceae	LC	LC			Oui
<i>Tenuiphantes flavipes</i> (Blackwall, 1854)		Arachnides	Linyphiidae					
<i>Tessellana tessellata</i> (Charpentier, 1825)	Decticelle carroyée	Insectes	Tettigoniidae		LC			
<i>Tetragnatha extensa</i> (Linnaeus, 1758)		Arachnides	Tetragnathidae					
<i>Tetragnatha obtusa</i> C.L. Koch, 1837		Arachnides	Tetragnathidae					
<i>Tettigonia viridissima</i> (Linnaeus, 1758)	Grande Sauterelle verte	Insectes	Tettigoniidae		LC			
<i>Teucrium scorodonia</i> L., 1753	Germandrée	Angiospermes	Lamiaceae	LC	LC			
<i>Thalictrum flavum</i> L., 1753	Pigamon jaune	Angiospermes	Ranunculaceae	LC	LC			
<i>Thaumetopoea pityocampa</i> (Denis - Schiffermüller, 1775)	Processionnaire du Pin (La)	Insectes	Notodontidae					
<i>Thera obeliscata</i> (Hübner, 1787)	Corythée sobre (La)	Insectes	Geometridae					
<i>Thomisus onustus</i> Walckenaer, 1805	Thomise replet	Arachnides	Thomisidae					
<i>Thuidium tamariscinum</i> (Hedw.) Schimp 1852		Mousses	Thuidiaceae					
<i>Thuja occidentalis</i> L., 1753	Thuja du Canada	Gymnospermes	Cupressaceae					

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe	Famille	LR Fr	LR IDF	pro Fr	pro IDF	ZNIEFF IDF
<i>Thymelicus</i> Hübner, 1819		Insectes	Hesperiidae					
<i>Thymelicus lineola</i> (Ochsenheimer, 1808)	Hespérie du Dactyle (L')	Insectes	Hesperiidae	LC	LC			Oui
<i>Thymelicus sylvestris</i> (Poda, 1761)	Hespérie de la Houque (L')	Insectes	Hesperiidae	LC	LC			
<i>Thymus drucei</i> Ronniger, 1924	Serpolet de Druce	Angiospermes	Lamiaceae	LC				
<i>Thymus praecox</i> Opiz, 1824	Thym précoce	Angiospermes	Lamiaceae		LC			
<i>Tilia platyphyllos</i> Scop., 1771	Tilleul à grandes feuilles	Angiospermes	Malvaceae	LC	LC			
<i>Timandra comae</i> Schmidt, 1931	Timandre aimée (La)	Insectes	Geometridae					
<i>Torilis arvensis</i> (Huds.) Link, 1821	Torilis des champs	Angiospermes	Apiaceae	LC	LC			
<i>Trachyzelotes pedestris</i> (C.L. Koch, 1837)		Arachnides	Gnaphosidae					
<i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	Salsifis des prés	Angiospermes	Asteraceae	LC	LC			
<i>Trametes ochracea</i> (Pers.) Gilbertson & Ryvarden		Autres	Polyporaceae					
<i>Trametes versicolor</i> (L.) Lloyd, 1920	Tramète versicolore	Autres	Polyporaceae					
<i>Trifolium arvense</i> L., 1753	Trèfle des champs	Angiospermes	Fabaceae	LC	LC			
<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	Trèfle champêtre	Angiospermes	Fabaceae	LC	LC			
<i>Trifolium dubium</i> Sibth., 1794	Trèfle douteux	Angiospermes	Fabaceae	LC	LC			
<i>Trifolium fragiferum</i> L., 1753	Trèfle Porte-fraises	Angiospermes	Fabaceae	LC	LC			
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés	Angiospermes	Fabaceae	LC	LC			
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Trèfle rampant	Angiospermes	Fabaceae	LC	LC			
<i>Trifolium scabrum</i> L., 1753	Trèfle rude	Angiospermes	Fabaceae	LC	VU			Oui
<i>Triticum aestivum</i> L., 1753	Blé tendre	Angiospermes	Poaceae					
<i>Trochulus</i> Chemnitz, 1786		Gastéropodes	Hygromiidae					
<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)	Troglodyte mignon	Oiseaux	Troglodytidae	LC	LC	NO3		
<i>Trombidium holosericeum</i> (Linnaeus, 1758)		Arachnides	Trombidiidae					
<i>Trypetoptera punctulata</i> (Scopoli, 1763)		Insectes	Sciomyzidae					
<i>Trypocopriss vernalis</i> (Linnaeus, 1758)		Insectes	Geotrupidae					
<i>Trypocopriss vernalis vernalis</i> (Linnaeus, 1758)		Insectes	Geotrupidae					
<i>Tuberaria guttata</i> (L.) Fourr., 1868	Hélianthème taché	Angiospermes	Cistaceae	LC	LC			Oui
<i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	Merle noir	Oiseaux	Turdidae	LC	LC			
<i>Turdus philomelos</i> C. L. Brehm, 1831	Grive musicienne	Oiseaux	Turdidae	LC	LC			
<i>Turdus viscivorus</i> Linnaeus, 1758	Grive draine	Oiseaux	Turdidae	LC	LC			
<i>Tussilago farfara</i> L., 1753	Tussilage	Angiospermes	Asteraceae	LC	LC			
<i>Typha latifolia</i> L., 1753	Massette à larges feuilles	Angiospermes	Typhaceae	LC	LC			
<i>Ulex minor</i> Roth, 1797	Ajonc nain	Angiospermes	Fabaceae	LC	LC			Oui
<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768		Angiospermes	Ulmaceae	LC	LC			
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Oiseaux	Upupidae	LC	EN	NO3		Oui
<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Ortie dioïque	Angiospermes	Urticaceae	LC	LC			
<i>Valeriana officinalis</i> L., 1753	Valériane officinale	Angiospermes	Caprifoliaceae	LC	LC			
<i>Vallonia pulchella</i> (O.F. Müller, 1774)	Vallonie trompette	Gastéropodes	Valloniidae					
<i>Vanessa atalanta</i> (Linnaeus, 1758)	Vulcain (Le)	Insectes	Nymphalidae	LC	LC			
<i>Vanessa cardui</i> (Linnaeus, 1758)	Vanesse des Chardons (La)	Insectes	Nymphalidae	LC	LC			
<i>Variimorda villosa</i> (Schrank, 1781)	Mordelle veloutée à pointe	Insectes	Mordellidae					
<i>Verbascum densiflorum</i> Bertol., 1810	Molène faux-bouillon-blanc	Angiospermes	Scrophulariaceae	LC	LC			
<i>Verbascum pulverulentum</i> Vill., 1779	Molène pulvérulente	Angiospermes	Scrophulariaceae	LC	LC			
<i>Verbascum thapsus</i> L., 1753	Molène bouillon-blanc	Angiospermes	Scrophulariaceae	LC	LC			
<i>Verberna officinalis</i> L., 1753	Verveine officinale	Angiospermes	Verbenaceae	LC	LC			
<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	Véronique des champs	Angiospermes	Plantaginaceae	LC	LC			
<i>Veronica hederifolia</i> subsp. <i>hederifolia</i> L., 1753	Véronique à feuilles de Lierre	Angiospermes	Plantaginaceae					
<i>Veronica officinalis</i> L., 1753	Véronique officinale	Angiospermes	Plantaginaceae	LC	LC			
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse	Angiospermes	Plantaginaceae					
<i>Vespa crabro</i> Linnaeus, 1758	Frelon d'Europe	Insectes	Vespidae					
<i>Vespa velutina</i> Lapeletier, 1836	Frelon à pattes jaunes	Insectes	Vespidae					
<i>Viburnum lantana</i> L., 1753	Viorne mancienne	Angiospermes	Viburnaceae	LC	LC			
<i>Viburnum opulus</i> L., 1753	Viorne obier	Angiospermes	Viburnaceae	LC	LC			

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Groupe	Famille	LR Fr	LR IDF	pro Fr	pro IDF	ZNIEFF IDF
<i>Vicia cracca</i> L., 1753	Vesce cracca	Angiospermes	Fabaceae	LC	LC			
<i>Vicia sativa</i> L., 1753	Vesce cultivée	Angiospermes	Fabaceae		LC			
<i>Vinca minor</i> L., 1753	Petite pervenche	Angiospermes	Apocynaceae	LC	LC			
<i>Viola odorata</i> L., 1753	Violette odorante	Angiospermes	Violaceae	LC	LC			
<i>Viscum album</i> L., 1753	Gui des feuillus	Angiospermes	Santalaceae	LC	LC			
<i>Vitrina pellucida</i> (O.F. Müller, 1774)	Semilimace commune	Gastéropodes	Vitrinidae					
<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)		Mammifères	Canidae	LC				
<i>Vulpia bromoides</i> (L.) Gray, 1821	Vulpie queue-d'écureuil	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Vulpia myuros</i> (L.) C.C.Gmel., 1805		Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Vulpia unilateralis</i> (L.) Stace, 1978	Vulpie unilatérale	Angiospermes	Poaceae	LC	LC			
<i>Xanthoria parietina</i> (L.) Th.Fr., 1860	Lichen encroûtant jaune	Lichens	Teloschistaceae					
<i>Xerolycosa nemoralis</i> (Westring, 1861)		Arachnides	Lycosidae					
<i>Xestia stigmatica</i> (Hübner, 1813)	Noctuelle rhomboïde (La)	Insectes	Noctuidae					
<i>Xestia triangulum</i> (Hufnagel, 1766)	Noctuelle de la Chélidoïne (La)	Insectes	Noctuidae					
<i>Xysticus luctator</i> L. Koch, 1870		Arachnides	Thomisidae					
<i>Yponomeuta malinella</i> Zeller, 1838		Insectes	Yponomeutidae					
<i>Zanclognatha lunalis</i> (Scopoli, 1763)	Herminie plumeuse (L')	Insectes	Erebidae					
<i>Zeiraphera isertana</i> (Fabricius, 1794)		Insectes	Tortricidae					
<i>Zelotes apricorum</i> (L. Koch, 1876)		Arachnides	Gnaphosidae					
<i>Zophomyia temula</i> (Scopoli, 1763)		Insectes	Tachinidae					

Annexe 2. Liste des taxons mentionnés dans la publication d'Alain Fontaine (2009) et ne figurant pas dans l'INPN à la date des prospections de 2017.

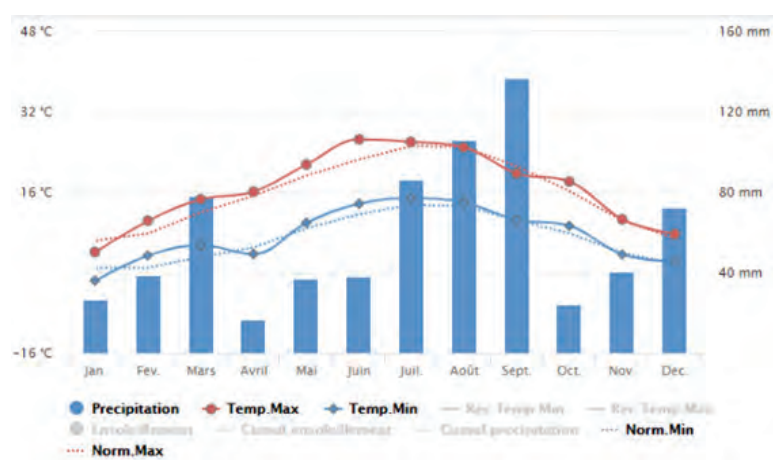
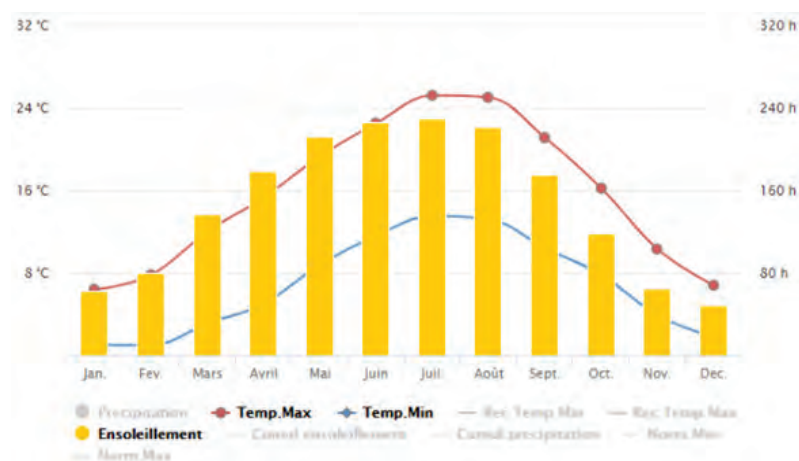
<i>Anagallis foemina</i>	<i>Lathyrus aphaca</i>	<i>Stellaria nemorum</i>
<i>Carthamus lanatus</i>	<i>Lathyrus hirsutus</i>	<i>Taraxacum erythrospermum</i>
<i>Centaurea nemoralis</i>	<i>Lathyrus nissolia</i>	<i>Teucrium botrys</i>
<i>Cerastium tomentosum</i>	<i>Legousia speculum-veneris</i>	<i>Thymus pulegioides</i>
<i>Cotoneaster horizontalis</i>	<i>Ligustrum ovalifolium</i>	<i>Thymus serpyllum</i>
<i>Crepis biennis</i>	<i>Lilium candidum</i>	<i>Vinca major</i>
<i>Elymus campestris</i>	<i>Malus domestica</i>	<i>Vitis vinifera</i>
<i>Epipactis muelleri</i>	<i>Medicago orbicularis</i>	<i>Amelanchier ovalis</i> subsp. <i>embergeri</i>
<i>Erigeron acer</i>	<i>Myosotis stricta</i>	<i>Prunus domestica</i> subsp. <i>domestica</i>
<i>Festuca marginata</i>	<i>Onobrychis vicifolia</i>	<i>Tragopogon dubius</i> subsp. <i>major</i>
<i>Filago pyramidata</i>	<i>Phelipanche purpurea</i>	<i>Tragopogon pratensis</i> subsp. <i>minor</i>
<i>Forsythia x intermedia</i>	<i>Pinus nigra</i>	<i>Veronica prostrata</i> subsp. <i>scheereri</i>
<i>Halimium umbellatum</i>	<i>Pyrus pyrastrer</i>	<i>Ophrys aranifera</i> subsp. <i>praecox</i>
<i>Hesperis matronalis</i>	<i>Scandix pecten-veneris</i>	<i>Rumex sanguineus</i>
<i>Hypericum androsaemum</i>	<i>Sorbus aria</i>	
<i>Iris germanica</i>	<i>Spergula pentandra</i>	

Annexe 3. Bulletins météo des 24/06/2017 et 28/06/2017



D'après : http://www.meteofrance.com/climat/meteo-date-passee?lieuId=772440&lieuType=VILLE_FRANCE&date=28-06-2017

Annexe 4. Normales annuelles au niveau de la station météorologique de Melun



Normales annuelles - Melun

Témpérature minimale (1981-2010)	6,8 °C
Témpérature maximale (1981-2010)	15,7 °C
Hauteur de précipitations (1981-2010)	676,9 mm
Nb de jours avec précipitations (1981-2010)	117,2 j
Durée d'ensoleillement (1991-2010)	1752,5 h
Nb de jours avec bon ensoleillement (1991-2010)	60,2 j

Source : <http://www.meteofrance.com/climat/france/melun/77306001/normales>

Annexe 5. Liste des participants aux prospections naturalistes**Naturalistes de l'ANVL aux prospections du 24/06/2017**

Frédéric ASARA

Gabriel CARLIER

Philippe GOURDAIN

Audrey GARCIA

Lucile FERRIOT

Guillaume LARREGLE

Pierre MIGUET

Jérôme HANOL

Christian GIBEAUX

Liste des participants aux prospections du 28/06/2017 par groupe

Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6
Mammifères / habitats	Oiseaux / Lépidoptères	Lépidoptères / Coléoptères	Lépidoptères / Flore / Habitats	Flore / Oiseaux	Oiseaux / Coléoptères
Patrick HAFFNER	Jean-Philippe SIBLET	Pascal DUPONT	Cindy FOURNIER	Océane ROQUINARC'H	Philippe GOURDAIN
Vincent GAUDILLAT	Chloé THIERRY	Julien TOUROULT	Paul ROUYEYROL	Julien LAIGNEL	Arnaud HORELLOU
Rébecca KPALE-PELYME	Eva DU TIEN HAT	Noémie MICHEZ	Camille GAZAY	Rémy JOMIER	Lucille BILLON
Nathalie DE LACOSTE	Arzhvaël JEUSSET	Fanny LEPAREUR	Sarah FIGUET	Marie DI SIMONE	Solène ROBERT
Jessica THEVENOT	Honorine BALDENWECK	Jeanne DE MAZIERES	Blandine DECHERF	Hugo CLEMENT	Éric BREDEL
Lilian LÉONARD	Aurélié AZEMA	Sébastien LANGUILLE	Katia HERARD	Antoine LARRÉ	Jérôme HANOL (ANVL)
Thomas MILON	Coralie LAVAUD	Benoît FONTAINE (CESCO)	Yann NADAL (ONF)	Florian BARNIER	Jean-Pierre GALERNE (ONF)
Jean-Marc ALLART	Aleksander MIEDZIEJEWSKI	Nathan RAKEDJIAN	Margaux MISTARZ	Jérôme WEGNEZ (CBNBP)	Stéphanie CHAUMET
Pierre NOEL	Gerald GRUHN (ONF)	Valentina CIMA	Mathieu MANCEAU		Guillaume GRECH
Anne-Sophie ARCHAMBEAU			Stéphane FRANÇOIS		Mélanie HUBERT
Laura SAVIO (ONF)			Isabelle WITTÉ		Guilène PROCIDA
Sophie PAMERLON			Aurélié LACOEUILHE		
Rémy PONCET					

CONSERVATION DE LA NATURE

PROPOSITIONS POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CONSIDÉRATION DE LA BIODIVERSITÉ EN FORÊT DOMANIALE DE LA COMMANDERIE

Par F. ASARA, A. GARCIA, Ph. GOURDAIN, L. ALBESA, J.-Ph. SIBLET,
G. CARLIER, J. COMOLET-TIRMAN & O. ROQUINARC'H.

Citation proposée : ASARA F., GARCIA A., GOURDAIN Ph., ALBESA L., SIBLET J.-Ph.,
CARLIER G., COMOLET-TIRMAN J. & ROQUINARC'H O., 2020. Propositions pour une
meilleure prise en considération de la biodiversité en forêt domaniale de la
Commanderie (77). *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 93 (1-2) : 66-76.

Mots-clés : Forêt domaniale de la Commanderie, Plan d'aménagement forestier, Recommandations de gestion.

Résumé : Présentation des recommandations de gestion faites par l'ANVL afin de prendre en considération les enjeux biodiversité dans le futur plan d'aménagement forestier de la forêt domaniale de la Commanderie.

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

En 2018, dans le cadre de la révision du plan d'aménagement de la forêt domaniale de la Commanderie, l'ANVL fut sollicitée par l'ONF, non seulement afin de « communiquer » les informations susceptibles d'aiguiller l'aménageur dans la rédaction de ce plan mais également de faire connaître les attentes de l'ANVL sur la « gestion future » de cette forêt domaniale incluse dans le territoire d'études de l'association.

Les données collectées au printemps 2017 ont directement contribué à la production d'une note adressée par l'ANVL à l'ONF en janvier 2019. Le jeu de données naturalistes, qui fait l'objet d'un article dans ce numéro du bulletin de l'ANVL, fut communiqué à l'ONF en 2018. A ces données se sont ajoutées les diverses contributions de nos adhérents bénévoles ayant parcouru ces dernières années le boisement et ses milieux ouverts. Il faut cependant noter que, malgré toutes ces contributions, l'information naturaliste sur cette forêt reste parcellaire.

Les éléments de synthèses et propositions de cette note sont détaillés ci-après avec comme objectif majeur de fournir des éléments de réflexion pour une gestion respectueuse des enjeux écologiques avérés au sein de la forêt domaniale de la Commanderie.

Le dénouement étant proche, l'ONF a soumis le plan d'aménagement de la forêt domaniale de la Commanderie pour validation au Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et au Ministère de l'Agriculture. Les mesures de ce plan, en l'état, ne sont, de notre point de vue, pas suffisantes au regard des enjeux écologiques existants. La prise en considération de la biodiversité par l'ONF est restée circonscrite à certains îlots de vieux bois, ou encore certains « points chauds » de la biodiversité de la forêt domaniale de la Commanderie déjà précédemment identifiés (secteurs du Chalumeau, Rocher de la Justice, etc.). Nous regrettons que cette ambition pour préserver durablement les milieux boisés et ouverts qui composent cette entité écologique n'ait pas intégré un périmètre plus large.

Si les jeux sont faits, pourquoi diffuser nos propositions ? Parce qu'il nous semble essentiel de poursuivre nos efforts de sensibilisation et d'information de nos concitoyens sur les enjeux écologiques du massif de Fontainebleau et de ses boisements connexes, et parce qu'il nous importe de faire évoluer la gestion sylvicole de cet espace qui, plus que jamais, mérite des mesures de protections fortes pour préserver et restaurer la Nature.

PRÉCONISATIONS POUR UNE GESTION ÉCOLOGIQUE DE LA FORÊT DOMANIALE DE LA COMMANDERIE

Les principaux enjeux écologiques du site Natura2000 « Massif de Fontainebleau » (site FR1100795, incluant en totalité la forêt domaniale de la Commanderie) sont présentés dans un document cadre du site Natura 2000 appelé Document d'Objectifs (DocOb). Pour mémoire, les principaux enjeux de conservation sont liés à la présence de :

- milieu ouvert à semi-ouvert sec (Enjeux extrêmement fort) ;
- milieu forestier sec (Enjeux extrêmement fort) ;
- milieu ouvert à semi-ouvert humide (Enjeux très fort) ;
- milieu forestier humide (Enjeux très fort) ;
- milieu aquatique (Enjeux fort) ;
- milieu cavernicole (Enjeux fort).

La carte présentée en annexe 1, détaille les orientations et enjeux de ce massif.

La cartographie des habitats ci-après est celle élaborée par le CBNBP, présentée dans le DOCOB approuvé (cf. annexe 2).

I-Objectif milieu ouvert à semi-ouvert sec (enjeu extrêmement fort)

Ces habitats, aujourd'hui relictuels, doivent être préservés et favorisés. Il revient donc au plan d'aménagement forestier d'élaborer une stratégie permettant de prendre en considération **la trame de landes et de pelouses d'intérêt communautaire en vue de préserver ce patrimoine naturel et paysager remarquable** (cf. annexe 3).

Ainsi, les grandes entités d'un seul tenant, **dont font partie les landes du « Rocher de la Justice », mériteraient la désignation de réserve biologique dirigée. Cet outil de protection garantirait la mise en œuvre d'actions sylvicoles compatibles avec une restauration et un entretien à vocation écologique.** Par ailleurs, la réalisation d'un plan de gestion de la réserve devrait mettre l'accent sur des interventions visant à améliorer la qualité écologique du site.

Ce statut devrait permettre d'assurer à moyen terme le maintien en bon état de conservation de l'ensemble des landes. L'enjeu écologique fort que présentent les landes du Rocher de la Justice et des secteurs adjacents nécessite la mise en place de mesures de protections fortes et d'une gestion planifiée et dédiée.

Concernant les **micro-zones de landes** au sein de peuplements forestiers, il semble nécessaire d'intégrer la notion de « paysage et de biodiversité » lors des travaux et coupes forestières : limiter le nombre de passages d'engins pour préserver les sols, assurer une bonne gestion des rémanents, etc. Ces habitats étant en partie identifiés et localisés, cette notion devrait être inscrite dans le plan d'aménagement.

Par ailleurs, **une gestion adaptée des landes situées en lisière et en bordure de chemin pourrait renforcer la trame herbacée et les ourlets en vue de connecter les espaces ouverts entre eux.**

Plus largement, l'élaboration **d'un plan de gestion des zones ouvertes et semi-ouvertes au sein du massif de Fontainebleau** aiderait à un diagnostic écologique précis de ces milieux d'exception ainsi qu'à une hiérarchisation des secteurs d'intérêt ; En appui, l'édition de fiches techniques pour la restauration et l'entretien des landes, ou pour la prise en considération de ces milieux lors de travaux sylvicoles, témoigneraient d'un engagement environnemental fort pour cette forêt d'exception qui, soulignons le, est la plus riche des plaines d'Europe occidentale.

Nous rappelons que la prise en compte des continuités écologiques constitue un enjeu majeur pour conserver les fonctionnalités écologiques des espaces naturels en général. En l'absence de cette logique, il est inutile de vouloir préserver quelques îlots de biodiversité « remarquable » dont les enjeux finiront inévitablement par diminuer et ce d'autant plus si le « seuil critique » nécessaire à leur préservation n'est pas respecté. En d'autres termes, la préservation des landes de la forêt domaniale de la Commanderie sur le long terme passera impérativement par le maintien d'une surface raisonnable de landes ainsi que des fonctionnalités écologiques indispensables à ces milieux.

Nous proposons ainsi la création d'une Réserve Biologique Dirigée de landes ouvertes, d'une superficie comprise entre 60 et 100 hectares, intégrant les principaux secteurs à enjeux cités ci-après et cartographiés en annexe 3.

Secteur 1 « landes du Rocher de la Justice »

L'habitat Natura 2000 de « Landes sèches européennes » (4030) y est présent. Cet habitat d'intérêt communautaire abrite plusieurs espèces patrimoniales, comme l'Engoulevent d'Europe (espèce inscrite à l'annexe I de la directive « Oiseaux »), mais également la Huppe fasciée en danger critique d'extinction dans la région. La

Vipère aspic et la Coronelle lisse, reptiles protégés, y trouvent également refuge. D'autres espèces des milieux semi-ouverts y sont retrouvées comme le Thélia de l'Yeuse (*Satyrium ilicis*) ou l'Ephippigère des vignes (*Ephippiger diurnus*). La Bondrée apivore nicheuse à proximité, utilise probablement ces zones ouvertes comme zone de chasse. Ce secteur compris intégralement dans la forêt domaniale présente une richesse faunistique et floristique remarquable qu'il convient de préserver. Les zones de landes ouvertes (parcelles 141 et 142) sont à maintenir en l'état. **En outre, dans l'objectif de favoriser les zones de landes alentour cartographiées en landes sous couverts arborés, les parcelles adjacentes pourraient faire l'objet d'une restauration de milieu ouvert à semi-ouvert. Pour ce faire, le classement de ces parcelles doit également permettre la mise en œuvre de travaux de restauration et d'entretien des landes.** Cette entité correspond pour partie aux parcelles 115, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 149, 151, 152 et 503 (cf. annexe 1).

Secteur 2 du « Carrefour de la Petite Étoile »

Plusieurs zones de landes à Ajonc nain (*Ulex minor*) sont présentes en mosaïque dans les parcelles 24, 25, 32, 33, 37. Ces micro-habitats de landes pourraient être détournés et classés en « hors sylviculture » et/ou bien faire l'objet de préconisations adaptées en vue de favoriser ces clairières et limiter leur dégradation en cas de travaux sylvicoles. Il convient en particulier de limiter les impacts par tassements de sols ou broyage des sous-bois qui tendent à favoriser le développement d'espèces exotiques envahissantes comme le Raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*).

Secteur 3 de « la dune du Chalumeau »

Cette entité correspond pour partie aux parcelles 114 et 113. Ce secteur présente un reliquat d'habitats en mosaïque de « Landes sèches européennes » (4030) et de « Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à *Corynephorus* et *Agrostis* » (2330) sous le boisement. Ces habitats abritent de nombreuses espèces remarquables comme le Saule rampant (*Salix repens*) protégé en Ile-De-France et l'Agripaume cardiaque (*Leonurus cardiaca*), deux espèces de plantes considérées comme « en danger d'extinction » sur la liste rouge régionale. Ce secteur est également intéressant pour les lépidoptères notamment le Thélia de l'Yeuse qui profite des zones d'ourlets, mais surtout *Calliptamus barbarus*, criquet considéré comme « en danger d'extinction » sur la liste rouge régionale

d'Ile de France, ainsi que l'Engoulevent d'Europe et la Bondrée apivore.

Cette dernière est nicheuse au sein de la parcelle, vulnérable en Ile-de-France, et inscrite à l'annexe I de la Directive « Oiseaux ».

Ce secteur à fort enjeu mérite une attention et une gestion spécifique de ses zones ouvertes. L'entretien des lisières et la restauration/entretien de zones ouvertes en mosaïque permettraient le maintien de ces zones d'une richesse remarquable. De plus, une éventuelle ouverture en forêt domaniale permettrait une connexion avec la zone ouverte présente au sein de la Réserve Naturelle Régionale du Marais de Larchant. Une attention particulière sur l'aménagement des chemins est ici de mise, au regard des enjeux présents.

Des suivis spécifiques sont recommandés, notamment pour des espèces comme le Saule rampant (*Salix repens*) qui a été retrouvée en 2017 en bordure de chemin, où la luminosité est suffisante, confirmant ainsi les écrits de BRUNEAU DE MIRÉ (2013) selon lesquels les Pins sylvestre limiteraient son développement.

Secteur 4 « Pentes du Marchais » (cf. localisation en annexe 1) :

Cette entité correspond pour partie aux parcelles 101, 104, 144, 148, 300, 303, 131, 502, 503.

On note la présence d'une trame calcicole avec la présence de deux habitats d'intérêt communautaire :

- Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) [*sites d'orchidées remarquables] (6210) ;
- Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à *Corynephorus* et *Agrostis* (2330).

Avec également la présence d'espèces caractéristiques et parfois très rares pour la région comme l'Armoise champêtre (*Artemisia campestris*) considérée comme vulnérable, l'Agripaume cardiaque (*Leonurus cardiaca*) ou encore le Bruant proyer en danger d'extinction. Ce secteur présente quelques parcelles en forêt domaniale. **Ces parcelles pourraient être classées « hors Sylviculture ».**

Secteur 5 « Grand Bois »

La parcelle 45 (Grand bois), présente une zone de « pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) » [*sites d'orchidées remarquables]

(6210). On y retrouve l'Armoise champêtre, vulnérable en Ile-de-France, le Céphale (*Coenonympha arcania*), papillon quasi-menacé en Île-de-France ainsi que de nombreuses espèces caractéristiques de ces pelouses. La parcelle en face de cette dernière (broyée régulièrement) témoigne du potentiel d'expression de cet habitat patrimonial. **Le classement de cette parcelle en « hors sylviculture » est à prévoir en vue de pérenniser l'ouverture du milieu.**

Secteur 6 « les Gondonniers »

Cette ancienne carrière présente un enjeu pour certaines espèces des zones ouvertes à semi-ouvertes comme l'Alouette lulu (*Lullula arborea*), ou encore certains rapaces venant y chasser et former des dortoirs.

II-Objectif milieu forestier sec (enjeux extrêmement fort)

Choix des essences forestières

Parmi les essences à privilégier, nous ne pouvons que conseiller **des espèces autochtones et feuillues**. Les essences telles que le Pin sylvestre, le Châtaignier, le Robinier ou encore l'Érable sycomore, sujettes à débat et pouvant potentiellement impacter les milieux naturels en raison de leur dynamique, sont à proscrire.

Création d'une matrice vieux bois et bois sénescents

La préservation/création de la trame de feuillus et de vieux bois est à privilégier et favoriser (cf. annexe 4). **La création de plusieurs îlots de sénescence et d'îlots de « vieux bois » est à prévoir en vue de favoriser l'accueil des espèces cavicoles et saproxyliques.**

L'ONF souhaite classer dans le futur plan d'aménagement des parcelles en « îlots de vieillissement » plutôt qu'en « îlots de sénescence » afin d'y réaliser des coupes d'éclaircissements lors des vingt prochaines années pour y accroître la surface terrière et, *in fine*, la proportion de gros bois en leur sein. Nous préconisons que ces parcelles puissent ensuite bénéficier d'un classement en « îlots de sénescence » dans les plans d'aménagement futurs. En même temps, et dans une proportion équivalente, **nous proposons que plusieurs parcelles bénéficient de la désignation d' « îlots de sénescence » renforçant ainsi la matrice de vieux bois dans le secteur.**

Ces îlots devraient atteindre, à terme, entre 3% à 5% de la surface du massif, et être disposés stratégiquement en vue de créer une trame sur des

parcelles de feuillus. La localisation de ces îlots devrait s'appuyer sur les arbres matures présents actuellement dans le massif et qu'il conviendrait de localiser (en particulier dans les zones peu prospectées de la partie centrale du massif, prospections en cours).

Limitier l'expansion des espèces exotiques envahissantes

La gestion forestière doit conduire à **limiter l'expansion des populations d'espèces exotiques envahissantes** : vérifier la présence/absence de foyer avant intervention ; limiter les passages d'engins ; le broyage des sous-bois ; prendre les précautions nécessaires sur les zones colonisées ; vérifier l'état du matériel, etc.

Par exemple, une vaste plantation de Robinier faux-acacia accompagnée d'un sous-bois de Phytolaque d'Amérique a été identifiée au niveau du Bois de l'Hermitage. Ce secteur est apparu particulièrement pauvre en biodiversité. Ce type de cortège résulte généralement d'une perturbation des sols par les activités sylvicoles et conduit à une banalisation du milieu accentuée par la présence de Robiniers en forte densité.

En outre, la forêt domaniale de la Commanderie recèle de nombreuses petites parcelles de Robinier dont l'exploitation sylvicole pourrait conduire en l'absence de précautions à une prolifération de l'essence. Paradoxalement il pourrait être intéressant de créer des îlots de sénescence sur certaines de ces parcelles afin d'en faire des zones refuges pour la faune tout en limitant les risques de perturbation des sols dans des zones perturbées par la présence d'espèces exotiques envahissantes.

En dehors des ces milieux banalisés, la gestion devra également viser à la création/maintien de peuplements plurispécifiques et pluristratifiés, intégrant les enjeux écologiques spécifiques de chaque parcelle (présence de micro-habitats comme les landes, pelouses, mares, cavités...). Les régénérations naturelles sont à privilégier. La gestion des lisières étagées visant à permettre l'expression des différentes strates est également à intégrer dans cet aménagement, y compris sur les lisières de voie de communication. La gestion sylvicole doit également viser dans ces trames boisées à conserver des espaces ouverts intra-forestiers.

III-Objectif milieu forestier humide (enjeux forts)

La zone du « gouffre » (parcelles 337, 339, 340, 343) ayant un rôle dans le fonctionnement hydraulique

du marais, les interventions devront être limitées sur le pourtour et les abords du marais (cf. annexe 5). De plus les parcelles où l'habitat de « forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* » (91E0) est potentiellement présent devront faire l'objet d'un classement en « îlot de sénescence ».

Enfin, le secteur situé entre le massif et le marais est un lieu de migration saisonnière pour de nombreux batraciens. Il conviendrait d'intégrer les mesures de protection que ce fait impose, dans la gestion forestières (ne pas intervenir en période de reproduction, aménagement des routes traversant ces migrations, etc.)

CONCLUSION

En conclusion, il est souhaitable que des moyens financiers soient mis à disposition pour la gestion environnementale de la forêt de la Commanderie proportionnellement aux enjeux de biodiversité de cette forêt domaniale.

Il convient aussi de noter que les quelques inventaires naturalistes conduits en 2017, aussi synthétiques soient ils, ont permis de mettre en évidence ou de préciser certains enjeux sur la biodiversité de la forêt de la Commanderie. Des inventaires naturalistes complémentaires sont nécessaires pour affiner encore la connaissance

des enjeux de biodiversité. Certains secteurs géographiques à enjeux du massif ont pu en effet passer inaperçus faute de temps pour les prospector plus finement.

Au-delà des moyens financiers, une gestion en étroite collaboration avec des experts naturalistes et acteurs du territoire est donc souhaitable en vue d'y préserver et valoriser, dans l'espace et dans la durée, le patrimoine naturel remarquable de cette forêt.

BIBLIOGRAPHIE :

BRUNEAU DE MIRE Ph., 2013. *Fontainebleau – terre de rencontres – Le Point de vue d'un naturaliste*. Ed. ANVL. France. 115 p.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE SEINE-ET-MARNE, 2013. Actualisation du document d'objectifs « Massif de Fontainebleau » ZSC1100795 - ZPS1110795. Biotope. 289 p. http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Fontainebleau_docob_actualise_cle077688.pdf

[ONF, 2019. Aménagement de la forêt de la commanderie. Document de synthèse. 6 p.]

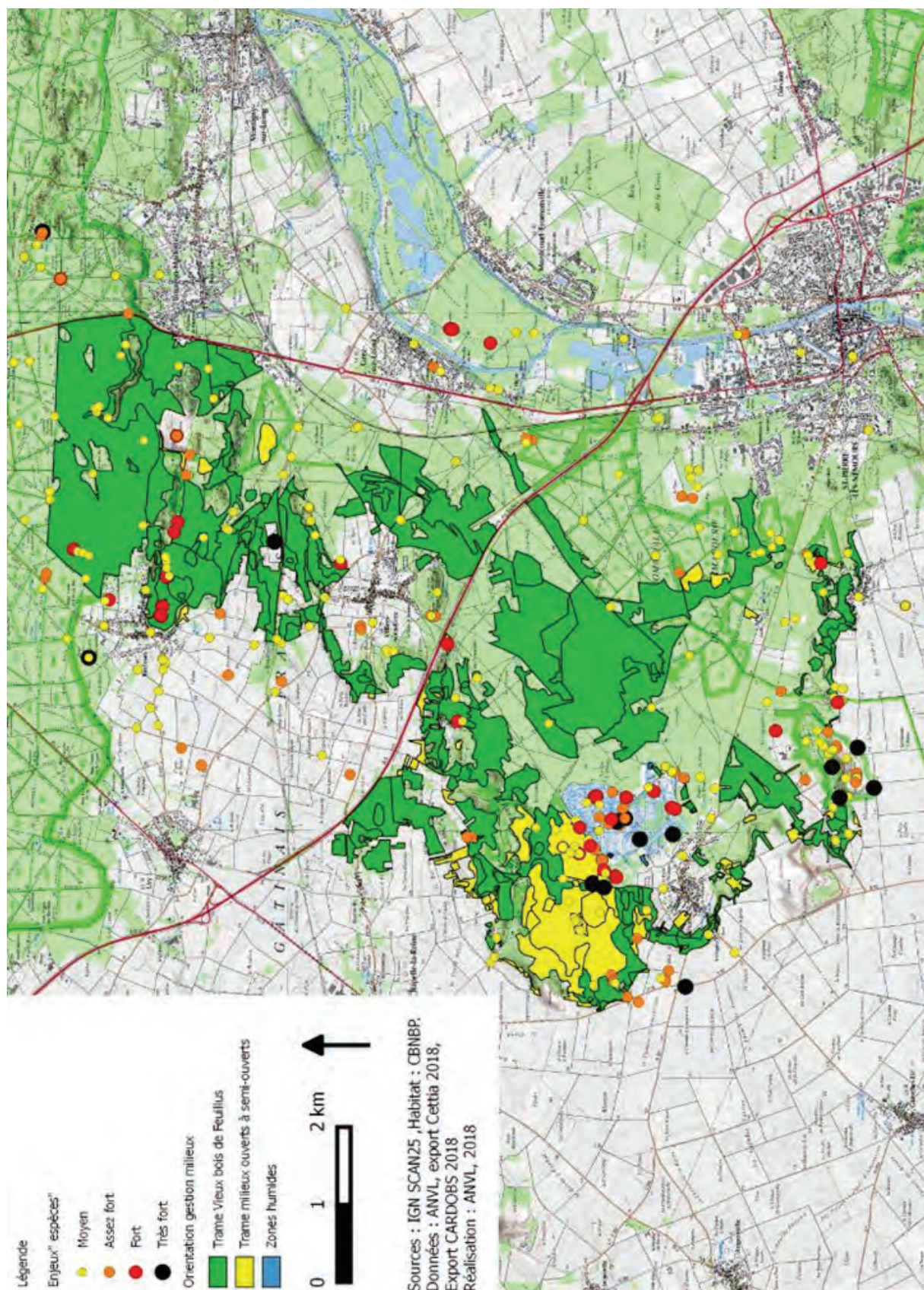
[ZUCCA M. & BERNARD, J.M., 2015. Guide de lecture du Schéma régional de cohérence écologique d'Île-de-France. Région Île-de-France/Natureparif/DRIEE, Paris. 50 p.]

F. ASARA
<anvl@anvl.fr>

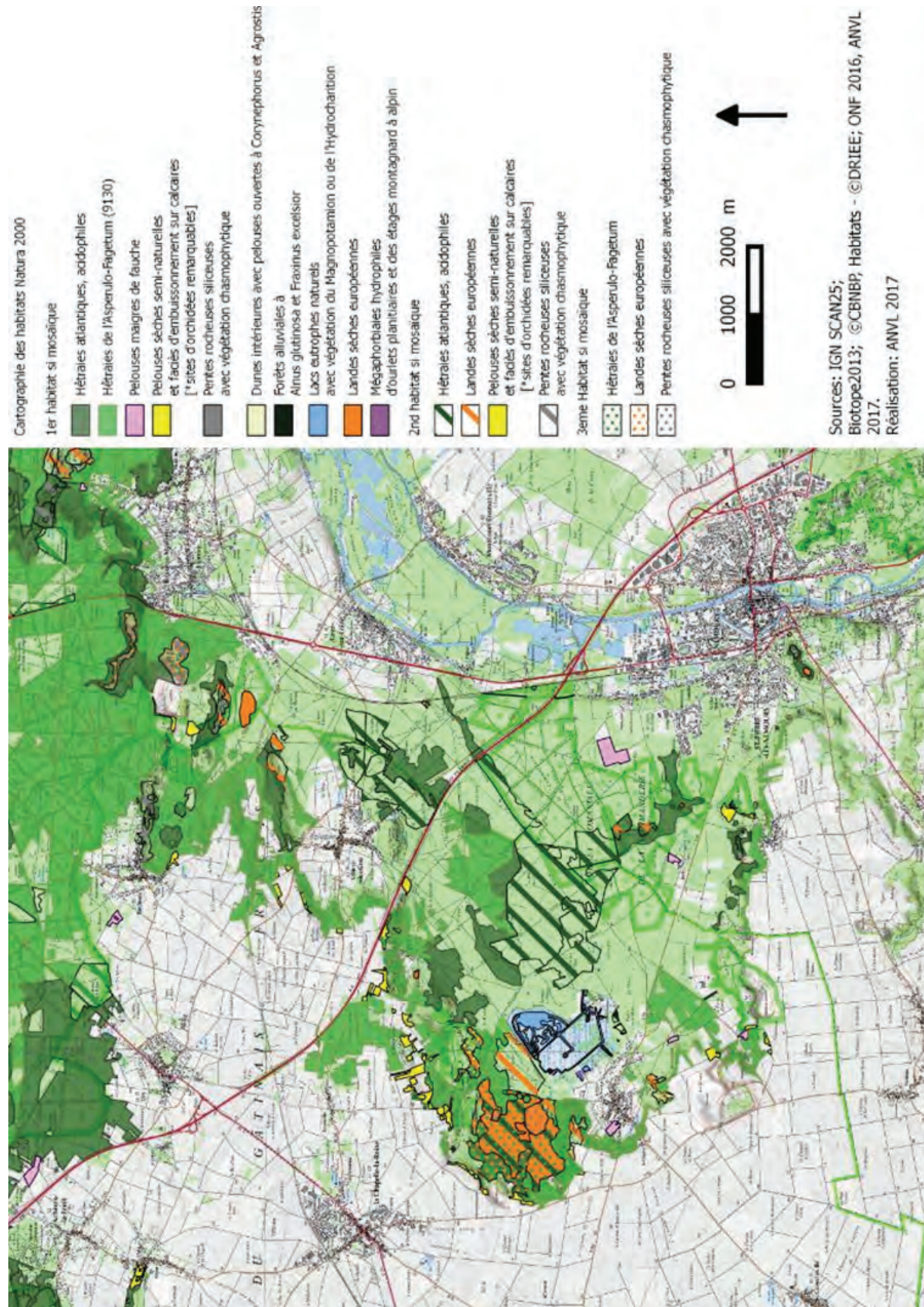
A. GARCIA
<anvl@anvl.fr>

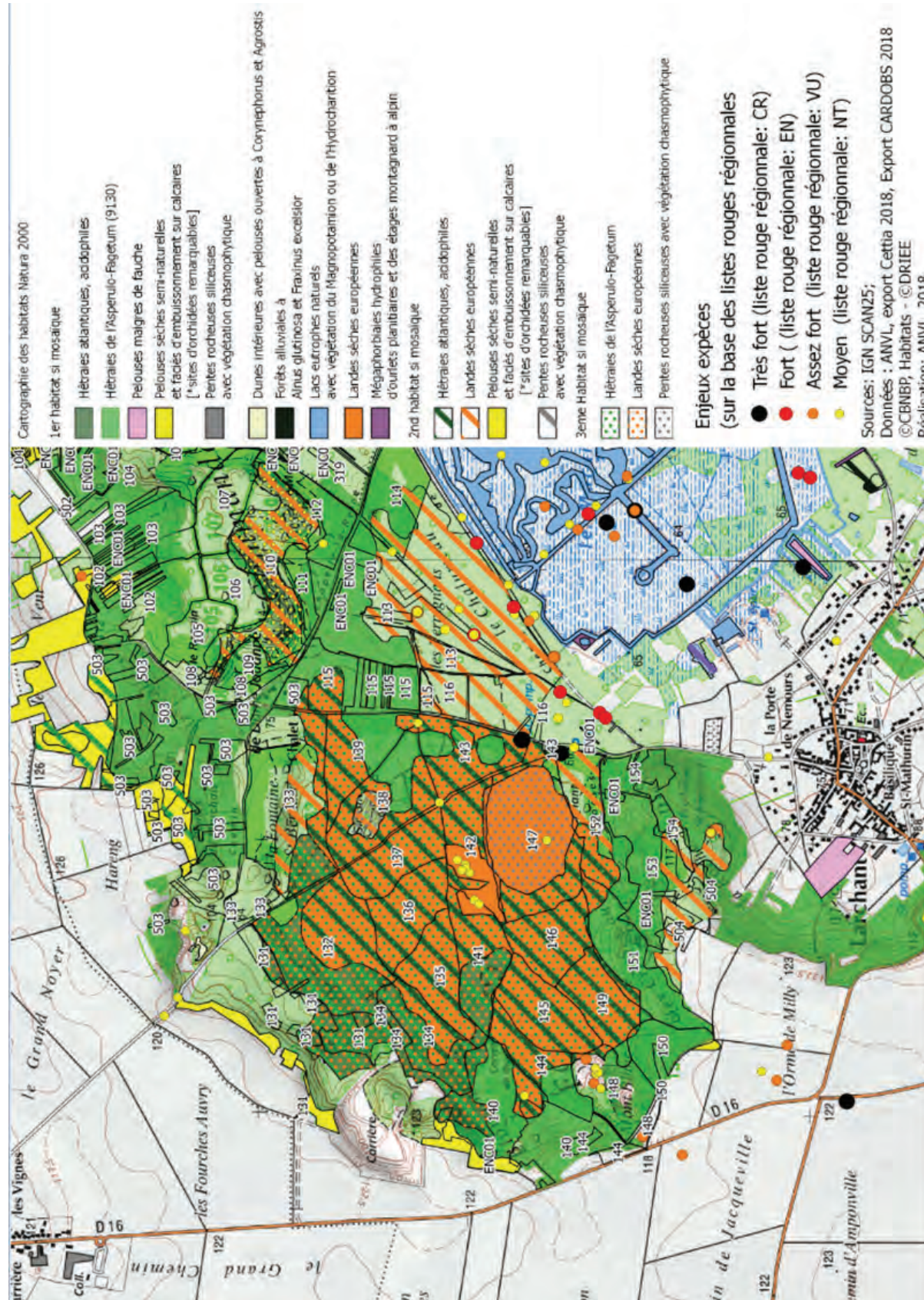
PH. GOURDAIN
<gourdain@mnhn.fr>

Annexe 1. Cartographie localisant les trames écologiques et les enjeux de biodiversité en forêt domaniale de la Commanderie

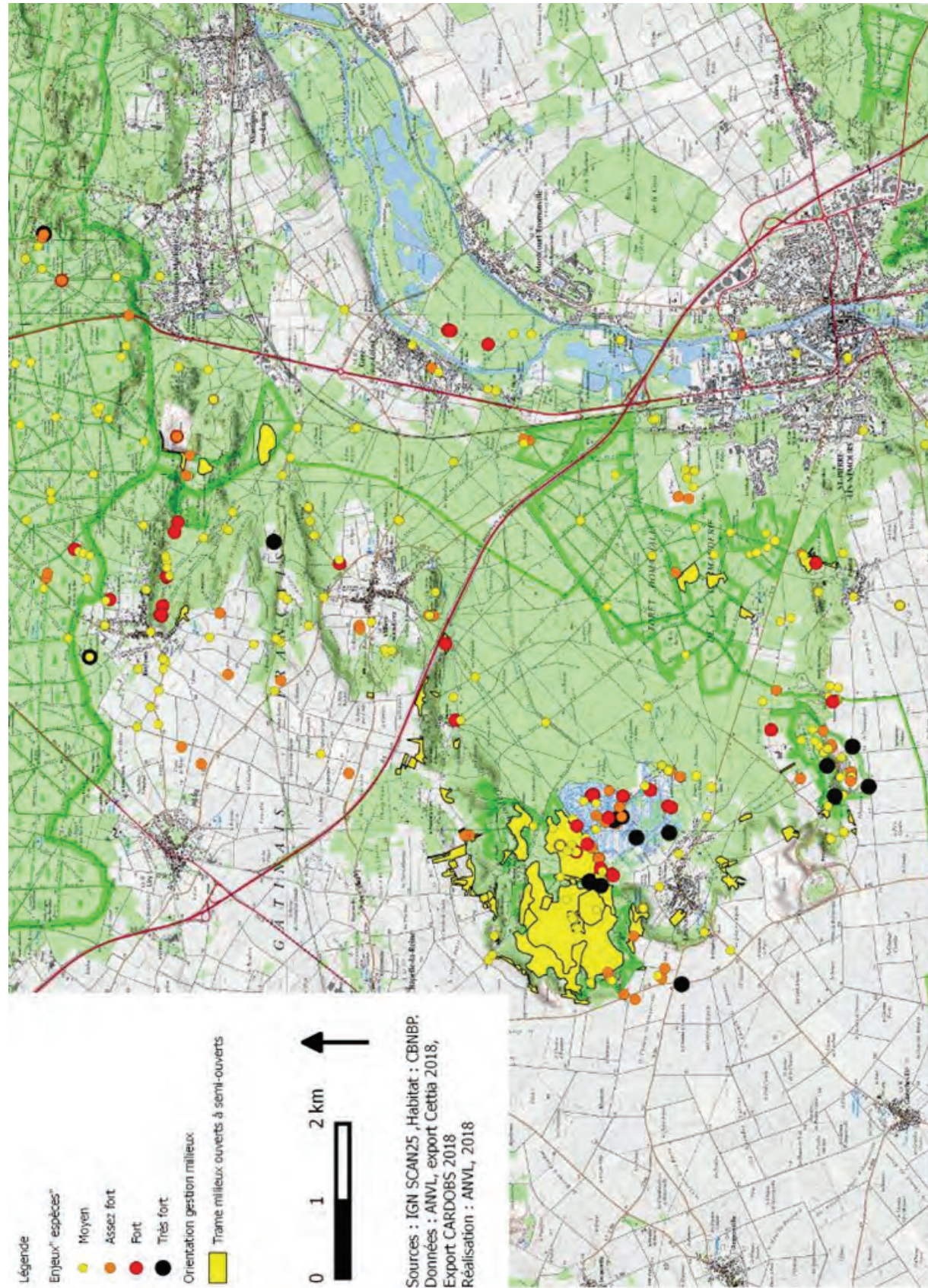


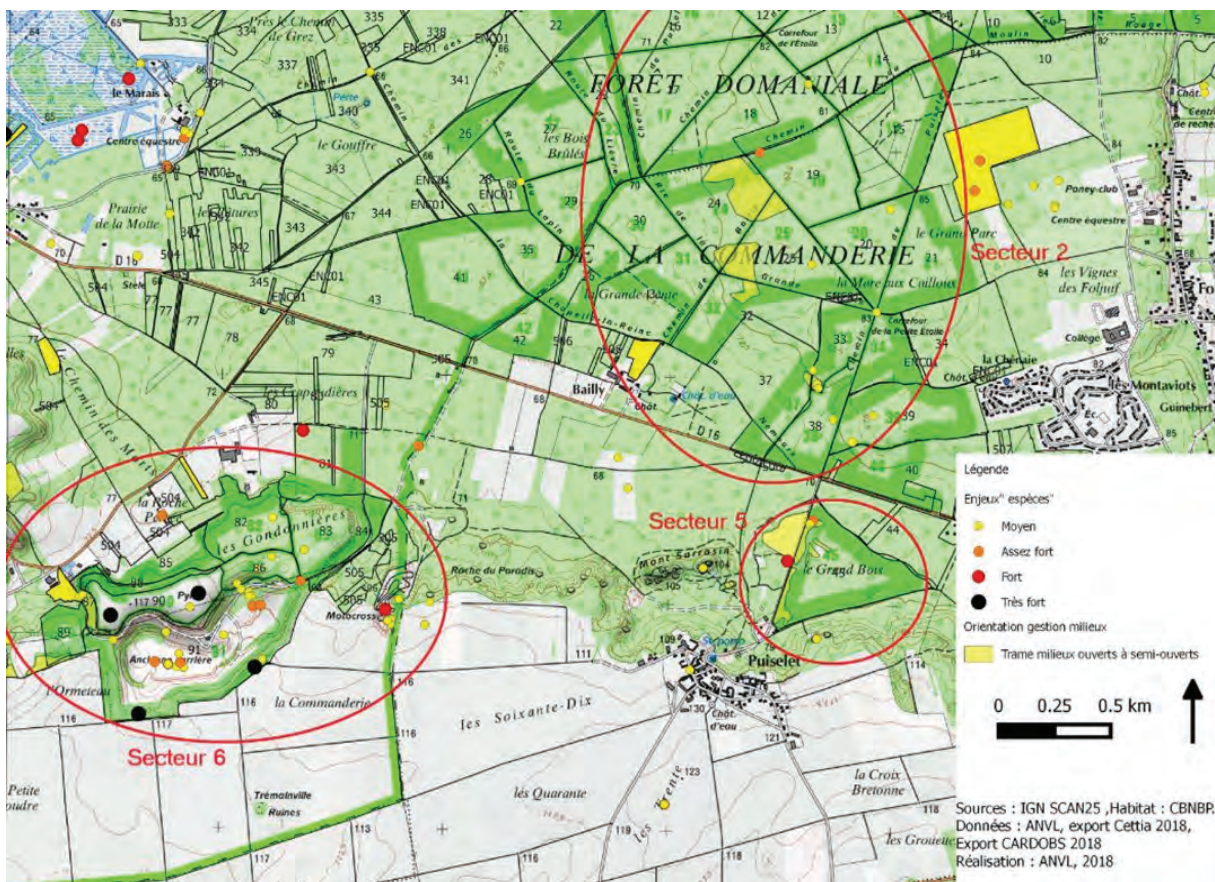
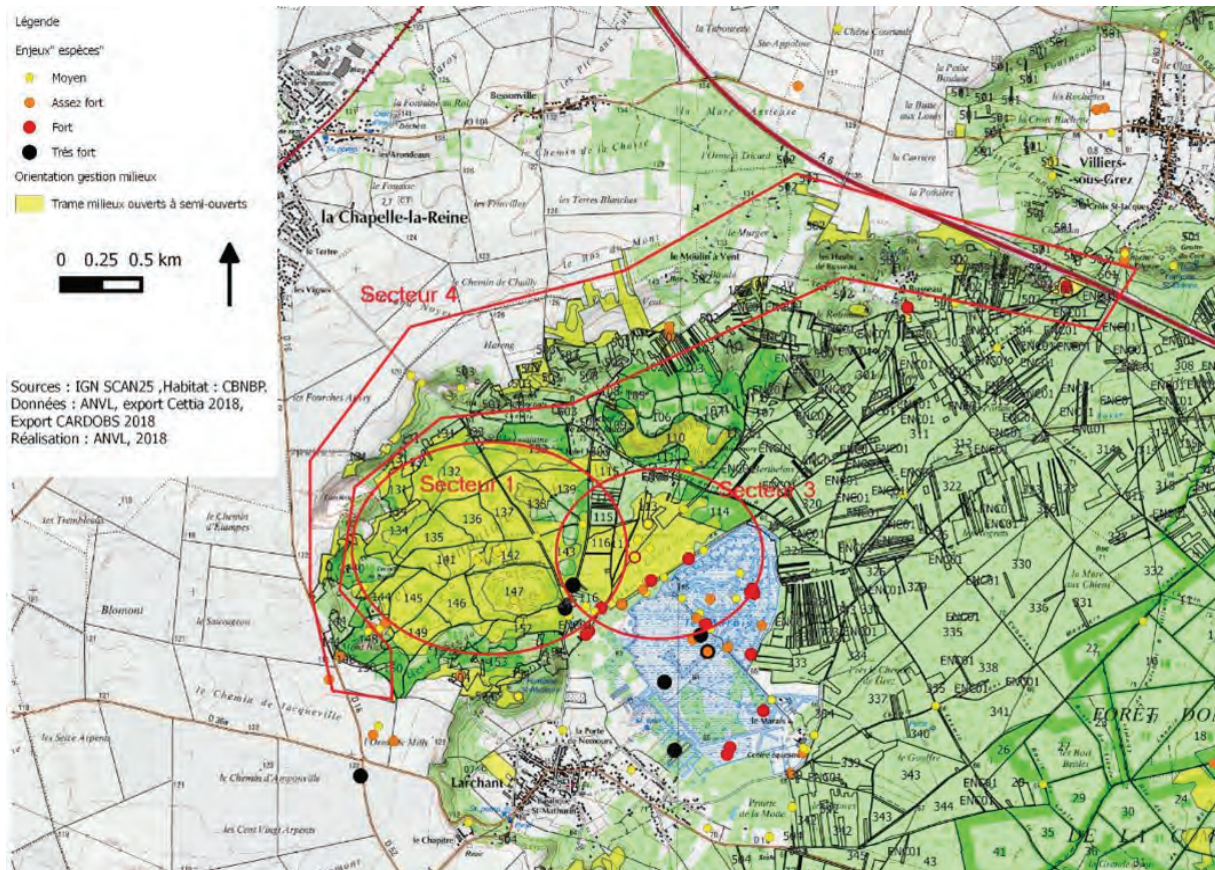
Annexe 2. Cartographie des habitats Natura 2000 dans le secteur de la forêt domaniale de la Commanderie



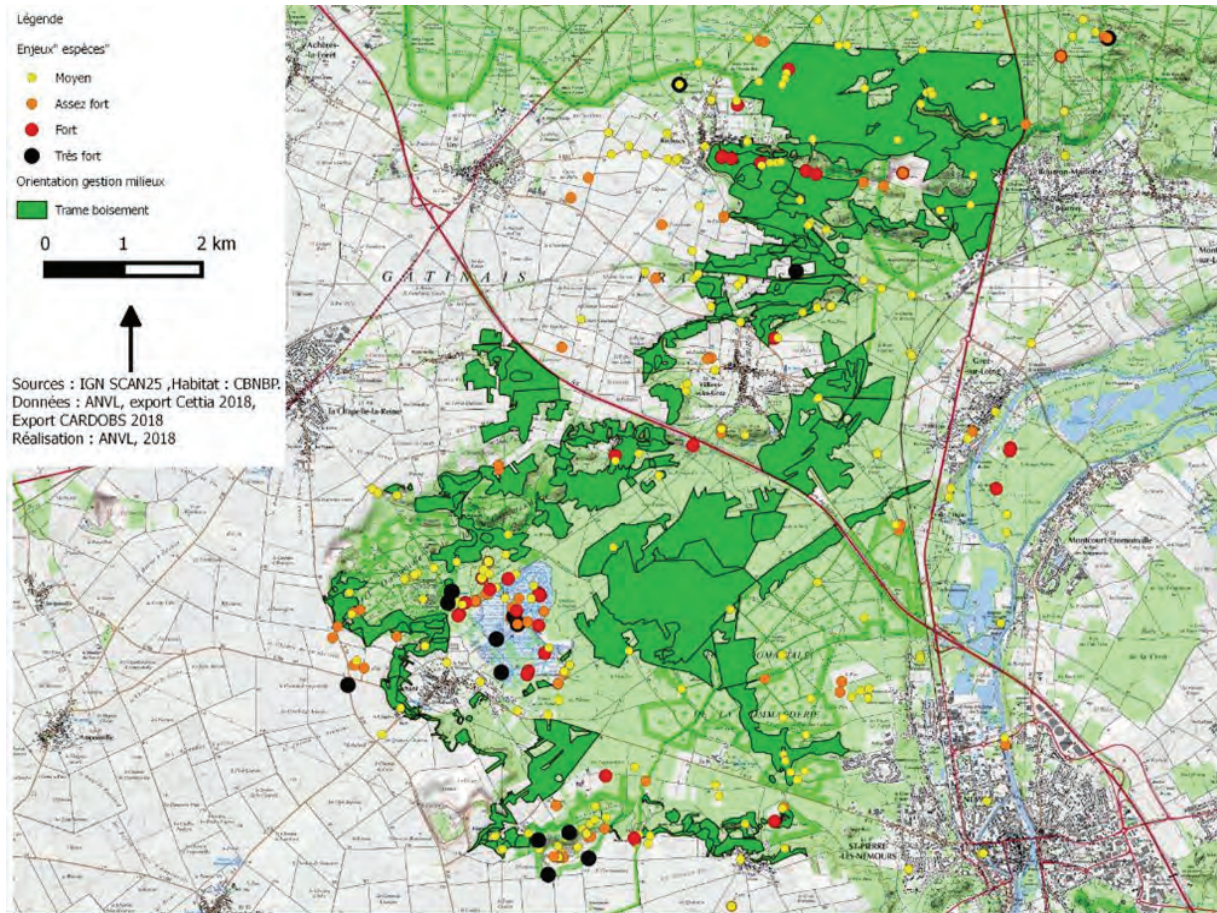


Annexe 3. Cartographie localisant les trames de milieux ouverts et semi-ouverts et les enjeux de biodiversité associés en forêt de la Commanderie

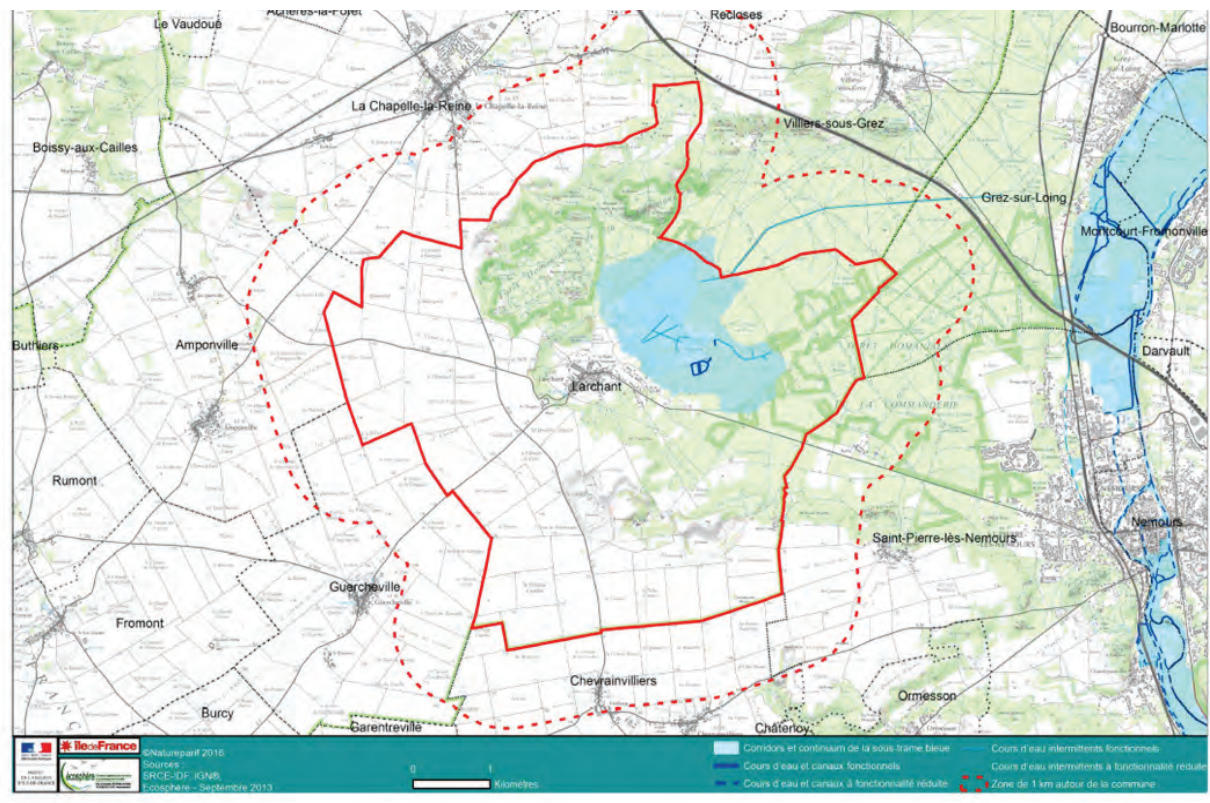




Annexe 4. Cartographie localisant la trame boisée et les enjeux de biodiversité en forêt de la Commanderie



Annexe 5. Extrait du SRCE Ile-de-France localisant les corridors et continuum de la sous-trame bleue dans la commune de Larchant



SOUMETTRE UN ARTICLE POUR LE BULLETIN DE L'ANVL : RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Par l'équipe éditoriale

Les articles soumis pour être publiés dans le bulletin de l'ANVL seront, après examen du comité de rédaction et d'éventuels spécialistes du sujet traité, adaptés à la ligne éditoriale de la revue. Les textes devront être envoyés sous format informatique (.doc ou .docx) à l'adresse courriel suivante : bulletin@anvl.fr. En outre, notez que les opinions émises dans le bulletin de l'ANVL n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Afin d'optimiser le temps de mise en page, l'auteur veillera à respecter les points de mise en forme généraux suivants : police = Book Antiqua ; corps du texte = 10pts et 2 colonnes ; bandeau (type de manuscrit, titre, auteur, citation proposée, mots clés et résumé) = 1 colonne ; alignement des paragraphes = justifié. Il évitera l'utilisation des gras, italique (en dehors des citations de noms scientifiques d'espèces), petits majuscules... Ce travail de mise en page sera assuré par le responsable des publications afin d'assurer l'homogénéité entre articles et soumis à l'auteur du manuscrit avant sa publication finale pour validation.

Deux types de manuscrits pourront être adressés :

- les **brèves communications**, limitées à 2 pages et ne contenant pas obligatoirement de titres de paragraphe ni de résumé. Elles sont traditionnellement utilisées pour relater une observation, faire un complément d'information vis-à-vis d'articles antérieurs...
- les **articles, comptes rendus** (etc), de plus de 2 pages, obligatoirement structurés et habituellement utilisés pour développer une réflexion sur une espèce, un habitat ou tout autre sujet traité dans le bulletin (disciplines naturalistes, histoire, préhistoire, archéologie, météorologie...). Ils devront obligatoirement comprendre une « introduction » et une « conclusion » / perspectives.

Tout type de manuscrit devra comprendre :

- un **titre**, dans lequel figurera systématiquement une localisation géographique du sujet traité ;
- **le(les) prénom(s) et nom(s) du (des) auteur(s)**, complétés de leurs coordonnées (adresse postale et/ou courriel) précisées en fin d'article ;
- le **modèle de citation proposée** permettant de référencer le manuscrit selon le modèle suivant : Auteur J., année. Titre (Région, Département, vallée). *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing* vol (n°) : page début - page fin ;
- des **mots clés** avec un minimum de 4 termes permettant au mieux de décrire le manuscrit ;
- un **résumé en français** (facultatif dans le cas des brèves communications) contenant entre 50 et 150 mots.

Les manuscrits contenant des illustrations (photos, tableaux, figures, dessins) devront systématiquement être légendés. En outre, les fichiers sources des illustrations ou des copies de qualité suffisante devront être fournis afin d'assurer la mise en page finale. Les photos devront être titrées et référencées à l'aide de l'auteur, de la date et du lieu de prise de vue. Dans le cas d'autres figures ou des tableaux, seul un titre pourra suffire à légender les illustrations.

S'agissant de la bibliographie, les appels dans le corps du texte seront présentés en petites capitales et entre parenthèses : (Dupont, 2013) ; (Dupont & Durand, 2010) ; (Dupont & al., 2011). Les références bibliographiques des appels cités dans le texte, et uniquement elles, doivent être regroupées par ordre alphabétique et chronologique pour chacun d'eux ; elles sont placées à la fin de l'article selon les modèles ci-après :

- cas des ouvrages (titre de l'ouvrage en italique) : Arthur L. & Lemaire M., 1999. *Les Chauves souris, maîtresse de la nuit*. Lausanne, Delachaux & Niestlé, 265 p. Suivi facultativement du n° isbn ;
- cas des articles de périodiques (titre du périodique en italique) : Cayzac M., 2013. Florule mycologique du village d'Amilly (Eure-et-Loir). *Symbiose* 29(2) : 75 - 76. Suivi facultativement du n° ISSN ;
- cas des chapitres d'ouvrages (titre du chapitre en italique) : Geniez P., Grosselet O. & Crochet P.-A., *Pelophylax ridibundus*. In : Lescure J. & Massary de J.-C. (coords), 2012. *Atlas des Amphibiens et Reptiles de France*. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, p. 126-128 ;
- cas de rapports / thèses : [Ecosphère, 2013. Etude d'impact écologique liée au projet de carrière sur la commune de Melz-sur-Seine (Ile-de-France, Seine-et-Marne). Sablières de l'Ile-de-France, Saint-Maur-des-Fossés, 66p.] ;
- cas des références électroniques (appellation du site web en italique) : [Froese R. & Pauly D., en ligne. Fish-Base. A global information system on fishes. Disponible sur Internet : <http://www.fishbase.org/home.htm> consulté le DATE].

De la même manière que pour les références électroniques non publiées, les articles, rapports d'étude ou tout autre document non paru (en préparation, non référencé à la Bibliothèque Nationale de France BNF...) devront être encadrés de crochets [...].

Dépôt légal : 2^e trimestre 2020
Classification UNESCO : 11/0 n° 77-25551-1
Directeur de la publication :
Jean-Philippe SIBLET
1 bis, rue des Sablonnières
77670 Saint-Mammès

Conservatoire des espaces naturels en Ile-de-France,
PRO NATURA Ile de France a pour vocation
d'acquérir des espaces naturels afin de les préserver.

L'association est devenue **propriétaire de plus
de 250 hectares en Seine-et-Marne et dans
l'Essonne.**

SOUTENEZ-NOUS !

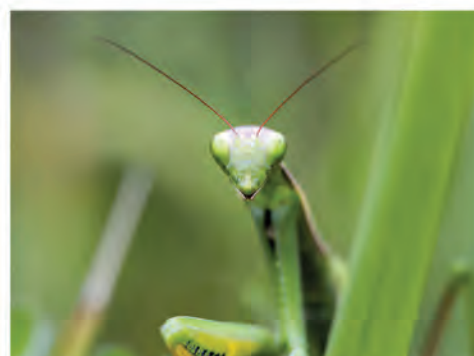
pour adhérer ou faire un don
rendez-vous sur
www.pro-natura-idf.fr



PRO NATURA

ILE DE FRANCE

Conservatoire Régional des Espaces Naturels



TOUTES LES INFORMATIONS SUR WWW.PRO-NATURA-IDF.FR